



I | H | E | D | A | T | E
Institut des hautes études de développement
et d'aménagement des territoires en Europe

Territoires et production

Séminaires 2012

Sommaire

Territoires et production	5
Sociétés en mouvement	9
Géographie : une leçon de choses	23
Logistique : une économie très matérielle	38
Les 10 ans : art et territoire	48
Qui gouverne les territoires ?	51
L'Union européenne	61
Dunkerque, de la ville ouvrière à la ville industrielle.....	69
Paroles d'auditeurs.....	83
Bordeaux : vingt-trois siècles de municipes.....	88
Agriculture : sortie d'un sanctuaire	91
Voyage dans le Bade-Wurtemberg	99
Intervenants	115
Les auditeurs.....	125
L'lhedate	143

Territoires et production



Avec pour thème « territoires et production », le fil rouge de l'année prend la forme d'une interrogation : « production », ou « industrie » ? Où produit-on ? Le regard porté sur les villes est celui de la consommation et, au mieux, de la production culturelle. Industrie et manufactures en semblent absentes : n'est-ce pas autour des stratégies urbaines en matière de production que se noue la question de la division sociale du travail ?



**Séminaires
lhedate 2012**

« Plus on partage, plus il y en a »

Économie de la connaissance : une formidable rhétorique s'est développée en Europe (Stratégie de Lisbonne adoptée par le Conseil européen de mars 2000), que Pierre Veltz se fait fort de décaper. « L'économie des idées a longtemps été bridée par l'économie des choses, c'est-à-dire la rareté ». C'est cette notion de rareté qui distingue les deux économies : gérer les choses, c'est gérer des ressources, donc de la rareté. Dans l'économie des idées, au contraire, plus on partage, moins on détruit... Fluides, liquides, difficiles à enfermer : les idées procèdent par pollinisation, et la connaissance, qui était « encapsulée », se libère de plus en plus. Cette économie-là ne connaît pas de frontières, avec pour effet un basculement du monde, une augmentation spectaculaire du capital humain (en 1980, soixante-dix millions de personnes avaient un niveau post-bac, aujourd'hui, elles sont trois cents millions), en particulier chez les filles.

Émergent de nouveaux secteurs industriels : l'un, autour de l'internet, peu créateur d'emplois ; l'autre, autour de la biologie, de la santé et de l'alimentation. L'Europe, et particulièrement la France, sont en retard dans ces domaines. Le modèle qui valait pour l'innovation dans les systèmes matures (sidérurgie, automobile) ou pour les grands projets (aéronautique, nucléaire, ferroviaire) ne fonctionne pas pour les biotechnologies ou l'informatique, qui ont besoin d'innovation ouverte et de systèmes poreux.

Résultat ? Les idées circulent, mais la matière grise se concentre. Les dix plus grandes régions urbaines du monde représentent seulement 6 % de la population mondiale, mais 40 % du PIB mondial et 70 % de la production technologique. Dans ce monde en archipel, la mobilité est essentielle, d'où la nécessité de créer des « hubs » où les nouveaux producteurs se rassemblent autour d'équipements structurants. L'industrie de la connaissance, aux USA, relève à 70 % de scientifiques non-américains. L'Europe, elle, est à la croisée des chemins. La France en particulier peine à s'organiser, hésitant entre investissements massifs et saupoudrage, avec un empilement de structures (grandes écoles, universités, centres de recherche publics et privés) aussi inextricable que celui des collectivités territoriales. La situation pourrait changer très vite, avec les pôles de compétitivité et la réforme universitaire, si les connexions deviennent plus intenses entre monde industriel et recherche fondamentale.

Sociétés en mouvement

- Jean Viard, Vie longue, travail court
- Pierre-Henri Tavoillot, Les âges de la vie, une approche philosophique
- François Dubet, Formes de l'égalité et idée de justice
- Danièle Hervieu-Léger, Temps des religions et temps du monde
- Jean Viard, Proximités, nomadismes et diasporas
- Corinne Creissels, Regards, témoignages et questions d'une urbaniste
- Patrick Simon, Ethnie, classe et quartier : quels rapports entre catégories sociales et territoires ?

Surprendre : tel a été le mot d'ordre de ce premier séminaire 2012, dans ses thèmes comme dans la manière de les aborder, amenant chacun à se décentrer, à poser sur le monde un regard oblique et multiple, à le décrire avec des mots nouveaux. « Société de modes de vie », « fin des âges », « déplacement du collectif à l'individuel subjectif », « bricolage des croyances » ou « économie post-touristique » deviennent ainsi des points de repère sur les lignes du temps et de l'espace de nos sociétés en mouvement.

Au singulier, le temps de la vie a fait un bond prodigieux en un siècle. Au pluriel, les temps de la vie semblent se brouiller. On entre de plus en plus tard dans « la vie adulte », toutes les étapes du cycle de vie, codifiées par un long héritage, sont bousculées comme jamais.

Depuis 1914, le temps non contraint a été multiplié par quatre, et le travail n'occupe plus que 12 % de tout le temps de toutes les vies. C'est par des chiffres inattendus que Jean Viard décrit ce monde où l'individu fait loi en bouleversant les configurations du travail, des loisirs, de l'apprentissage, du lien privé, et même du rapport entre nations. Le « temps des vies complètes » (Jean Fourastié) devient la règle : tout le monde va vivre toutes les étapes de la vie, vivant sa vie d'adulte du vivant de ses parents – en moyenne, les Français vivent treize ans à la retraite en même temps que leurs parents. Cette extension de la vie engendre pourtant son lot de frustrations. La richesse, au XXe siècle, a été multipliée par dix, de même que les kilomètres parcourus, mais la durée de vie n'a augmenté « que » de 40 %. Depuis la seconde guerre mondiale, onze ans ont été gagnés. Malgré notre longue vie, malgré un temps de travail qui diminue, nous n'avons jamais le temps d'embrasser la diversité du monde ni de jouir de toutes ses richesses. D'où un sentiment de manque qui, paradoxalement, grandit avec le bien-être et l'aisance.

Que devient dès lors le lien social ? Les grands ordres qui structuraient la vie se sont déplacés, la vision du travail est devenue plus complexe, la discontinuité devient un modèle positif. L'idée qu'il n'existe qu'un seul chemin est devenue désuète, tout ce qui était lié au travail – le quartier « rouge », la culture de classe – s'est défait, et le logement prend son autonomie : les trajets se multiplient, les entreprises se déplacent, de même que les personnes, vers les espaces les plus touristiques et tempérés. La façade

En heures

On vit 700 000 heures, on en travaille environ 67 000 (200 000 en 1900), on étudie en moyenne 30 000 heures – ce qui signifie qu'à bac + 4, on travaillera 2 heures pour 1 heure d'étude. On dort, par jour, 5 heures de moins qu'en 1914. Le temps non contraint est passé de 100 000 heures en 1914 à 400 000 heures aujourd'hui.

En chiffres

53 % des enfants naissent hors mariage. On change de partenaire amoureux tous les 8 ans. Chaque année, 10 % des Français déménagent. 1 500 000 femmes vivent avec 2 000 000 d'enfants. 30 à 40 % des logements, dans les quartiers populaires, sont occupés par des femmes seules. Le parc de résidences secondaires se monte à 3 000 000. La majorité des citoyens ne votent pas là où ils travaillent.

méditerranéenne attire 12 000 personnes par an, Paris perd 50 000 retraités par an. La société se construit sur les liens privés, et « c'est pour des motifs résidentiels que votent les électeurs : les élus sont sélectionnés par une démocratie du sommeil ».

Pour le dire brièvement en quelques points :

- notre société est une société de mobilité, les trajectoires sont aussi importantes que les territoires ;
- les deux lieux d'innovation culturelle sont devenus la télévision et les vacances ;
- la société est une société à quatre générations, ce qui est exceptionnel ;
- l'individu prend une place considérable et peut à chaque instant changer d'appartenance, avec un risque extrême de solitude.

Alors, ce qui manque ? Un projet commun, un récit collectif du changement. Cette absence fait qu'on se tourne vers les modèles passés, où tout ce qui est ancien fait valeur quand tout ce qui ressemble au futur fait peur, dans un processus d'exagération des risques.

Brouillage des âges

Le brouillage des âges, Pierre-Henri Tavoillot en traque les indices sur le terrain du temps professionnel et du temps personnel. Dans le monde de la famille, chacun souhaite que ses enfants soient en avance sur leur âge, ce que ne souhaite pas l'adulte pour lui-même. On sort de l'enfance de plus en plus tôt, mais on entre dans le monde adulte de plus en plus tard.

Dans le monde professionnel, pour trouver du travail, « junior, c'est trop tôt, senior, c'est trop tard ». Dans la sphère publique, les dernières mesures d'âge ont été d'accorder la majorité à dix-huit ans, alors qu'on n'est pas encore adulte, et d'accorder la retraite à soixante ans, quand on n'est pas encore vieux. On est grand parent en moyenne à cinquante-deux ans, un moment qui n'est pas la vieillesse.

Toutes ces incertitudes induisent de profonds changements dans les discours qui accompagnent la vie du berceau à la tombe, avec deux interprétations possibles : la fin des âges, et la lutte des âges. Dans l'hypothèse de la fin des âges, ce qui compte est de ne pas « faire son âge », de mourir dans l'apparence de la jeunesse, de pouvoir à chaque âge faire tous les âges : « arrêtez de vieillir, commencez à vivre ». L'hypothèse de la lutte des âges insiste sur les inégalités intergénérationnelles. La « génération 68 » a bénéficié d'un travail stable et jouit d'une bonne retraite. Elle monopoliserait les bonnes places et ne laisserait que des miettes aux générations suivantes. Les âges se figeraient sous forme de castes.

Chaque scénario a des arguments plausibles, avec des contre-arguments qui invitent à la méfiance : il est des enfants qui ne rechignent pas à grandir, et des vieux qui ne refusent pas de vieillir. La guerre des âges n'a pas mené à une explosion : chacun ayant été jeune, la guerre des âges serait une guerre contre soi-même. Plutôt que de brouillage ou de guerre, ne faut-il pas parler de « crise de l'âge adulte », avec une nouvelle définition de l'adulte et une reconfiguration de l'ensemble des âges de la vie ? Dans cette perspective apparaissent de nouveaux âges de la vie : le mythe de l'adolescence interminable fonctionne très bien, qui grignote en amont l'âge adulte. Ce phénomène moderne s'oppose à l'adolescence des sociétés « sauvages », qui dure trois jours : on retire l'enfant à sa mère, on l'isole, on l'initie, on le remet dans la société avec un nouveau nom.

Idée d'un âge d'or où l'on est à la retraite sans être vieux, nouvelle adolescence où l'on voyage, on se cultive. Quelle place reste-t-il alors pour l'adulte, enfermé entre une adolescence interminable et une retraite anticipée, brève période pendant laquelle il doit tout faire, vie professionnelle, vie privée, vie de famille, en étant partout sous pression mais au meilleur de sa forme ? P.-H. Tavoillot cite un mot d'enfant : « Un adulte, c'est quelqu'un qui n'a jamais le temps ». Les sociétés traditionnelles étaient structurées

par le passé, avec de grands ancêtres qui avaient tout inventé, les lois et les normes auxquelles être fidèle : vieillir, c'était se rapprocher du passé, avec le devoir impérieux de devenir l'ancêtre. Désormais, l'avenir, c'est la jeunesse. Pourtant, si nous n'aimons pas la vieillesse, nous aimons encore les vieux, que l'on fait durer longtemps, que l'on protège. Il existe un indice de notre immunisation contre la lutte des âges : Léon Bourgeois, en 1896, disait : « Il faut que l'école fabrique des adultes », c'est-à-dire des pères, des travailleurs et des soldats. On voit que les femmes, épouses et mères, n'étaient pas considérées comme des adultes. Dans les années 1950, on assimile encore « âge viril » et âge adulte. Depuis, les femmes sont devenues des adultes comme les autres, de plein exercice, modifiant l'image de l'adulte, amenant les hommes à féminiser leur rapport à l'âge adulte. Comment préciser cette redéfinition ? Les rites ont disparu, les seuils se maintiennent. Entrer dans l'âge adulte, c'est mener une vie professionnelle et assumer son autonomie affective, seuils difficiles à identifier, réversibles. L'âge adulte ne disparaît pas, il devient une problématique personnelle. « À quel âge êtes-vous devenu adulte ? » : à cette question, les réponses varient. Souvent, c'est au premier enfant ; ou au premier acte volontaire, ou à la mort des parents, ou au moment d'un exil, d'un séjour à l'étranger. « Je suis ce que je me raconte ». Il en va de même pour le passage à la vieillesse. L'adulte devient alors une sorte d'idéal existentiel et inaccessible, comme un horizon qui recule plus on s'en approche, fait d'expérience, de responsabilité, d'autonomie. Ces trois mots font système, disant le rapport au monde, aux autres, à soi. L'expérience, concept étrange, se démarque de l'expérimentation, qui elle caractérise la jeunesse. Avoir de l'expérience, c'est avoir suffisamment expérimenté pour faire face à l'inconnu, c'est avoir connu l'échec. Cette capacité à faire face à ce que l'on n'a pas expérimenté signe la supériorité de l'adulte sur le jeune. Les parents voudraient transmettre cette expérience, qui n'est jamais pourtant qu'une conquête. La responsabilité, c'est bien entendu être responsable de ses actes, c'est aussi et surtout être « responsable pour » : être responsable, c'est être capable de faire comme ceux qui nous ont fait confiance. Quant à l'authenticité, ou l'autonomie, on peut la définir comme la réconciliation avec soi-même, sans complaisance ni résignation.

Avec ces trois termes, on voit que l'âge adulte est devenu plus exigeant : quels peuvent être les impacts de cette exigence nouvelle sur les politiques ? Si on néglige la redéfinition de l'âge adulte, on s'en tient à la segmentation des politiques traditionnelles : politiques de l'enfance, de la jeunesse, de la vieillesse, traitées de manière séparée. Si l'on regarde l'ensemble des âges de la vie, on peut pourtant avoir des principes clairs : la politique doit produire des adultes et les préserver le plus longtemps possible. Que faut-il penser d'une politique de l'enfance guidée par le souci de protéger l'enfance ? Faut-il protéger l'enfance, ou cultiver la volonté de grandir de l'enfant, ce qui suppose d'accepter quelques risques et de savoir développer une dialectique entre protection et libération ? De même pour la vieillesse. On peut rappeler le mot de François Mauriac : « Ce n'est pas parce qu'on a un pied dans la tombe qu'il faut se laisser marcher sur l'autre ».

Des classes aux minorités

Si la libération est mouvement vers la liberté de la devise républicaine, que dire de l'égalité ? De la justice ? Question que déplaie François Dubet : comment construire un monde juste ?

Cette histoire commence avec les révolutions démocratiques américaine et française : les hommes naissent libres et égaux. Auparavant, c'est devant Dieu, pas devant les hommes, qu'ils étaient égaux. Le thème ne va plus jamais faiblir, butant sur la difficulté triviale de la conciliation d'une inégalité sociale empirique, et d'une égalité théorique. Trois principes sont à combiner : la liberté, l'égalité et le mérite. Construire des inégalités justes, c'est les construire à partir des mérites. Faut-il prendre le sport pour modèle, « espace de pure égalité d'où sort une inégalité juste », avec ses perdants et ses gagnants ? Fictions que la justice et l'égalité ! Nous savons tous que nous ne sommes pas plus égaux que libres. Fiction même que le mérite. Dans l'Ancien régime, les principes de liberté, d'égalité, de mérite, s'incarnaient différemment : avec les castes, le statut des hommes et des femmes, la question de l'égalité ne se posait même pas : on naissait noble naturellement. Il en va encore ainsi dans nombre de pays, où les inégalités ne posent de questions que théologiques. Avec la Révolution française, la société devient moins inégalitaire. Les inégalités perdent leur fondement théologique et deviennent intolérables. Dans les sociétés industrielles, la vie sociale est structurée par les inégalités, et c'est ainsi que s'est représenté tout le monde européen, autour des classes et des inégalités de classes. Jusque dans les années 1980, la sociologie a pensé en ces termes. Face à cette lecture de la société en classes sociales, l'Europe a mis en place une forme de justice fondée sur l'égalité des places. Dans l'esprit de ce modèle, la société sera moins injuste si l'on réduit les inégalités entre positions sociales. La promesse faite aux ouvriers et à leurs enfants était d'améliorer la condition ouvrière. On affirme, pour les ouvriers, que l'on va réduire les écarts, pour les femmes qu'elles auront une place assurée dans la famille. Protéger, faire jouer les solidarités, tel a été le grand discours social de la gauche. Et de Henry Ford, pour qui un cadre ne devait pas gagner plus de quarante fois le salaire d'un ouvrier. Chacun doit quelque chose à la société, la société doit quelque chose à chacun. Ce modèle de dette généralisée a très bien marché pour plusieurs raisons : porté par un acteur puissant, le monde ouvrier, il s'est construit sur le personnage de l'homme travailleur et la croyance à l'homogénéité culturelle. « La France existe », et de toute façon les travailleurs immigrés deviendront français. L'école républicaine a joué le jeu, éradiquant patois, langues locales et étrangères¹, et dont la vocation n'a jamais été d'offrir les mêmes chances à tous les enfants, mais de leur proposer leur place. Tout cela était l'évidence même, pour tout le monde. Ce modèle est fondamentalement aveugle aux inégalités autres que celles de classes : relations entre les hommes et les femmes, place des minorités. Tout ceci est relégué à la périphérie du système. Les féministes ont été peu entendues, les minorités visibles restaient invisibles.

Ce modèle fonctionne tant que les temps sont à la croissance. Les Trente glorieuses ont permis une redistribution sans sacrifices. Profondément conservateur, il promet la justice à condition que chacun reste à sa place. Mais sans croissance, le modèle se grippe. Dès 1928, l'École de sociologie de Chicago se spécialisait dans l'étude des discriminations, mais en France on ne voit pas, tout simplement, l'immigration.

Depuis trente ans, c'est vers une autre vision des inégalités que l'on s'oriente, un modèle où chacun doit avoir toutes les chances de pouvoir changer de place, où la justice renvoie

¹ cf Eugen Weber, *terroirs La Fin des terroirs*, 1983 (titre original *Peasants Into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1880-1914*) (1976).

à une lutte contre l'iniquité. Les fictions que sont la liberté, l'égalité, le mérite, sont opérationnelles, structurant les groupes sociaux dans un monde où les classes et leurs luttes ont été effacées, laissant le champ libre à une sensibilité exacerbée aux inégalités. Au « chacun à sa place » s'est substitué un « à chacun selon ses mérites ». Dans ce jeu de chaises musicales, « le débat sur la qualité des chaises a fait place au débat sur la qualité des arbitres ». Si les inégalités sont fondées sur le mérite, elles légitiment une compétition démocratique généralisée, où l'individuel prime sur le collectif, où les classes sont remplacées par des minorités, elles-mêmes en compétition, faisant valoir leurs spécificités, revendiquant à la fois l'égalité et la différence. Ce modèle est fondé sur une autre fiction, statistique cette fois : si la société comporte 50 % de femmes, 15 % d'immigrés et 30 % d'enfants d'ouvriers, ces proportions doivent se retrouver partout. Ce qui peut déboucher sur de réelles utopies : on a aux USA, depuis Thomas Paine², le mouvement prônant la fin de l'héritage : abolition de l'héritage, mais pécule accordé à tout citoyen à l'âge de dix-huit ans, pour solde de tout compte. C'est bien là la métaphore sportive : « Si vous perdez, pas la peine de pleurer ». Ce qui était exploitation devient discrimination, les inégalités issues de la compétition deviennent légitimes, là où l'on voyait des classes on trouve désormais des minorités. À chaque groupe de mettre en avant ses handicaps et sa non-reconnaissance. Le modèle de justice tient dans l'injonction à s'engager dans la compétition méritocratique, pour laquelle il faut s'armer et s'entraîner, avec un transfert de la responsabilité vers l'individu : modèle profondément démocratique auquel le modèle scolaire est sensible. Il faut lutter contre le stigmate, obtenir à la fois l'égalité et la différence, dans une société mobile qui n'a plus d'homogénéité culturelle.

Éléments de débat

Quid de l'individualisme ?

Les inégalités se sont décollectivisées. L'individualisme est une valeur : les gens veulent choisir leur métier, leur vie. Le scandale n'est pas l'individualisme, mais la dépossession des individus des ressources qui leur permettraient d'être justement des individus. Nous avons à nous interroger sur les conditions de fabrication d'individus solides. Le passage d'un modèle à un autre ne résulte pas de l'individualisme, mais du capitalisme. L'individualisme n'est pas obligatoirement l'égoïsme. Le monde d'avant n'était pas plus généreux. Ne peut-on avoir sur les mouvements sociaux un regard optimiste ? On avait l'image d'un mouvement social total, mais on n'a jamais eu autant de mouvements sociaux qu'aujourd'hui. Ce qui ne signifie pas que cette société hyperactive réussisse à élaborer un projet politique.

Quel peut être l'impact de ces mutations sur la politique de la ville ?

Ce serait bien d'en rester là, pour ce qui est de la mixité : tous ceux qui appellent à la mixité la fuient à toute allure. Que veulent les habitants des « quartiers » ? De la sécurité, des services publics, et le loisir de s'en aller. La mobilité change tout. Certains « quartiers », il faudrait les détruire. L'écart entre les pratiques et les principes est immense, de même que l'absence de représentation politique de certaines catégories sociales. Voit-on des ouvriers à la télévision ? L'ouvrier français n'existe plus qu'à travers la figure du cas social. Un peu de politique universaliste serait une bonne chose.

² cf Thomas Paine, 1737-1809 - http://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas_Paine

Il s'agit bien d'un « changement sidérant », d'une rupture plus grande encore que celle de la fin du XIXe siècle quand se sont dissociés monde rural et monde industriel. Sans qu'il soit question de complot idéologique, l'explosion des inégalités n'est pas interdite. Aux classes se substituent les groupes discriminés, avec le risque de la concurrence des victimes et celui de solidarités très étroites... et celui, désagréable, de se fâcher avec ses amis. Le collectif s'efface : quand le militant ouvrier s'élevait dans la société, les collectifs fonctionnaient encore. Dans la concurrence organisée, que deviennent les perdants ? Aux États-Unis est apparue une élite noire : mais les autres ? Et n'est-on pas conduit à condamner les victimes ? « Vous n'avez pas réussi ? Prenez-vous en à vous-même ! » Pour que les uns méritent leur mérite, les autres doivent mériter leur non-mérite. Fiction du mérite : être bon en mathématiques, le mérite-t-on ? Que dire des personnes gentilles dont la société a besoin, quand la gentillesse n'est jamais reconnue ? Ce basculement se joue en priorité sur l'école, devenue une machine à sélection permanente, avec plus d'inégalités scolaires que sociales, ce qui est un vrai problème, avec des enjeux sur lesquels la société reste très ambiguë.

Accomplissement plutôt que progrès

La place de la religion est une énigme, la religion elle-même n'étant plus considérée comme anodine pour personne. Mettre en perspective généalogie de la modernité et religion, c'est interroger le temps, se placer sur le terrain des rapports entre temps religieux et temps du monde.

La modernité occidentale a été conquise contre la religion, tandis que les sociétés traditionnelles la conservent pour matrice culturelle de la politique et des rapports sociaux. Si ce schéma est trop rapide, il reste que, par rapport à cette emprise de la religion, la modernité déchire l'enveloppe religieuse en déconstruisant la vision du monde sous l'effet de la connaissance scientifique. Les cosmos sacrés s'effondrent ou se fissurent. Parallèlement, on assiste à un renversement des sources de la souveraineté : la Révolution française se passe hors des habits de la religion. Tout le pouvoir venait du Ciel, désormais la source du pouvoir est dans le peuple et la loi perd toute hétéronomie. En même temps est consacrée l'autonomie du sujet, de l'individu, du citoyen. La religion n'est plus la seule à dire le Bien, le fonctionnement social s'oriente vers une démocratie des singularités. La religion s'en trouve transférée de la sphère publique à la sphère privée. La France a donné de cet arrachement une vision abrupte, dans le jeu de la déchristianisation et de la guerre des deux France, celle de l'Église romaine et celle de la République.

Tout ceci appelle des nuances, que l'on détaille comment christianisme et judaïsme ont modelé la modernité, que l'on approfondisse la singularité juive qui veut que Dieu soit le partenaire d'un peuple, en permanente négociation, quand dans le christianisme l'Alliance se joue entre Dieu et chaque homme en particulier. Mais tout ceci caractérise la singularité de la situation occidentale, et il existe d'autres modalités de la modernité. La religion est-elle pour autant devenue périphérique ? Le schéma de la sécularisation peut être remis en cause, comme l'ont montré les évangélistes américains en « secouant » les sociologues. Le retour du religieux est probablement lié à l'incertitude de la modernité elle-même. Ce que les sciences sociales du religieux ont perçu, c'est que les signes de l'effondrement du religieux (qu'il s'agisse de la pratique religieuse comme des vocations) masquaient la prolifération des croyances, soient-elles molles, fluctuantes et bricolées : on a pris l'arbre pour la forêt. Plus d'institution religieuse pour fonder le grand récit de la croyance : à chacun de poursuivre sa quête spirituelle. Le bricolage du sujet croyant a permis de régler son compte au paradigme de la perte du religieux. C'est souvent en

faisant appel à la psychologie que les sociologues sont sortis de leur myopie, laissant son mystère à la religion comme fait social et culturel. Que dit de notre modernité la persistance du religieux ? On ne peut s'en tenir à des réponses faisant appel à la frustration ou à l'utopie.

On doit revenir à la centralité du temps, partir du temps religieux, qui a un impératif de continuité, qui assure le lien avec une lignée croyante. Toute forme religieuse s'organise en référence à une origine. La religion, tournée vers le passé, est intégratrice³ : « L'Église se répète indéfiniment ». Dans toutes les religions, l'expérience du monde doit être intégrée dans un récit, toute entière tournée vers son origine et sa tradition. La nouveauté elle-même est légitimée par la continuité. Un rite religieux n'est pas que répétition, il est aussi anamnèse, acte de mémoire.

Ce n'est pas sous l'effet d'un leader qu'advient une réforme religieuse, c'est comme engagement de retour aux sources. Vatican II se tourne vers une plus grande authenticité, et déjà la réforme de la Grande Trappe par Rancé³ était un retour à la règle, aux Pères du désert, à un régime de l'origine. C'est bien la spécificité irréductible de la religion que de se renouveler par le retour.

Les ruptures abordées dans ce séminaire ont-elles à voir avec le retour d'une forme de monachisme ? S'il n'existe pas de rupture entre religieux et temps de la modernité, est-ce le retour de la sécularisation ? Le temps moderne lui-même sort d'un temps religieux, des temps juif et chrétien, gouvernés par l'attente, la promesse du royaume, d'un temps messianique où se mettent en tension Eden perdu et Royaume futur – tension présente dans tous les rituels. Roch Hachana est composé de deux mots : Hachana, qui signifie « cycle » et Roch qui signifie « ce qui est nouveau ». Cette tension utopique a été investie par les idéaux de la modernité, le temps moderne restant un temps de l'attente, et l'histoire en constituant l'accomplissement. L'attraction du messianique marque une vraie affinité élective, ce qui offre une autre histoire de la religion, donc aussi de la modernité. L'impératif du changement est en synergie avec l'impératif d'accomplissement, ce qui est la clef de l'idée de progrès, idée moins universelle qu'on ne le croit.

Que trouve-t-on au cœur de la crise culturelle contemporaine ? La dissociation entre changement et accomplissement est liée au déplacement du collectif vers l'individuel.

Cette logique religieuse de la modernité peut s'exprimer de mille manières, sans obligatoirement endosser un credo ; elle peut même en appeler à la tradition républicaine. La figure du fidèle républicain va se multiplier au fil du temps, dans un contexte d'évitement de la croyance, comme manière de prise en charge de l'appel à l'accomplissement.

Étude de laboratoire

Les monastères n'ont jamais accueilli autant de monde. Ils sont pour la sociologue des religions « un véritable bonheur expérimental », un laboratoire où observer les articulations entre temps religieux et temps du monde. Dans l'espace du monastère se rencontrent des populations très diverses, avec des attentes diverses. Un moine affirme devant Danièle Hervieu-Léger « voir passer la terre entière ». Le monastère se définit par le retrait du monde et la totalisation intégrale du temps : on est face à l'immobilité parfaite du temps, paradigme du Royaume – immobilité qui se révèle rapidement être une fiction. Il n'existe pas de définition juridique du moine (mais un statut de la moniale), qui a à rendre compte de la promesse, et doit donc se donner à voir, d'où le jeu entre clôture et hospitalité qui est au cœur de l'attrait pour les monastères.

Du XIXe siècle à nos jours, c'est à partir des refondateurs que renaît le monachisme, avec des figures typiques et des moments-clefs qui ne sont pas seulement chronologiques. Au XIXe siècle, l'altercation entre temps religieux et temps du monde donne à croire

3 cf Maurice Halbwachs, 1887-1945

Éléments de débat

Ne s'agit-il pas encore de sécularisation : le monastère comme prestataire de services pour l'accomplissement individuel ?

Les moines eux-mêmes se posent la question, il leur arrive de penser qu'ils sont les témoins de la fin d'un monde. Ce qui est en jeu, c'est la folklorisation du monastère comme système de signes dont la grammaire aurait disparu. L'hospitalité inconditionnelle pose problème. Il y a là un capital culturel colossal, avec des acteurs réflexifs vertigineux qui disent que « la clôture n'est pas une barrière, mais une peau ». Oui, il s'agit aussi de sécularisation, avec un risque d'instrumentalisation.

Qu'en est-il de la religion et de la modernité non-occidentale ?

C'est difficile de transposer les concepts évoqués ici à d'autres contextes. Il ne faut pas généraliser au-delà du possible !

Comment se créent les utopies ?

L'utopie, c'est une manière de voir un futur autre en le référant à un âge d'or passé. Au XVIIIe siècle, l'idée d'une bonté primitive perdue a remplacé l'Eden. La sécularisation, c'est peut-être la dissolution de l'utopie.



Règle de Saint Benoît

CHAPITRE LIII

De la manière de recevoir les Hôtes

On doit recevoir les Hôtes, comme Jésus-Christ même, puisqu'il doit dire un jour, J'ai été voyageur et étranger, et vous m'avez reçu. (Math.25.) Il faut leur rendre à tous l'honneur qui leur est dû ; mais on doit avoir plus de considération pour les voyageurs, et pour ceux qui nous sont unis par les liens sacrés d'une même foi.

que l'on peut revenir en arrière, à la chrétienté médiévale comme modèle de société de la tradition. Il faut établir la société des moines comme société angélique. Ce sera le temps de l'abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire⁴, avec sa vision missionnaire et l'abbé comme figure dominante. Dans les années 1960, le temps religieux va chercher à déborder le temps du monde, avec réunions dans les églises, œcuménisme, expérimentations utopiques visant à immerger le temps religieux dans le temps du monde. La configuration, aujourd'hui, est nouvelle : c'est à partir des interrogations sur la modernité qu'est réactivé le monachisme, avec des questions sur la vie commune, la santé, le silence. Ces « hôtels » pas comme les autres, que vient-on y chercher ? « Un accomplissement » plutôt qu'un progrès collectif. On y manifeste sa modernité par la singularité de ses aspirations.

Mobilité et primauté du logement

« Peau » aussi, pour Jean Viard, que le logement protecteur de l'intimité, accueillant aux proches, lieu de culture, de techniques, d'échange et de respiration, primant même sur le lieu de travail. Le logement (et les choix privés) est devenu structurant, obéissant aux nouveaux codes que sont les vacances et le tourisme. Ce n'est plus seulement l'alvéole de la famille et de la vie privée, c'est devenu le cœur du lien social privatisé, avec des équipements culturels nombreux et complexes. L'espace extérieur a pris une place importante, porteur des désirs d'air, de soleil et d'eau : en France, on recense un million de piscines privées !

C'est vers les grands espaces touristiques que migrent, en masse, les logements et leurs habitants, comme au XIX^e siècle on migrerait vers les régions minières. Depuis la fin de la 2^e guerre mondiale, le marqueur premier des territoires est le tourisme, qui dit quelles régions sont désirables, assisté de la peinture, de la photographie, du cinéma. Il s'agit de constructions imaginaires efficaces.

La région Provence – Alpes – Côte d'Azur s'enrichit chaque année de soixante six mille nouveaux habitants, la région nantaise de vingt mille. Il s'agit de flux complexes et puissants qui amènent à se demander qui intègre qui.

Les sociétés sont bâties sur l'espace, un espace qui n'est plus régulé par les guerres, où les frontières s'effacent : nous savons désormais que nous vivons sur une Terre unique.

Le logement comme facteur de mobilité transforme le territoire français, seul pays à être un espace touristique intégral, en « ville mondiale », avec des villes que le TGV rapproche. C'est toute la France elle-même qui devient ville mondiale, où l'on se déplace en deux heures d'une ville à l'autre. Les mobilités ne sont plus les mêmes : sur le littoral méditerranéen, on part moins en vacances. D'aucuns veulent vivre près de leur travail, mais avoir une résidence secondaire. Et il y a tous ceux qui sont à côté de la ville. La répartition géographique se fait en fonction des moyens, aboutissant à des hauts lieux aisés et à des quartiers de relégation, les riches sachant « faire classe » ensemble.

Le tourisme, que l'on peut définir comme la laïcité du voyage, devient un immense atout, qui reconfigure la représentation de tous les territoires. Les monastères ont été les premières chaînes hôtelières : l'invention de l'hôtel par les religions ont aussi été l'invention du tourisme. On est d'abord allé voir Rome, Athènes, l'Égypte, puis on s'est intéressé à la nature, dont la découverte a été proposée par les protestants. En allant à Rome, les protestants anglais découvraient Nice. Patrimoine et nature vont construire une autre représentation du territoire, la France va se retrouver au cœur du processus touristique : il vient en France, chaque année, plus d'étrangers que ne vivent en France d'habitants. Le tourisme représente de 7 à 8 % des emplois. C'est le seul pays à se trouver entièrement dans l'espace touristique, totalement mis en scène, où les zones qui connaissent le

4 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_Sainte-Marie_de_la_Pierre-qui-Vire

meilleur développement économique sont aussi celles qui ont valorisé ou construit le tourisme, ce qui devrait attirer les entreprises et les compétences rares. La carte de la haute technologie et des compétences se superpose à celle des résidences secondaires. Faut-il pour autant faire des choix d'abandon de certains territoires ? Faut-il aider ou abandonner Vesoul, ou des territoires de reliquat comme ceux qui se situent au-dessus de Digne ? Sur tous les continents, les populations visent la mer, parce que l'imaginaire de la mer domine, et que cette « société de l'eau nous met dans la mondialisation ». L'urbanité s'est généralisée, l'opposition urbain / rural n'existe plus – sauf pour les élus. Il y a des urbains et des extra-urbains. Tout le monde se repositionne par rapport à la ville, et les entreprises tiennent compte de ce processus.

Les retraités sont 48 % à rêver de déménager, la demande des pays du nord en France est forte, mais on n'a sur la question aucune politique publique. La France du nord fait un travail gigantesque : elle a compris qu'elle n'est pas seulement le nord de Paris, mais le sud des Flandres. Le tourisme est un ingrédient indispensable du développement, et chaque territoire a à travailler sur les imaginaires touristiques.

Par ailleurs, le monde agricole n'a pas su saisir l'occasion de la nature. L'obsolescence de l'opposition rural – urbain, qui n'existe plus que pour les territoires administrés, met en suspens la question de la « réunification du monde vert ». Le vivant et le marquage du temps deviennent des questions essentielles, mais si l'on a su sacrifier les paysages, on n'a pas su sacrifier l'espace qui nous nourrit.

« Le XXI^e siècle sera celui de la réunification de l'humanité » assignée à un monde fini : « Gagarine signifie la clôture de Christophe Colomb ».

Éléments de débat

Insister sur le logement, sur le tourisme : on est dans le qualitatif, alors que les politiques publiques insistent sur le quantitatif. L'attractivité des territoires mènerait à un jeu à somme nulle, avec des populations flottantes qu'il faudrait attirer ? Ce serait alors la guerre de tous contre tous, où ce que gagneraient certains territoires serait perdu par d'autres ?

Les élus croient souvent que les populations sont des stocks, alors que ce sont des flux que les pouvoirs publics ne prennent pas en compte. Comment mettre en place des processus qui garantissent que les gens aient le choix ? Qui choisit ? Qui subit ? L'État n'a pas à faire le bonheur des gens, mais à leur garantir des stratégies dans les territoires, qui eux sont pris dans les images. L'État doit mettre des bornes, sacrifier la terre agricole et la beauté. Il faut décider ensemble ce qui est à protéger, définir de grandes responsabilités collectives, réguler les intérêts des habitants.

Mobilité et migrations

Choisir, subir, avoir ou pas une stratégie : les immigrants sont sans doute fortement concernés par ces trois verbes. La société française se représente comme égalitaire, mais a-t-elle su créer les conditions de gestion de la diversité ? Question à laquelle se propose de répondre Patrick Simon, en s'appuyant sur les données de l'enquête « trajectoire et origine » conduite par l'INSEE et l'INED.

Dans ce monde fini, toutes les migrations ne se ressemblent pas. Les humains circulent, par plaisir ou par nécessité. La France attire chaque année plus de touristes qu'elle ne compte d'habitants, qui viennent et repartent. Quand ils restent et s'installent, ils deviennent des « migrants » première, deuxième, parfois troisième génération. Ceux qui viennent hors des frontières de l'Union européenne s'installent dans les territoires délaissés ou relégués, posant à une nation particulièrement égalitaire des problèmes de « minorités », de « discrimination », de « diversité », d'« intégration ».

Un modèle d'intégration en débat

Le modèle français d'intégration est, depuis le milieu des années 1980, mis en débat quant à sa capacité à créer de la cohésion. Ce modèle assure-t-il de la fusion ou de la fragmentation ? La marche pour l'égalité de 1983⁵ a été un événement déterminant, de même que la question de la 2e génération, qui ne s'était posée ni pour les portugais, les polonais ou les italiens. Avec les émeutes de 2005 émerge le problème de « l'identité », en même temps que s'impose la question des discriminations. En raison des mutations dans l'industrie, les immigrés se sont trouvés mis sur la touche, en même temps que leurs enfants connaissaient des difficultés sur le marché du travail, victimes de préjugés et d'une différence de traitement. La solution proposée s'énonce en termes d'urbanisme, de territoire. A la fin des années 1990, on se tourne vers la lutte contre les discriminations, avec pour enjeu de changer la société pour s'adapter à la seconde génération. A-t-on affaire à un délit d'adresse ou à un délit de faciès ? À une responsabilité de la société ou à la responsabilité des personnes ? Le destin de classe est-il articulé à une stratification fondée sur l'origine ?

Une connaissance qui progresse

La connaissance progresse, qui permet d'alimenter ce débat théorique. Des « testings » menés à l'initiative du Bureau international du travail, en 2007, montrent que l'on a trois à cinq fois moins de chance d'être reçu pour un entretien d'embauche quand on a un nom maghrébin, que la probabilité de connaître le chômage est de 1,5 à 4 fois plus forte, sans qu'intervienne quelque idéologie raciste : « Nous sommes tous des discriminants », et c'est par volontarisme que l'on contrarie les préjugés. On sait aussi qu'en dépit d'aspirations éducatives élevées, l'orientation des jeunes d'origine étrangère les conduit le plus souvent à des formations professionnelles. Le temps d'attente pour l'accès au logement social est trois fois plus long pour les ménages d'origine maghrébine.

De 2008 à 2009, une enquête a été menée auprès de vingt-deux mille personnes de 18 à 60 ans pour mieux cerner la diversité des populations : 3 800 de la « population majoritaire », 8 500 immigrés, 8 200 descendants d'immigrés, 1 400 natifs des DOM (ou leurs descendants), en focalisant l'étude plus spécialement sur l'Île-de-France (et plus spécialement en Seine-Saint-Denis), qui est la principale région d'installation des immigrés. La France compte 5,2 millions d'immigrés, arrivés en France selon des temporalités diverses. La seconde génération est en croissance continue (6,5 millions de personnes, soit 10 % de la population française), ce qui fait de la France une société multi-culturelle où

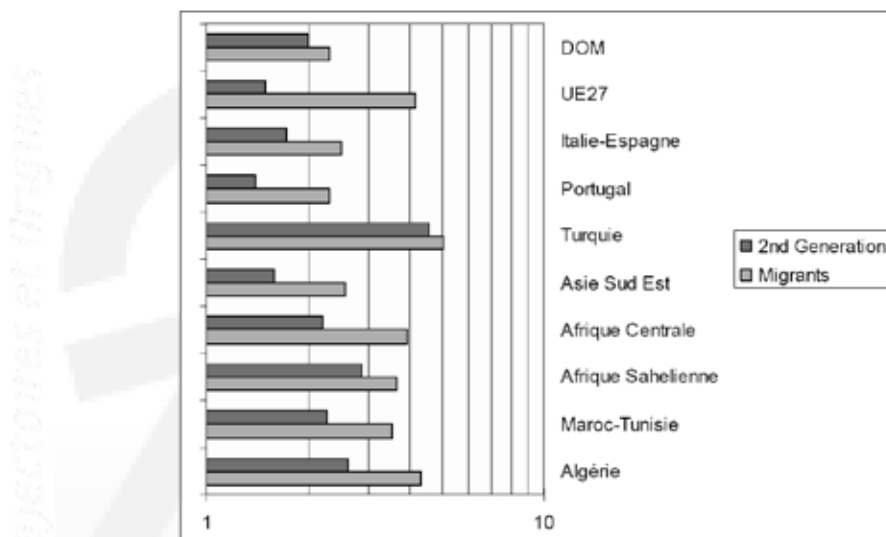
5 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Marche_pour_l'_%C3%A9galit%C3%A9_et_contre_le_racisme

48% des descendants d'immigrés ont un parent non immigré. Le village planétaire n'est pourtant pas présent dans le discours public sur l'identité nationale.

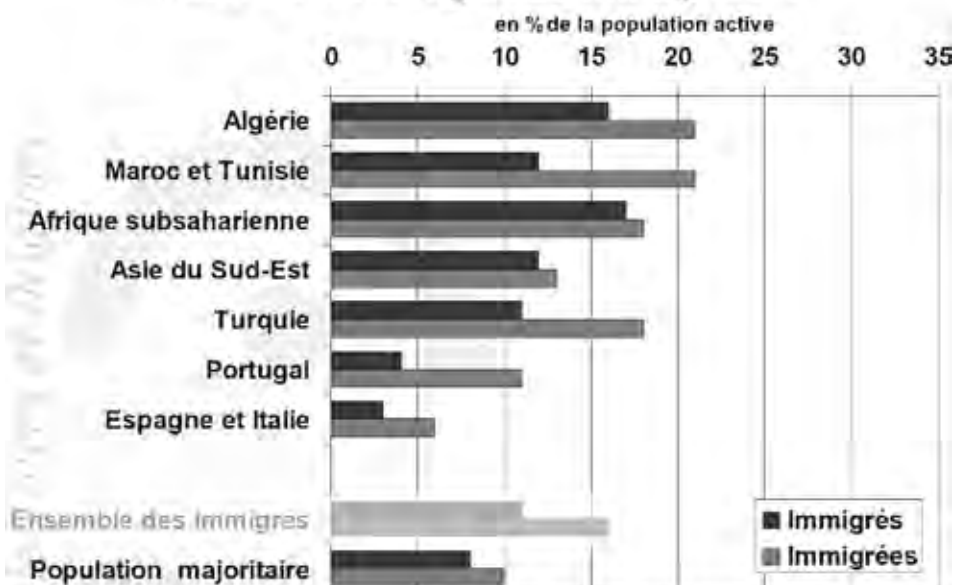
Diversité des origines (%)			
	France métropolitaine	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis
Maghreb	4	14	28
Afrique Subsaharienne	2	7	12
Europe	9	11	12
Asie	1	3	6
Turquie	1	1	3
Autres	1	3	6
DOM	2	4	8
Population majoritaire	76	57	25

Risques relatifs de vivre dans un quartier immigré

Odds Ratio, controle par sexe, age, education, pcs, taille unité urbaine et origines sociales



Taux de chômage des immigré-e-s



Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008
 Champ : actifs immigrés âgés de 18 à 50 ans vivant en France métropolitaine

Ségrégations et effet quartier

On sait que les immigrés subissent une ségrégation spatiale : concentrés dans les mêmes quartiers, ils concentrent aussi les plus forts taux de chômage et s'établissent dans les quartiers les plus défavorisés. Quand leurs descendants quittent le foyer, où vont-ils ? Ils s'établissent dans une moindre proportion dans des quartiers de forte immigration, avec un « risque » plus important pour les enfants dont les parents sont originaires d'Afrique sahélienne ou de Turquie de demeurer dans un quartier de forte immigration et défavorisé. Les « minorités visibles » sont plus particulièrement sensibles à ce « risque ». Quelles sont les conséquences de cette ségrégation spatiale ? Il s'agit d'un reflet de l'histoire, mais on ne saurait déterminer si le fort taux de chômage des immigrés implantés dans les zones urbaines sensibles (ZUS) est imputable à la zone elle-même ou à ses habitants, même si « l'hypothèse de comportements plus fréquemment discriminatoires à l'encontre des garçons diplômés originaires des ZUS ne peut être rejetée ». « L'effet ZUS reste toutefois modéré par rapport à d'autres facteurs de disparités, notamment les effets liés à l'âge, à l'origine nationale, au niveau de formation, à l'expérience professionnelle et à la durée du dernier emploi » (Choffel et Delattre, DARES, 2003 - enquête TDE). La ségrégation spatiale s'accompagne, à l'intérieur des barrières des quartiers, d'un phénomène de composition de réseaux et de choix du conjoint. La question centrale qui se dégage de cette enquête est de mettre en évidence des frontières invisibles qui donneraient crédit à l'idée de divisions constituées par les pratiques. Les ségrégations sont plus marquées dans le travail que dans la vie quotidienne. Les Maghrébins sont-ils des Bretons comme les autres, ou a-t-on affaire à une dynamique comparable à celle des États-Unis ?

Éléments de débat

La Seine-Saint-Denis offre-t-elle une porte de sortie pour les immigrés ?

Ce département peut se développer sur place. Les quartiers aussi se transforment, et la répartition spatiale ne rend pas compte de la qualité de vie du quartier. Une des portes de sortie, c'est de donner la priorité au développement. La question qui reste en suspens : quand on a réussi socialement, est-on encore maghrébin ? On ne voit plus un immigré qui se présente aux élections comme maghrébin.

Géographie : une leçon de choses

Les fonctions économiques de l'espace

La mobilité des personnes, l'étirement des chaînes de production, la mondialisation des échanges engendrerait, selon certains auteurs, un monde « plat », dans lequel les singularités des lieux seraient appelées à disparaître. Pourtant, c'est l'inverse que l'on constate : les spécialisations entre les différents territoires ont plutôt tendance à s'accroître, sous l'effet de phénomènes apparemment contradictoires d'agrégation et de dispersion : la polarisation des activités « mondialisées » s'accroît en raison de l'affirmation du phénomène métropolitain, pendant que certains territoires se spécialisent dans l'accueil d'activités résidentielles ou récréatives. Cette spécialisation signifie aussi que les liens d'interdépendance entre les territoires s'accroissent : plus ils sont spécialisés, plus les territoires dépendent les uns des autres. Ces nouvelles géographies productives, face aux crises qui secouent les économies capitalistes appellent aussi à repenser le logiciel de l'aménagement du territoire. Ce sont à la fois les mécanismes explicatifs de cette nouvelle donne et leurs conséquences pour l'aménagement du territoire que le séminaire entend explorer.

- Laurent Davezies
- La circulation invisible des richesses : crise et territoire, saison 1

- Nadine Cattan
- Villes, territoires et systèmes urbains: les trois interdépendances

- Ludovic Halbert
- Nouvelles géographies productives et financiarisation de l'immobilier d'entreprise

- Odile Bovar
- Enjeux et facteurs de la cohésion territoriale

- Laurent Davezies
- Les systèmes productivo-résidentiels : crise et territoire, saison 2

- Gilles Le Blanc
- L'industrie et les territoires

- Stéphane Cordobès
- Territoires 2040 : questions pour l'action publique d'aménagement du territoire

- Yannick Imbert
- Michel Yahiel

Comment, dans les années prochaines, doit se recomposer le « logiciel » de l'aménagement du territoire ? Quelles seront les priorités ? Où faudra-t-il concentrer les moyens ? Quels sont les « signaux faibles », les questions émergentes et les risques économiques et sociaux majeurs ? En conséquence, comment les principaux acteurs de l'aménagement du territoire que sont - au moins nominalement- la DATAR et les Régions doivent-ils renouveler leurs relations, leurs instruments et leurs stratégies ?

« Développement local », « développement des territoires », Laurent Davezies est formel : « Il n'en existe pas une définition, il en existe beaucoup ». De quoi est-il question ? Du produit intérieur brut ? Des entreprises de production ? De l'indice de développement humain ? Les territoires se définissent-ils par leurs périmètres vus comme frontières et ce qu'elles contiennent, où s'exercent des pouvoirs locaux ? Ou comme des espaces poreux, perméables, caractérisés par les relations entretenues avec ce qui n'est pas eux, dans des voisinages plus ou moins proches ou lointains ? C'est à la dynamique géographique française que s'est intéressé le second séminaire.

Appréhender les flux

Le regard sur les territoires est divers. La vision à travers les entreprises est une des modalités de perception des territoires, une vision dominante dont on peut prendre le contre-pied.

Le développement local pourrait être la capacité à créer des richesses. L'indice de développement humain renvoie à la question « comment vont les gens ? » On admet alors que les élus mènent des politiques au service du bien-être des populations, quand les électeurs veulent de l'emploi, un revenu qui s'améliore, l'accès aux services. Autour de Jean Gadrey⁶, les économistes de la région Nord – Pas-de-Calais, sur la base des travaux de Amartya Sen⁷, ont défini des indices de développement humain synthétiques qui tiennent compte des accidents du travail, du taux de réussite scolaire, etc. On peut aussi se prévaloir de l'indice de santé sociale⁸. La région Île-de-France, première par le PIB, n'est plus que 18^e pour l'indice de santé sociale, où excelle le Limousin. Depuis 1980 sont observées des divergences entre géographie du PIB et géographie des revenus, alors que depuis 1850 création de richesses et revenus étaient fortement liés : c'est en travaillant que l'on gagne de l'argent. Historiquement, les territoires qui savaient bien vendre déterminaient leur état de santé. Mais depuis 1950 l'activité s'étale sur l'ensemble du territoire national, en raison d'une recherche de bas coût de la main d'œuvre. Les régions sans politique économique mettaient au point des mécanismes de rééquilibrage, le capital se déplaçait suivant des intensités relatives au coût de main d'œuvre, tout allait bien. Mais à partir de 1980, le capital se concentre à nouveau dans les régions les plus développées, les investissements se concentrent dans les régions les plus industrielles. Apparaît le concept de métropole. Il est vrai que dans les décennies antérieures, le cycle de vie des produits était long : la 2CV a été produite pendant cinquante ans, aujourd'hui un microprocesseur a six mois de durée de vie. La valeur ajoutée imputable à la richesse est devenue plus importante, et la fabrication a franchi les frontières. C'est au Maroc que les Français vont produire, pas dans le Limousin, ce qui crée une rupture de l'étalement de la production sur le territoire. Il s'agit d'un changement radical que les économistes vont devoir interpréter. Leurs modèles explosent, ne permettant plus ni de comprendre, ni de prévoir, ce qui est ennuyeux pour une science normative. Arrive Paul Krugman⁹, en 1993, premier économiste à s'intéresser à la localisation des activités. Son interprétation devient dominante : les territoires denses et peuplés sont gagnants, les coûts de transport diminuent (ce qui peut être contesté), et les coûts de transaction pour obtenir les ressources sont essentiels – coûts monétaires, mais aussi en termes de risque et de garantie. La question centrale est celle des organisations ; l'entreprise doit minimiser les risques.

6 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Gadrey

7 cf https://fr.wikipedia.org/wiki/Amartya_Sen

8 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_de_sant%C3%A9_sociale

9 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Krugman

La ville est un marché, avec beaucoup d'offre et de demande, beaucoup de population et peu d'étalement. Dans la métropole de grande taille, fluides, offre et demande se rencontrent. En fonction de la taille, de la densité et de la vitesse, les villes obtiennent des résultats différents.

L'envers de cette évolution, c'est que les autres territoires seraient perdants. La description d'un phénomène observé crée une panique chez les économistes. On passe d'un système d'avantages comparatifs à un système d'avantages cumulatifs. Que les plus riches soient aussi ceux qui se développent le mieux est source d'inquiétude. Toutefois, on rencontre un défaut dans le raisonnement, puisque depuis 1960 les disparités de revenu par habitant ne cessent de décroître régulièrement. Les inégalités sociales ont augmenté ? La pauvreté a augmenté, de même que le chômage, mais selon l'outil et l'échelle de mesure, la question des inégalités sociales ne reçoit que des réponses ambiguës. À l'échelle des grands territoires, les inégalités diminuent, la concentration de la valeur ajoutée n'empêche pas l'égalisation des revenus. Qu'est-ce qui explique cette dissociation ? Ce sont les mécanismes de redistribution invisibles. En 1980, l'Île-de-France captait 25 % du revenu brut des ménages, en 2009 elle ne représente plus que 22,5 % de ce revenu. Ce qui signifierait que plus les régions produisent de richesses, moins elles en profitent, et que ceux qui contribuent le moins à la richesse nationale seraient les mieux portants ! La région capitale souvent accusée d'aspirer les ressources nationales serait le garant du bien-vivre dans des régions moins bien dotées ? Le phénomène s'observe dans tous les pays industrialisés. Ce paradoxe ouvre sur une lecture de la géographie territoriale en termes d'échanges, de flux, de mobilités, à toutes les échelles.

La question de la production et du développement sont en fait des questions distinctes, faisant appel à deux mécanismes, un mécanisme public et un mécanisme privé. Dans le mécanisme de redistribution par les pouvoirs publics, la génération des recettes et des dépenses obéissent à des logiques différentes. On sait à travers des études de la Commission européenne que les régions riches financent les régions pauvres. Les crises de 2008-2009 n'ont eu aucun effet sur les revenus ni la consommation, qui a même augmenté. Mais que va-t-il se passer maintenant ? S'attaquer aux revenus et à la consommation aura un impact important. Augmenter les impôts ou réduire les dépenses risque d'avoir des effets différents selon les régions. Quant au mécanisme privé, il concerne les revenus, salaires, retraites, prestations sociales et sanitaires, qui circulent énormément, de même que circulent les dépenses relatives au tourisme (plus de 100 milliards d'euros par an) ou les revenus des navetteurs, qui ne vivent pas là où ils travaillent, contribuant au PIB d'un lieu et au revenu d'un autre. Si l'on considère les trois cent cinquante zones d'emploi, on constate que la production représente 17 % des richesses, le secteur public 8 à 10 %, ce qui vient de l'extérieur (migrants, tourisme, retraites) 53 %, et le système productif en compétition 20 %. Les territoires qui vont le mieux sont ceux qui bénéficient de revenus non productifs : les retraités quittent les régions les plus productives, mais aussi les jeunes actifs. On est là dans un jeu très complexe, où l'on remarque que les régions qui se croyaient perdues sont désormais celles qui se portent au mieux, comme en témoigne la Bretagne.

Éléments de débat

En somme, la redistribution entre les personnes bénéficie plus aux territoires que la redistribution explicite entre territoires ?

Les politiques territoriales implicites, qui couvrent les retraites, les routes, les hôpitaux, les services publics, bénéficient bien plus aux territoires. Mais on se focalise sur les politiques explicites.

80 % des revenus ne relèvent pas du système productif : est-ce une bonne nouvelle ?

80 % des revenus qui entrent sur un territoire... C'est un phénomène observé dans tous les pays industrialisés. Jamais on n'a autant mutualisé, c'est exceptionnel dans l'histoire. Bonne ou mauvaise nouvelle ? On change d'échelle géographique et d'équations. Le développement d'un pays n'est plus la somme des développements de ses régions.

Quid des désirs de séparatisme des territoires les plus riches ?

On retrouve à l'échelle locale les mêmes phénomènes qu'entre régions. Sur les dix-huit SCOT de la région Rhône-Alpes, seize sont très contents, et deux bien moins. Les deux mécontents sont Lyon et Saint-Etienne : les seize premiers vivent des deux premiers. Le mécanisme de solidarité est bien vécu en France, et l'identité régionale a peu d'effet. Mais en Espagne, en Italie, en Belgique, la mutualisation est remise en cause, et la fragmentation possible est en effet inquiétante.

Lieux et liens

Il ne s'agit pas seulement pour un territoire de faire « masse », mais aussi de repérer et valoriser les liens avec les autres. Pour Nadine Cattan, « les territoires jouent entre eux, pas contre les autres ».

Au centre des conceptions actuelles, il faut placer la réalité mobile, concevoir l'organisation spatiale dans une approche relationnelle qui dépasse l'intérêt pour les localisations, penser les territoires en termes d'interdépendances. Manuel Castells¹⁰ invite à concilier les espaces des lieux et des liens : on peut aller au-delà des conceptions figées du développement territorial, réfléchir aux futurs modèles territoriaux au prisme d'une approche par le système urbain, dont le fondement est le lien.

Tous les experts s'accordent à dire que les territoires sont en transformation, que les villes sont à la fois vecteurs et récepteurs des dynamiques, que des organisations complexes voient le jour. Ces polarisations renforcent en effet les métropoles. Mais notre connaissance des systèmes urbains, malgré des recherches nombreuses, demeure éparse, segmentée, sectorielle, partielle, voire partielle.

Prenons l'exemple des flux aériens en Europe, dont la carte répond à deux modèles : d'une part des flux qui vont du centre à la périphérie, d'autre part une hiérarchie des grandes métropoles comme têtes de pont, deux visions qui réduisent notre représentation à des territoires fonctionnant à deux vitesses, des pôles dominants et des espaces

¹⁰ cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Manuel_Castells

périphériques. Il ne s'agit pas uniquement de vues de l'esprit, car la portée symbolique de ces visions fausse la réalité. On peut changer de perspective, rencontrer des formes plus réticulées. Par exemple, si l'on s'interroge sur les portes d'entrée en France : de quels flux parle-t-on ? Les déplacements non contraints de la société mobile de loisirs, les échanges informels, le tourisme, les migrations, montrent que beaucoup de villes du sud sont en première ligne comme points d'entrée dans le territoire européen. Mais si l'on considère la durée des séjours, la carte n'est plus la même, et si l'on superpose à ces flux ceux de la mobilité étudiante, la vision est encore différente, elle devient celle de l'Europe des capitales, un réseau plus équilibré. Par exemple, Paris et Dublin échangent exactement le même nombre d'étudiants. La superposition de ces flux envoie un message décalé par rapport aux cartes classiques : les villes moyennes des périphéries européennes sont très attractives. Et la carte est encore différente si l'on différencie les flux par genre : les préférences des filles manifestent un nouveau modèle migratoire, où la qualité de la vie importe plus que l'emploi. Superposer les cartes des flux permet de raconter des histoires multiples, donnant à voir une Europe plus polycentrique que la seule Europe des capitales.

Archipels

À l'initiative de la DATAR, une étude a été menée sur 354 aires urbaines françaises, croisant sept types de liens : mobilité domicile-travail, migration résidentielle, système à grande vitesse (avion et TGV), lien établissements-siège dans les secteurs technologiquement innovants, partenariat scientifique européen, lien établissement-siège dans tous les secteurs d'activité, lien résidence principale-résidence secondaire. Vingt-six systèmes urbains de proximité (hors Paris) soulignent que les mises en réseau locales s'inscrivent dans des limites régionales. Un seul système urbain est trans-régional, celui de Dijon-Besançon. Chaque lien est robuste, représentant au moins trois types d'échanges. À l'échelle des liens de métropole à métropole, l'arrimage entre systèmes (au moins quatre indicateurs de l'échange) est également robuste, avec Lyon en tête de liste, suivi d'Aix-Marseille, de Bordeaux, Toulouse, Rennes, Montpellier. L'arrimage à Paris se fait à partir de nombreux pôles, villes moyennes ou petites villes, avec cinq systèmes où le relais passe encore par les métropoles (Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Cannes). Il faut savoir présenter à un investisseur, par exemple, que Nantes a des liens, donc des ressources, qui se situent ailleurs, à Lyon ou Brest, ou des partenariats scientifiques avec Brest ou Toulouse.

En adoptant cette approche, les modes de structuration des territoires apparaissent comme diversifiés, fonctionnant à plusieurs échelles. L'image de l'archipel illustre bien la modification à apporter à notre système de pensée : les villes n'ont plus une polarité unique, la centralité se décline au pluriel, comme réseau de réseaux. Cette image peut effrayer, mettant à mal une perception des territoires comme prévisibles et délimités. La fluidité fait peur aux chercheurs, en niant la distance comme fait structurant ; elle fait peur aussi aux responsables de l'aménagement, qui perdent le principe d'ordre, la limite, le dedans et le dehors. Les freins à admettre la mobilité sont symboliques, ils s'appuient sur une métaphysique de la sédentarité. Ils sont conceptuels, parce qu'on ne sait pas associer territoire et mobilité. L'image de l'archipel oblige à interroger l'espace-réseau, l'espace discontinu. Le défi est d'intégrer l'éphémère dans la pensée de l'espace et de mettre au point une gouvernance de réseau. La réalité mobile n'est pas la fin des territoires, mais leur multi-appartenance. Le territoire lui-même est déjà un réseau, qui se décline dans un ici proche et un ailleurs lointain.

Éléments de débat

Comment introduire ces idées dans les politiques publiques ?

On ne sait pas aujourd'hui mener des politiques territoriales qui sortent du local.

Quels sont les flux dominants ?

La plupart des sept flux répertoriés dans l'étude de la DATAR sont complets, avec une prédominance des liens économiques, sociaux et de partenariat. Pour les grandes transversales, on note des spécialisations.

Les lieux de la production

Les métropoles, c'est évidemment de l'immobilier, et les marchés financiers exercent une influence croissante sur le régime de la production de l'immobilier économique. Ce n'est pas nouveau, déjà à l'époque de Haussmann étaient émises des obligations. Ce qui est nouveau, c'est l'importance des logiques financières dans l'espace urbain, produisant la construction, mais aussi la disparition de quartiers entiers. Quelle interprétation donner de ce phénomène ? Il en existe plusieurs : la logique des acteurs privés (Bouygues, Nexity) renvoie aux actionnaires ; les classes moyennes, avec des dispositifs comme celui issu de la loi Scellier, se transforment en agents financiers ; les acteurs publics, en souscrivant à des emprunts toxiques, font reposer l'action locale sur la financiarisation ; les investisseurs enfin deviennent directement acteurs du développement urbain (en témoignent les autoroutes ouvertes aux investisseurs financiers, les grands équipements du port de Singapour, les bureaux de Bangalore ou encore le CNIT à la Défense). Des projets entiers de rénovation urbaine sont confiés à des banques ou des assurances.

Plus-value contre revenu locatif

Est-ce que l'histoire change, pour les territoires ? En premier lieu, la demande expliquerait la structure des activités, leur localisation étant le résultat d'une demande des entreprises. C'est exact dans deux cas sur trois en ce qui concerne l'implantation des PME-PMI, qui dépend du lieu de résidence optimal du chef d'entreprise. En second lieu, on aurait une évolution structurelle sur le temps long : avec la banalisation des locaux, les propriétaires peuvent aisément les échanger entre eux. On passe d'un modèle où les entreprises sont propriétaires à un modèle où elles sont locataires, externalisent le parc immobilier, diminuant d'autant les immobilisations dans leur bilan. Les actionnaires demandent que l'entreprise travaille sur son cœur de métier, pas sur l'immobilier. Le facteur essentiel de cette évolution a été la politique néo-libérale des années 1970, où fonds de pension, fonds souverains, capitaux, sont sommés de circuler et s'investir : ils le font dans l'immobilier à hauteur de 5 à 10 %. Banques, fonds spéculatifs et fonds de retraite se saisissent de l'immobilier pour accroître la valeur de leur capital, avec une préférence pour l'immobilier d'entreprise, en jouant sur des temps courts. L'immobilier devient plus « liquide », facilement échangeable. Apparaissent des méthodes de gestion nouvelles. Les compagnies d'assurances elles-mêmes, réputées assurer une gestion de « bon père de famille » avec des rendements de long terme, raccourcissent le temps de retour sur investissement. Le temps de portage d'un immeuble tombe à quatre ou cinq ans : cette « stratégie dynamique » change la relation à l'immeuble, les revenus issus de

la plus-value passent au premier plan devant les revenus locatifs.

La ville est alors « saisie dans des formes de circulation financière », note Ludovic Halbert. La cartographie du patrimoine acquis depuis 2004 par les investisseurs financiers montre une surconcentration dans les grandes villes et en Île-de-France (70 à 80 % du patrimoine), qu'il s'agisse d'immobilier d'entreprise, de surfaces commerciales ou logistiques. Cette hypersélectivité fait que soixante communes en France se partagent l'essentiel des investissements, qui se portent de préférence sur des objets standardisés et reconnaissables, de grande taille, en filtrant les occupants (grands comptes, grandes surfaces, entreprises AAA). Le « ticket d'entrée » est de l'ordre de un millions d'euros, et on entre dans une course à la taille, puisque gérer moins d'immeubles coûte aussi moins cher, de même que dans une réduction de la durée des cycles. Concentration métropolitaine et financiarisation se renforcent mutuellement, laissant peu de place aux PME et aux start-up, mais aussi aux villes moyennes.

Typologie territoriale

Il est dès lors possible de dresser une typologie territoriale : le territoire-refuge que constitue l'Île-de-France, les régions métropolitaines en décalage de cycle (villes nouvelles, puis, de 1990 à 2007, la Seine-Saint-Denis, et bientôt les quartiers des gares parisiennes). Les pouvoirs publics ont à répondre par un planning. La demande espère faire venir les capitaux, mais se heurte à la logique interne de l'industrie de l'investissement, qui bénéficie ou croit bénéficier de plus d'information sur tel ou tel territoire, qui privilégie de manière « naïve » le territoire qui lui est le plus familier et se comporte souvent par mimétisme. Il est primordial de réussir à séduire les acteurs territoriaux, et important pour ces derniers de réussir à séduire les investisseurs. Ce qui peut aboutir à construire des territoires tendus vers la production d'immobilier d'entreprise, comme Euromed ou l'Île de Nantes – ou buter sur des refus. Il est des territoires qui se ferment aux capitaux et choisissent de créer un régime de production différencié et localisé.

Investir et appauvrir ?

Le paradoxe est que les acteurs politiques territoriaux recherchent les investisseurs immobiliers, signe de l'attractivité reconnue de leur ville, alors que ceux-ci contribuent à appauvrir et à concentrer les activités productives. En effet, la financiarisation soutient-elle le développement territorial ? On sait que les investisseurs filtrent les entreprises, et que se font éjecter activités peu formalisées, services et PME, toutes les activités ordinaires dont a besoin une collectivité. On se soucie peu des dynamiques de croissance sur le temps long, ce qui renvoie au débat sur le développement par l'immobilier ou par les clusters. Si la ville est saisie par la finance, qu'advient-il de la finance saisie par les collectivités, quand l'enjeu est de capter la valeur financière et immobilière ? Les investisseurs savent très bien s'organiser, repérer les avantages fiscaux, et définir une stratégie d'évitement des confrontations avec les pouvoirs publics, voire de pression sur ces derniers. Il y aurait lieu de repolitiser les investisseurs, de les impliquer et de les territorialiser.

Observatoire des territoires

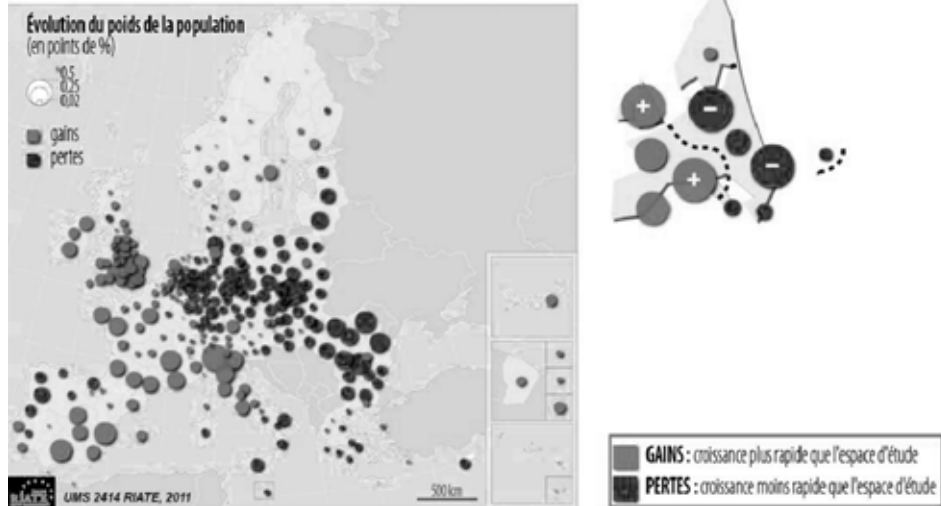
Dans le cadre du rapport remis tous les ans au Parlement sur la cohésion territoriale, la DATAR apporte des éléments de repérage sur l'évolution des territoires¹¹. Le dernier rapport apporte un éclairage sur l'articulation entre cohésion territoriale et compétitivité, en traitant les thèmes de la solidarité entre régions, des atouts des territoires pour leur

¹¹ cf <http://www.datar.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/node>

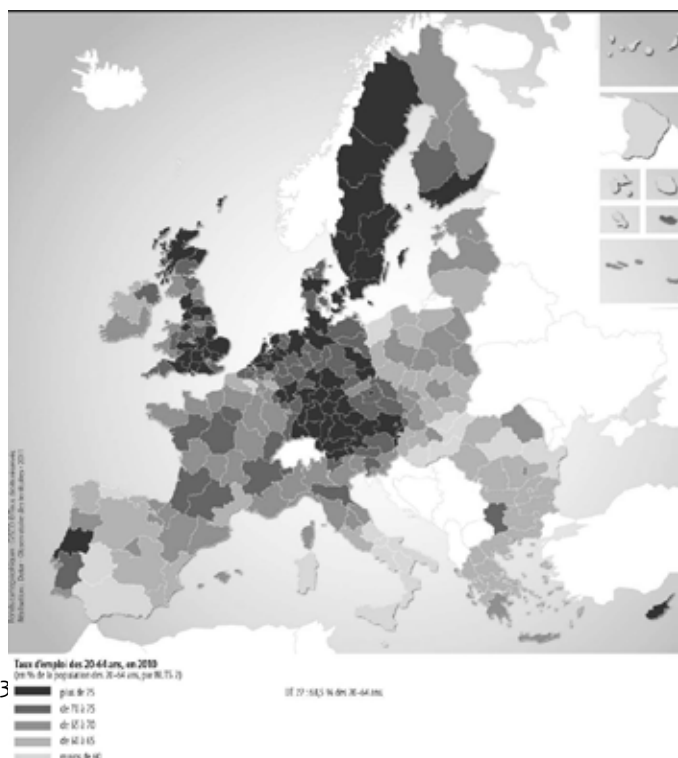
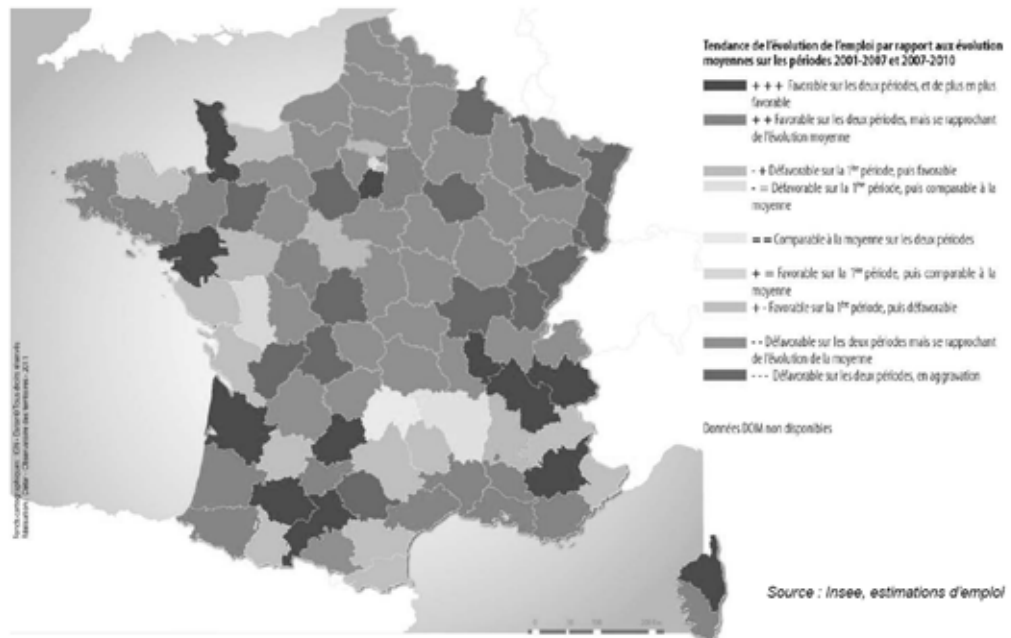
Les régions françaises dans l'Union européenne

Carte 2 ► Dynamique démographique des régions de l'Union européenne (2005-2050)

Source : Projet ESPON DEMIFER, Scenarior - Europe Sociale limitée (ESPON 2013 Program, 2010)



La crise, facteur d'accentuation des disparités



Les régions françaises dans l'Union européenne :

le taux d'emploi en 2010

un enjeu de compétitivité et d'inclusion sociale

développement éventuel, sur la problématique de l'environnement et de l'énergie. Un travail particulier a été mené pour situer les dynamiques françaises dans un cadre européen, ce qui permet aussi de relativiser les conclusions.

Approche de long terme

Bien que la crise interdise d'affirmer que les grandes tendances se poursuivront, l'approche a privilégié le long terme :

- Privilégier le recul temporel pour identifier les tendances et non les mouvements conjoncturels
- Faire ressortir les spécificités des territoires, leurs trajectoires plus porteuses pour la construction de stratégies
- Choisir l'échelle pertinente pour identifier les phénomènes
- Enrichir les analyses de zoom territoriaux, d'encadrés pour mieux comprendre
- Valoriser des études innovantes pour améliorer la connaissance
- Approche équilibrée, comprendre les atouts et les faiblesses
- N'être ni prescriptif, ni normatif

Ces consignes ont porté sur huit dossiers : les territoires français face aux mutations économiques et à la crise, défi agricole et alimentaire dans les territoires, services à la population, accessibilité et cohésion territoriale, évolution des mobilités et processus d'inégalités, interdépendance et cohésion des espaces à différentes échelles, défis territoriaux des changements climatiques, de la préservation de la biodiversité et de la maîtrise de l'énergie, potentiel d'innovation et diversité des schémas de localisation, diversité des atouts et trajectoires des territoires.

Les principaux enseignements

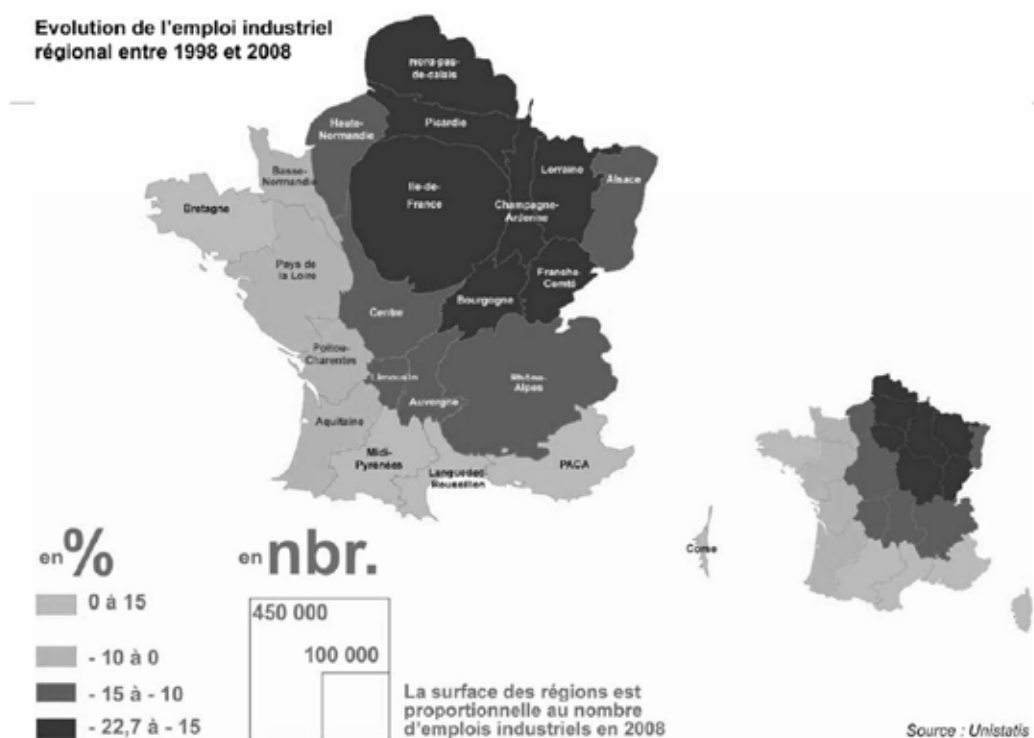
- Les dynamiques démographiques restent fortes en France par rapport à d'autres pays, plus spécialement dans l'espace méditerranéen;
- Quelques régions contribuent fortement à l'économie européenne (l'Île-de-France y contribue à hauteur de 4,5 %), même si le taux d'emploi a de grandes marges de progrès;
- On constate une recomposition des territoires, avec une concentration dans le sud et l'ouest. Sur la longue période, les plus grosses régions sont aussi les plus performantes. Sous l'effet de l'effacement de l'agriculture et de l'industrie, le tertiaire est très diversifié. Les disparités entre revenus ne sont pas considérables, mais l'écart se creuse en Alsace et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Certaines régions rattrapent la différence par rapport à la moyenne soit par une meilleure productivité, soit par l'apport des migrations nouvelles et les subsides sociaux. Les effets de la redistribution sont particulièrement importants dans le Limousin et en Auvergne;
- La croissance de la population relève essentiellement des espaces urbains, mais les espaces ruraux moins denses ont un rythme de croissance démographique plus fort, de même que les couronnes des grands pôles et des communes multi-polarisées;
- On a trois grands types de fonctionnement : Paris et l'IDF, plaque tournante sur le plan international, principal « hub » de France ; Rhône-Alpes et PACA, qui tendent à jouer ce même rôle ; des systèmes locaux, au nombre de vingt-six.
- La crise a accentué les mutations observées;
- Le modèle résidentiel a des atouts à court terme, mais comporte des risques à long terme en raison du vieillissement de la population;
- Certaines zones d'emploi ont une forte population jeune sans qualification qu'elles ont du mal à mobiliser.

Concilier résidentiel et productif

L'immobilier d'entreprise est l'une des pièces de ce que Laurent Davezies nomme « système productivo-résidentiel » : production contre résidence ? On a beaucoup travaillé sur les flux, sur les territoires comme surfaces traversées ou réceptacles de flux de populations et de revenus.

En Île-de-France, on travaille plus pour gagner moins, ce qui montre une tension entre productif et résidentiel. Les débats ont souvent été venimeux sur cette question, on a pu parler de « territoires parasites ». Les élus imaginent pouvoir capter et les retraités et les touristes. D'autres refusent une économie résidentielle jugée « dégradante » (la Corse), ou en débattent vivement, comme en Bretagne, alors que le « miracle breton » est dû à cette économie résidentielle. La question est de savoir si économie résidentielle et économie productive sont exclusives l'une de l'autre, ou si la cohabitation est possible. En pratique, les deux formes de production de richesse ne doivent pas s'opposer, même si la cohabitation n'est pas évidente et nécessite de gérer la concurrence entre des fonctions différentes. Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Nantes-Saint-Nazaire vise à gérer les différentes fonctions, de faire coexister usines, résidences et roselières : fragile et soumis à des contraintes environnementales fortes, l'estuaire de la Loire exige un gigantesque travail. Mais dans certains territoires, l'économie résidentielle évince la production : à Menton, où la majorité des électeurs est composée de riches retraités, on construit un nouveau quai réservé aux yachts de plus de cent mètres et on ne voit guère d'usines s'implanter. Le maire est élu au premier tour. Toute tentative d'implanter des activités productives en bord de mer se heurte à des oppositions fortes.

Même si l'on comprend bien que certains territoires puissent se spécialiser dans des fonctions résidentielles, la bonne santé économique d'une ville repose en réalité sur la combinaison des deux sphères. La proximité production / résidences a été la marque des territoires en bonne santé, comportant toutes les activités d'un cycle de vie, de la naissance à la mort. Là où seule la production est présente, les territoires souffrent. Les systèmes productifs locaux (SPL) ont été vantés, mais leurs territoires vont mal.



Source : Unistatis, Pôle emploi, traitement graphique : K. Hurel

Une économie parasitaire ?

L'économie résidentielle serait parasitaire ? Pas vraiment : le tourisme est une activité de croissance, qui apporte énormément d'argent.

Le tourisme compense la moitié du solde négatif de la balance commerciale. Un parisien passe cinquante-sept nuits hors de chez lui, transférant ainsi sa consommation au bénéfice d'un autre territoire. Qu'en serait-il, si comme au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays Bas ou en Belgique, une part majeure des ressortissant partait à l'étranger ? Six cent mille Français-années ont dépensé 25 milliards d'euros à l'étranger en 2005. Il suffirait que deux cent cinquante mille de plus, de même niveau de revenu et de dépense, décident de préférer des destinations étrangères aux sites nationaux pour que la balance touristique devienne négative ! Si la Corse attire plus les Parisiens que la Sardaigne, elle contribue positivement à la croissance du pays. De l'ordre de 75% des Allemands qui partent en vacances les prennent à l'étranger. L'économie résidentielle reconvertit les actifs, la perte des emplois industriels a été compensée par la création d'emplois de services, et ce n'est pas en réduisant l'économie résidentielle que l'on améliorera l'économie productive. L'économie résidentielle permet de « recycler » les actifs les moins qualifiés.

entre 1982 et 2006

pertes d'emplois :

- - secteurs de la fabrication : - env. 1 million d'emplois
- - agriculture : - 940 000 emplois
- - pertes de non salariés dans l'artisanat et le commerce, compensées par une montée du salariat

gains :

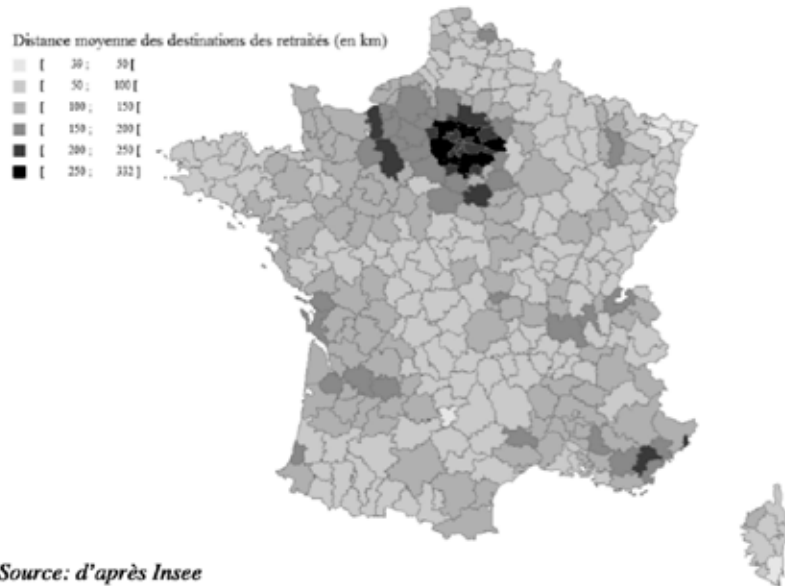
- - santé action sociale : + 1,1 million d'emploi
- - services de proximité : +1 million d'emplois
- - administration publique : + 860 000 emplois...

Ces changements n'ont pas empêché l'emploi de progresser plus rapidement que la population : entre 1982 et 2006, le nombre d'emplois progresse de 14,5% et celui des habitants de 13%.

Cent trente villes de France ont été étudiées sous l'angle du système productivo-résidentiel (SPR), pour trois populations : les navetteurs, les retraités, les résidents secondaires. Les villes manifestent des différences conséquentes. Les territoires des « navetteurs » se ressemblent : on se déplace en moyenne une heure par jour pour son travail. Les « navetteurs » toulousains parcourent 46 km par jour ; les retraités s'éloignent de 140 km, les résidents secondaires de 160 km ; à Rennes, les navetteurs parcourent 32 km, les retraités s'éloignent de 120 km, les résidents secondaires de 134 km. Si l'on croise ces données avec celles de l'indicateur de développement urbain (IDU, qui prend en compte la progression démographique, celle de l'emploi et des revenus, etc.), on voit que les villes dotées du meilleur indice sont celles qui ont la portée la plus courte, qui sont au cœur d'un SPR dense. Il est donc faux d'affirmer que les métropoles tuent le reste du pays.

Nantes, Saint-Nazaire, Annecy, Rennes, Toulouse, Lyon et Grenoble témoignent de la capacité des villes à articuler, à des échelles variables qui englobent la ville et les territoires voisins, l'économie productive et l'économie résidentielle. Cette relation équilibrée est une des clés de leur succès. Sans activités productives, la ville dépend en réalité des transferts publics et de la consommation ; de façon symétrique, l'économie résidentielle permet la circulation monétaire, contribue à intégrer des actifs dans le travail et offre les aménités nécessaires à l'accueil d'activités. Reste à mettre en place les politiques publiques adéquates.

Distance moyenne de destination des retraités ayant quitté leurs communes dans les cinq années antérieures à 2006. Par ZE, en km.



Éléments de débat

Quelle est l'influence de l'intégration européenne sur ces processus ?

L'effet de la monnaie unique est complexe à saisir. Les phénomènes transfrontaliers auraient eu lieu de toute façon. Et l'on sait que les Anglais sont les premiers acquéreurs de résidences secondaires en France.

Quelle est l'efficacité du déplacement des retraités et des résidents secondaires ?

Il est certain que c'est une fuite pécuniaire d'un territoire, dont bénéficie partiellement un autre. La résidence secondaire d'un Parisien peut se trouver à Marseille : c'est bon pour Paris, qui encaisse les dépenses TGV ! Si Deauville était plus accessible, ce serait Paris-sur-Mer.

Industrie : de quoi parle-t-on ?

Le système productif se confond-il avec l'industrie ? Et en tout premier lieu, qu'est que l'industrie ? Questions que pose avec force Gilles Le Blanc.

La question a peu été envisagée sous l'angle de la géographie : on parle de « l'industrie française » sans jamais lui donner de dimension géographique. Est-ce un paysage avec usines et cheminées visible sur les territoires, lieu de concentration de main d'œuvre, bâtiments dédiés – image intuitive qui s'efface progressivement depuis 1980 avec la disparition des grands sites. L'industrie serait concrétisée à travers le commerce et les échanges internationaux de biens manufacturés : de ce point de vue, la désindustrialisation commencerait en 1990. Pour l'INSEE, l'industrie se définirait comme secteur manufacturier lié aux biens de consommation et d'équipement, à l'automobile, à l'agro-alimentaire et à l'énergie, avec une nomenclature qui remonte aux années 1950, ce qui inscrit l'industrie dans un périmètre restreint pris dans une logique de standardisation. On fige les caractéristiques des biens à produire en grande quantité, distincts des biens produits par l'artisanat. Cette logique de standardisation a de multiples conséquences : conditions techniques de production, investissements, publicité, taille du marché,

profits plus importants, intervention de la concurrence, risques de faillite et obligation d'innovation. Cet enchaînement, qui est au cœur de la logique industrielle, se déploie également ailleurs, dans les services par exemple.

Le début de cette histoire se joue au milieu et à la fin du XIXe siècle : les machines arrivent en force pour une production de masse, ce qui contraint à lever des capitaux, les règles comptables se stabilisent, les catalogues publicitaires apparaissent. Un siècle plus tard, la logique a changé, tout ce qui n'est pas le « cœur de métier » des industries – nettoyage, cantine, comptabilité, recrutement – s'externalise, la « location sans opérateurs » de machines et outils prend de l'ampleur. En vingt-cinq ans, l'emploi industriel a diminué de 30 %, mais la production a été multipliée par deux. A partir des années 2000, non seulement la production française baisse en valeur, mais aussi en valeur ajoutée : la France, contrairement à l'Allemagne, n'a pas su choisir le bon positionnement, les bons produits, et s'est trouvée aspirée dans la spirale de la désindustrialisation. Par exemple, la métallurgie s'est cantonnée au moyen ou bas de gamme, quand l'Allemagne visait le haut de gamme. Ce sont d'autres joueurs, sur d'autres territoires, qui ont tiré leur épingle du jeu économique. À partir de 1995, de nouveaux compétiteurs font baisser les prix, ce qui signifie pour l'industrie française l'affaiblissement des marges, donc de l'investissement, et donc de l'innovation. Dans une logique tirée par la consommation, on a vu, par exemple, que la « prime à la casse » automobile a subventionné la production... à Tanger. La France aurait pu choisir le « haut de gamme » industriel, contre la consommation, et trouver son marché ailleurs, comme l'ont fait la viticulture ou l'industrie du luxe.

Les conséquences sur la géographie n'ont pas tardé : quatre zones connaissent une évolution positive, avec l'Île-de-France comme zone cruciale. Dans l'industrie, les cadres deviennent aussi nombreux que les ouvriers non qualifiés (20 % / 20 %). Les grands sites, de plus de 10 000 personnes, disparaissent au profit d'unités plus petites.

Éléments de débat

Comment est lue la valeur ajoutée ?

La réalité industrielle est contrastée. Les éléments de valeur ajoutée sont lus prioritairement à travers la qualité. Mais jouent aussi des éléments de réputation sur les marchés, les contraintes de sécurité ou environnementales, la flexibilité de la production, la capacité à assurer des services.

Les pôles de compétitivité : est-ce une bonne idée ?

Il s'agit de l'introduction de la géographie dans du générique national. Penser que la variété des acteurs est source de créativité est une proposition intéressante. Mais la mise en œuvre a sans doute été trop limitée en s'en tenant à la recherche et développement et en négligeant les usages, le marketing, le design. La question du financement n'a pas été suffisamment poussée. On s'est un peu arrêté en chemin en s'en tenant aux périmètres soit des secteurs, soit des disciplines.

Trouve-t-on encore des investisseurs pour l'industrie ?

La question n'est pas nouvelle. A la fin des années 80, 30 % des investisseurs en France étaient étrangers. L'origine nationale des investisseurs n'est pas fondamentale, le marché est européen, et même mondial. Les États-Unis se font financer par le monde entier, sans scrupules. Et puis les investissements français à l'étranger sont plus importants que les investissements étrangers en France.

Quelle politique d'aménagement ? Territoires 2040

Dans ces conditions, que peut entreprendre une « politique d'aménagement du territoire » ? Voilà bien une spécificité française, incarnée depuis 1963 dans la DATAR, à l'origine lieu d'expérimentation et d'observation.

Cinquante ans plus tard, elle est aussi lieu de prospective, avec, en particulier, le programme « Territoires 2040 »¹, qui, pour son maître d'œuvre Stéphane Cordobès, dénote le « grand écart entre les pratiques des usagers et les difficultés à penser une politique de régulation », et prépare de nouveaux programmes opérationnels qui s'appuieront plus sur des logiques de réseaux et moins sur des territoires figés dans le « local ».

Prospective ? « La prospective est à la fois une attitude, une philosophie et une ingénierie : comme attitude, elle s'inscrit dans une logique anticipatrice et volontariste ; comme philosophie elle relève du constructivisme et comprend un ensemble de concepts permettant d'appréhender le futur ; comme ingénierie territoriale, elle intègre un ensemble de méthodes et de savoirs qui permettent à un collectif d'acteurs de concevoir et de partager des représentations possibles du futur, d'identifier des enjeux et de mettre en place des stratégies qui permettront de les relever ».

On a d'abord défini les scénarios de l'inacceptable, en se polarisant sur les futurs négatifs et les territoires pour lesquels on pensait qu'aucun avenir n'était possible. Puis, dès les années 90, sous l'effet de la décentralisation, les collectivités s'emparent de l'idée de prospective.

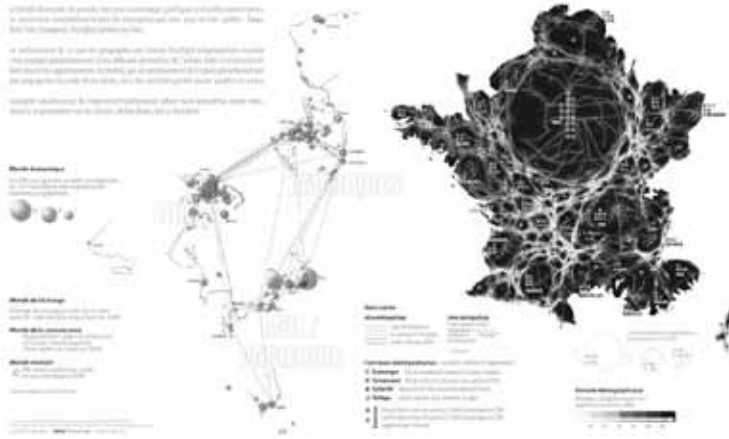
Les géographes sont mis à contribution pour modifier les représentations des espaces où se déploient les flux, dresser des typologies nouvelles, et proposer aux collectivités territoriales les outils d'élaboration de stratégies inédites dont elles ont besoin. Le besoin de prospective apparaît d'autant plus nécessaire que les crises montrent un décalage entre la pensée politique et ses pratiques, et les pratiques des usagers.

« Territoires 2040 » a commencé par la démographie : en 2040, la population aura cessé de croître, la logique de peuplement se sera poursuivie, vers le littoral, le sud et l'ouest. Il s'est agi ensuite d'analyser le processus de métropolisation. Dès 1960, la péri-urbanisation a été forte, et désormais 95 % des espaces français sont sous influence urbaine, avec les mêmes attentes de services, et les mêmes nécessités de mobilité. Quel sera à court terme l'augmentation du coût de l'énergie ? Plus on s'écarte des centres urbains, plus les revenus sont faibles, les populations vulnérables et dépendantes de la voiture. D'aucuns avancent que les nouvelles technologies offriront des solutions. Mais jusqu'à présent, elles n'ont jamais fait diminuer les déplacements, au contraire. Avec la montée en puissance des métropoles et des réseaux, la question s'est posée de savoir s'il était encore pertinent de réfléchir à la notion de « territoire », notion qui s'est recomposée en premier à travers les représentations que l'on en produit. Le travail sur les cartes, les images et les photographies a été primordial pour réfléchir aux espaces, c'est-à-dire aux territoires couplés aux réseaux et aux acteurs.

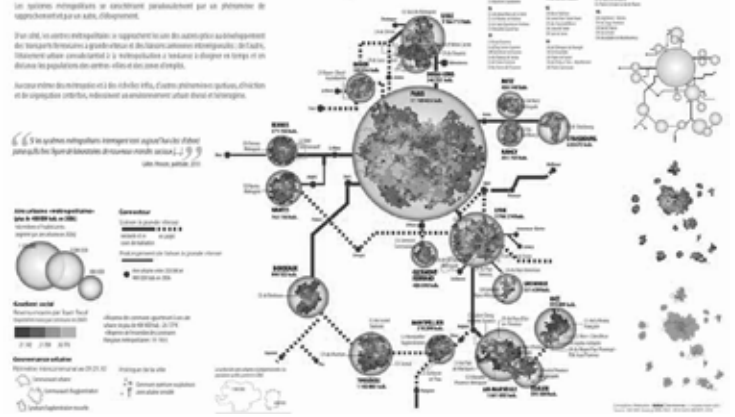
Plusieurs types d'espaces ont été dégagés : l'espace urbain métropolisé, dans la mondialisation : l'Île-de-France ; les systèmes métropolitains intégrés, leviers de développement pour les territoires de leur hinterland ; les villes intermédiaires, en interface avec les métropoles, mais ne pouvant jouer à l'échelle du monde ; les espaces de faible densité qui, sans être ruraux, sont des ressources essentielles ; les espaces de développement résidentiel et touristique ; les espaces de dynamique industrielle ; les portes d'entrée en France et les systèmes territoriaux des flux.

Pour chacun de ces espaces ont été bâtis des scénarios permettant d'identifier les enjeux. Les prochaines années verront un travail sur les enjeux et les stratégies.

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation



Les systèmes métropolitains intégrés



Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité



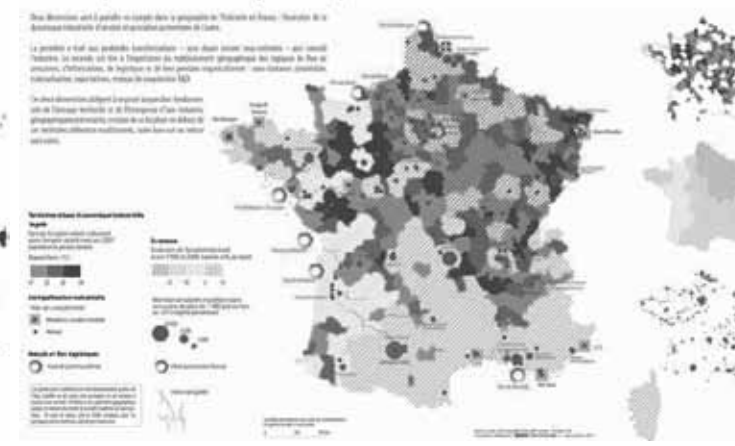
Les espaces de la faible densité



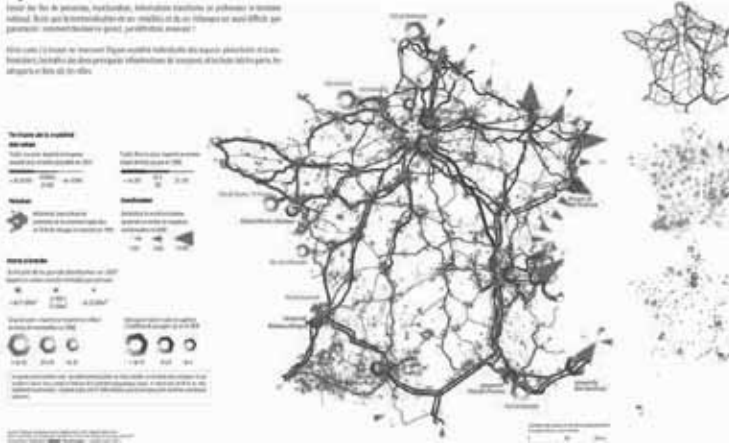
Les espaces de développement résidentiel et touristique



Les espaces de la dynamique industrielle



Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux



À quelles conditions les politiques d'aménagement du territoire ont-elles un sens ? Il faut que l'État ne renonce pas à son rôle de prestataire d'ingénierie, que le contexte budgétaire s'y prête, que la complexité des enjeux ne dissuade pas les acteurs de se poser les bonnes questions - conditions posées par Yannick Imbert, directeur des mutations et du développement économiques à la DATAR. Ont-elles quelque chance d'être portées par des vents favorables ?

Logistique : une économie très matérielle

Logistique, système productif et territoires

Les chaînes de production s'étirent sur des distances toujours plus longues : chaque établissement industriel n'est qu'un maillon d'un système qui se déploie à l'échelle mondiale. Dans le même temps, les prophètes de l'économie de la connaissance vantent les mérites des clusters, étroitement resserrés autour de campus, de pôles, de districts, etc. Entre la division mondialisée du travail et la spécialisation localisée dans la recherche, l'innovation, quelles cartes peuvent jouer les territoires ? Faut-il accepter le développement de la logistique ? Faut-il à tout prix s'inscrire dans « l'économie de la connaissance » et de l'immatériel (le numérique, les industries de « contenus ») ? D'autres voies sont-elles possibles ? Ce séminaire présente un état des lieux des analyses et des réflexions sur les rapports entre industrie, logistique et territoires.

- Michel Savy
- Logistique et territoires

- Antoine Frémont
- Le transport maritime : quelles incidences sur l'espace et les territoires ?

- Pierre Veltz
- Henri Verdier
- Patrick Pelata
- Mutations du système industriel et enjeux territoriaux

Logistique, production, système, globalisation : des mots un rien rébarbatifs, pour une matière passionnante qui laisse entrevoir comment tourne le monde. Et puis, c'était aussi la fête, pour la dixième promotion de l'Ihedeate, sur le thème « art et territoires ». Où l'on aura pu remarquer qu'il est aussi difficile pour une artiste bulgare de trouver son marché, en France ou ailleurs, que pour un armateur de ne pas laisser filer à vide ses bateaux quand ils s'en retournent vers l'Orient.

Une industrie en voie de constitution

La logistique : comme faire son marché, mais à grande échelle, à l'échelle du monde désormais. Des lieux, des liens, des flèches, des vecteurs, des poids, des boîtes, des stocks, de la matière et de l'information. Branche industrielle essentielle et en voie de constitution, elle est le fil rouge qui conduit de la production des biens à la gestion des déchets en passant par la distribution et la consommation. La logistique comprend des opérations physiques d'emballage, de transport, de stockage ; c'est aussi l'art de gérer les flux des produits, où le pilotage se fait par l'aval en fonction de la demande. Mais c'est aussi de la réparation, de l'après-vente, de la gestion des déchets et des retours. La logistique fonctionne en boucle.

Michel Savy souligne l'importance que le « juste-à-temps » a pris dans le système productif, qui entraîne une organisation en flux tendus. Dématérialisé ou pas, le commerce a besoin d'une logistique très matérielle, que les entreprises externalisent de plus en plus souvent en les confiant à des spécialistes, qu'il s'agisse du stockage, du transport ou de la distribution, et ces spécialistes sont mondiaux. Ils ont pour noms DHL, UPS, Fedex,

TNT ou La Poste. Les Européens dominent ce secteur (au nombre de 25, dont 8 français). Les coûts de la logistique se répartissent, globalement, en 50 % de coût de transport, 21 % d'entreposage, 22 % de gestion des stocks, et ces coûts ont tendance à augmenter. Le secteur emploie, en France, de 1,5 à 2 millions de personnes, mais ne dispose d'aucune organisation représentative. La concentration est mondiale, et « ce sont les gros qui mangent les gros ». Nous sommes en phase de transition : les industriels ont appris à externaliser le transport, ils apprennent à externaliser l'entreposage. Les grands groupes mondiaux ont tendance à être polyvalents, à assurer « l'express » - l'envoi de petits objets ou de courriers rapidement expédiés, à jouer le rôle de « commissionnaires », qui gèrent les réseaux et sous-traitent les opérations.

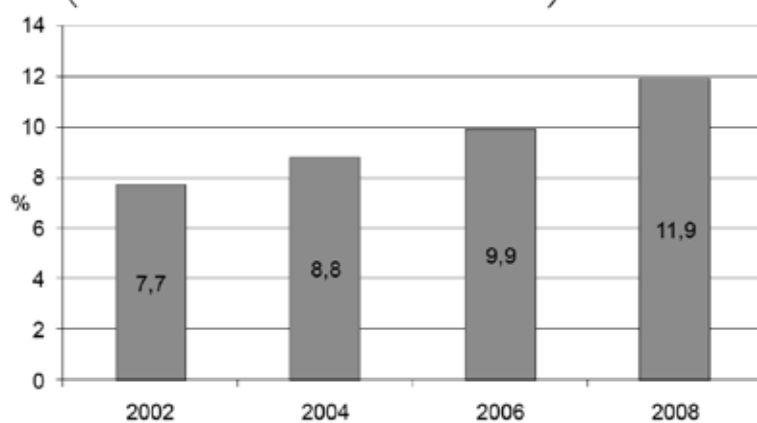
La géographie logistique suit plusieurs logiques, de l'emploi, des surfaces d'entrepôts, du transport. Les spécialistes ont jusqu'au pouvoir de déterminer la localisation de la production, selon des trames variées : Michelin fabrique un pneu en Allemagne, un autre en France. Danone est passé de quinze plateformes régionales à cinq, ce qui augmente le nombre de camions sur les routes. L'assemblage des trente-huit composants d'une brosse-à-dents électrique peut solliciter plus de dix pays. Certains opérateurs intègrent plusieurs échelles, intercontinentales, continentales, nationales, locales. Sur terre, sur l'eau ou dans les airs, c'est la logistique qui a rendu incontournable une technique aussi rustique que la palettisation, qui traite 40 % des produits.

De 1950 à 2008, les échanges commerciaux mondiaux ont augmenté deux fois plus vite que le PIB. Si, à partir de 1975 le transport de pétrole diminue, les échanges de biens manufacturés ne connaissent aucun ralentissement. Plus de la moitié du commerce mondial concerne l'Europe, ce qui est un facteur explicatif du savoir-faire européen. Si la France est en bonne place et bien irriguée, c'est grâce au prix relativement bas de l'immobilier. Les grandes surfaces de stockage s'implantent autour de Paris, Lyon, Marseille, mais peuvent aussi investir des lieux désertés, comme l'Auvergne. Mais le noyau dense européen se situe au Benelux et dans le bassin Rhénan.

Production de masse et transport en masse, restent les derniers kilomètres : c'est là que la logistique se cherche et doit faire preuve d'inventivité, proposant les casiers électroniques, les hôtels logistiques ou les entrepôts verticaux du futur. On voit également se développer, dans le commerce électronique, la technique des points-relais. On use et abuse de l'expression « plateforme logistique » : un tri postal, c'est une usine. Toute logistique ne se trouve pas sur une plateforme, n'est pas obligatoirement multi-modale. Une plateforme nécessite en premier lieu la sollicitation d'un maire convaincu d'être au centre de l'Europe, ou un opérateur, et ensuite de nombreux acteurs, de plus en plus nombreux, qui sont mobilisés pour le premier par le long terme, pour les autres par le court terme. En effet, la part des promoteurs et des investisseurs ne cesse de s'accroître. La plateforme logistique devient un objet politique dont les élus se préoccupent, avec ses avantages (emplois sans qualification difficilement délocalisables) et ses inconvénients. Mais il vaut sans doute mieux concentrer les logistiques pour concentrer les nuisances, partager les services (par exemple, les pompiers permanents). La France a-t-elle une politique nationale ? On voit émerger Roissy, Le Havre, mais c'est tout.

Avec des effets sur la production et des effets sur la ville, cette industrie de services est à la recherche d'une nouvelle génération de parcs d'activités, mais aussi de plus de reconnaissance : pollution des camions, coût du transport, style contestable des entrepôts n'y aident pas. Pourtant, les camions, dont le trafic a doublé, ont divisé par vingt leur pollution. Quant au coût, plus la distance parcourue est longue, moins il pèse sur le prix du produit final.

Évolution du coût logistique (en % du chiffre d'affaires)



Source : ASLOG

Éléments de débat

La logistique, c'est aussi le circuit court, l'énergie, la pollution, les effets de la dématérialisation...

La question de l'énergie et de la pollution est importante. Le transport contribue pour un quart aux émissions de gaz d'effet de serre : des efforts restent à faire, mais des efforts ont été faits. Le trafic des camions a été multiplié par deux, mais leur pollution a été divisée par vingt. Reste le problème du CO₂.

Qu'en est-il du fret ferroviaire ?

Il n'a guère évolué en France depuis les années 1960. Il faut une percée qualitative nouvelle, avec quelques axes pour des trains lourds et longs, efficaces, fiables et peu coûteux. Le réseau est à reconstruire, tous les hubs ferroviaires sont fermés.

Quel est le coût réel du transport routier, le coût de la dégradation du réseau routier ?

L'usure de la route : c'est exact. Reste à ne pas faire pour la route ce qui a été fait pour le ferroviaire.

De si grands bateaux...

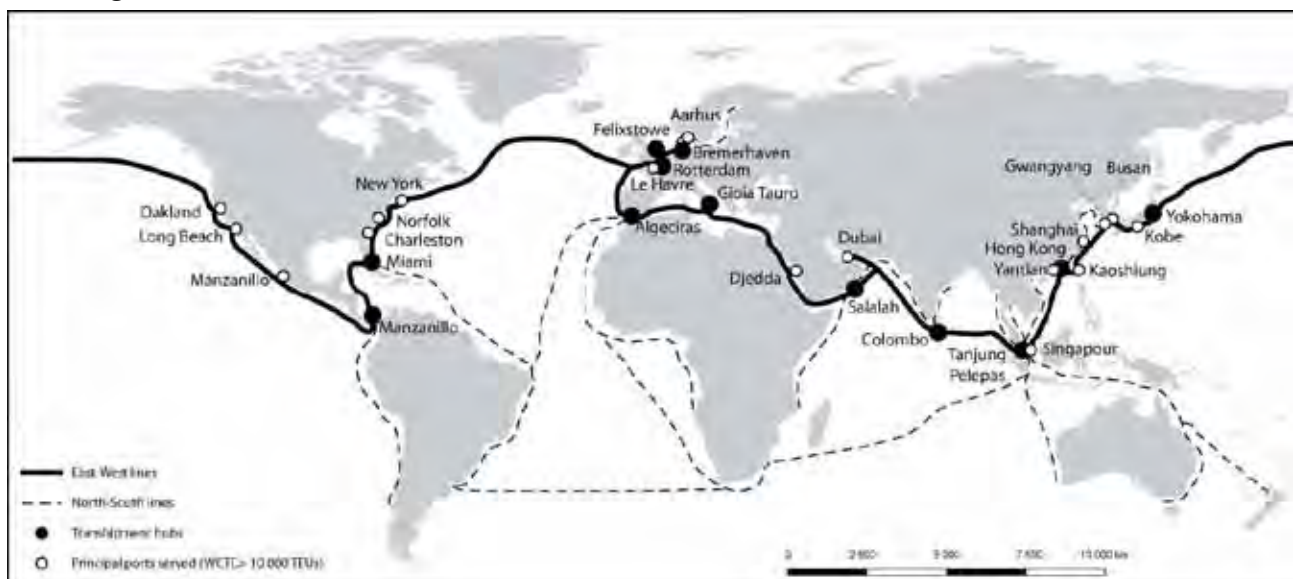
Pétrolier, vraquier, ferry, paquebot, roulier, gazier, cargo : de plus en plus grands, de plus en plus spécialisés, les navires sont des acteurs de premier plan dans l'univers logistique. On ne les voit qu'à quai, ou sur la ligne d'horizon, indistincts. Acteurs de la mondialisation, ils participent aux mutations actuelles.

Si la palette est le sésame du camion, le conteneur est celui du navire : une boîte, arrimée à un objet flottant plus long que la tour Eiffel. La spécialisation des navires permet de gagner en manutention. L'objectif de l'armateur est de laisser son navire au port le moins longtemps possible. Un porte-conteneurs passe de dix à vingt heures à quai, quand les



paquebots des années 1950 y passaient une semaine. Augmenter la taille des navires, c'est diminuer le coût du transport : les pétroliers ont grossi les premiers, suivis des porte-conteneurs, et désormais ce sont les paquebots de croisière. En 1970, on posait mille boîtes sur un bateau. En 2014, on en posera dix-huit mille, pleines d'ordinateurs, de chemises, de chaussures, de thé, de stylos à bille ou d'agneau de Nouvelle-Zélande. Flotte ainsi, à chaque cargaison, un milliard d'euros, qu'il faut assurer et mettre hors de portée des pirates. Les navires sont l'équivalent de deux quais de RER, avec des capacités colossales de l'ordre de 100 000 tonnes, des navires « post-panamax » : le canal de Panama n'est plus le point de passage obligé des navires de commerce, quand le centre de gravité du commerce bascule vers l'Asie orientale. Le coût du transport dans les produits devient marginal et d'une grande fiabilité ; les chargeurs peuvent planifier la production à l'échelle mondiale. En 1960 étaient transportées un milliard de tonnes de marchandises ; en 2010, neuf milliards : on n'a jamais été à ce point dans une économie matérielle.

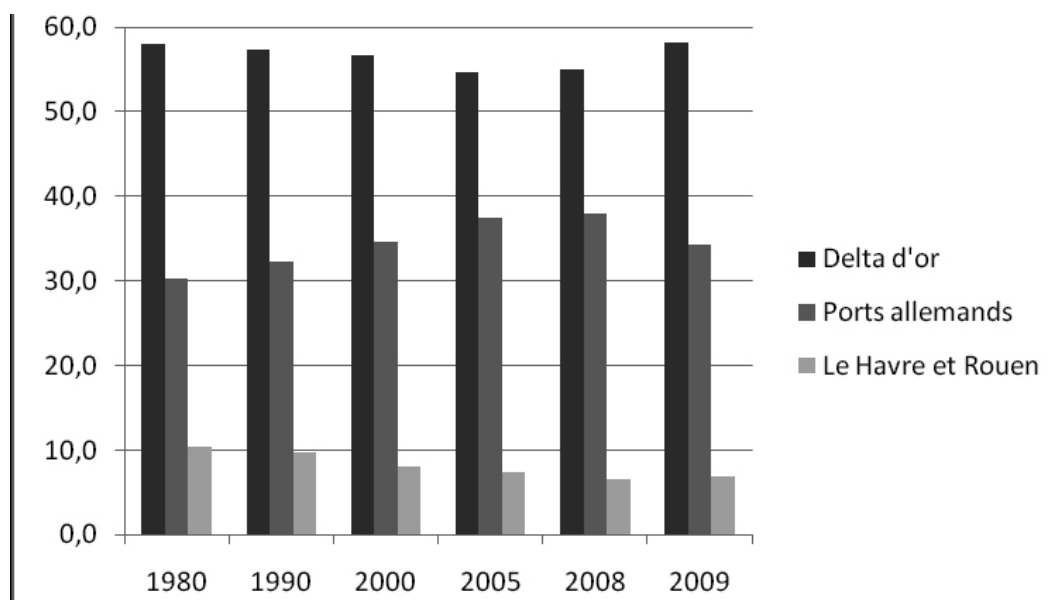
L'évolution des navires entraîne la transformation des ports : sur le modèle de l'aéronautique, ils se transforment en « hubs », avec un point central de distribution qui optimise les déplacements de marchandises, dont on restreint le nombre de manipulations. Des principes d'organisation innovants permettent d'effectuer le transport de porte à porte sans qu'il soit besoin de toucher à la marchandise. Les porte-conteneurs peuvent être comparés à des bus, des lignes régulières, un itinéraire et des arrêts réguliers.



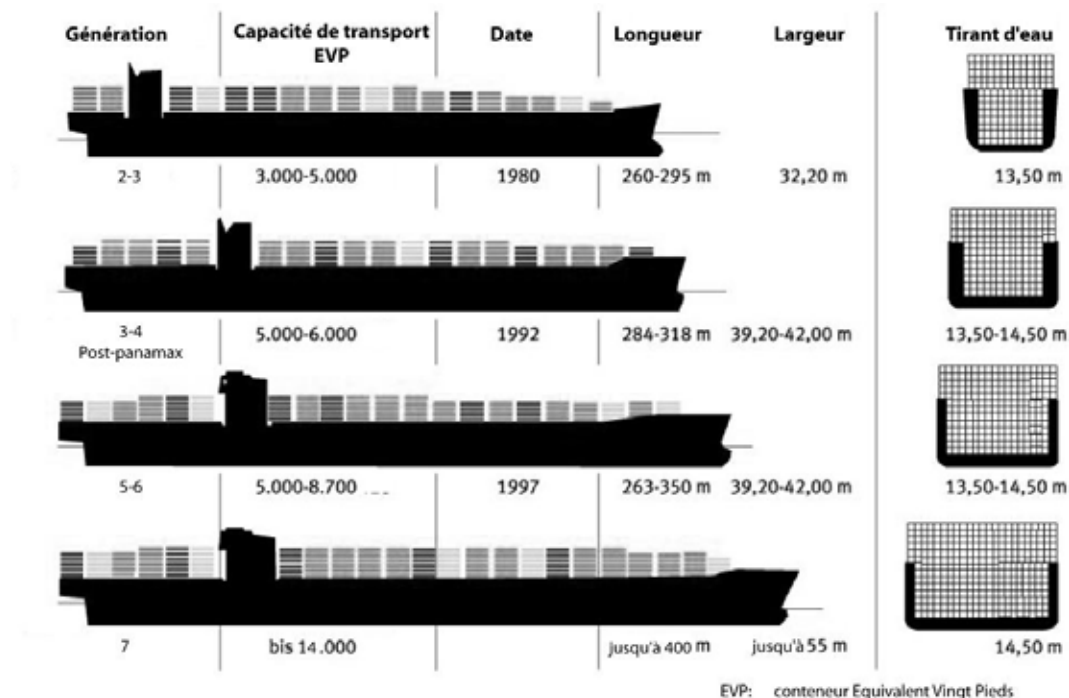
Une couverture globale des marchés - Exemple de Maersk

Les armements mondiaux se concentrent, en Asie et en Europe, tandis que le marché explose: il est passé de un million d'EVP («équivalent vingt pieds»: la taille d'un conteneur, soit 38,5 m³), avec des effets sur le marché de la construction navale. L'industrie se consolide, dans les mains de quelques acteurs, européens et asiatiques. Les asiatiques se sont imposés à partir de 1970, en cassant les prix, soutenus par des États désireux de maîtriser les exportations. Le trafic maritime donne à lire le déficit à l'exportation des États-unis et de l'Europe, et l'intense activité des grands ports asiatiques, Tokyo, Singapour, Shanghai, Hong-Kong. Les carnets de commande commencent pourtant à décroître, et la crise ne permet pas de voir quel sera l'avenir.

En Europe, les plus grands ports d'entrée sont aussi ceux qui disposent de la plus forte densité d'habitants et d'industries et d'un hinterland bien irrigué par tous les moyens logistiques : Rotterdam et Anvers arrivent en tête, loin devant les ports français, dont la problématique est complexe. L'Europe a deux façades maritimes principales : la Méditerranée, avec de grands ports de transbordement, et les ports de la « face nord », dans le delta d'or : Belgique et Pays-Bas, avec Rotterdam, Anvers, Gand, Amsterdam, Zeeland. Elle a des façades maritimes secondaires, en Grande-Bretagne, sur la Baltique. Chaque port va vouloir déborder chez son voisin. Les ports qui développent une logique de volume prennent l'avantage sur les autres en exploitant des chaînes de transport



Europe du nord : parts de marché pour le trafic des conteneurs par grands ensembles géographiques
En % du nombre de conteneurs manutentionnés



inter-modales avec leur hinterland. Les ports sont des points de massification, et le défi est de créer dans l'hinterland des points de massification d'où procéder à la répartition des marchandises, et de créer des corridors entre les ports d'entrée et les points d'entrée des grandes métropoles. De ce point de vue, le système routier est d'une redoutable efficacité.

Éléments de débat

La faiblesse des ports français serait imputable à leurs dockers ?

Dans tous les ports du monde, les dockers sont puissamment organisés, il est trop simple de les accuser. Aux ports français de mieux s'organiser, de résoudre la question des liens avec leur hinterland.

D'un paquet l'autre

Pierre Veltz remarque qu'en même temps que l'invention du conteneur – du transport par paquets – apparaissait, dans le domaine du numérique, la transmission par paquets... Des outils emblématiques de la globalisation, d'une sorte de « Trente glorieuses » mondialisées, où les classes moyennes entrent dans un processus de consommation de masse, et expriment une demande forte en matière d'éducation.

En fond de tableau, on a la montée des pays dits émergents, qui ont émergé. Les investissements directs étrangers restent un bon indicateur pour mesurer la mondialisation : jusqu'à l'an 2000, la mondialisation est une histoire entre le nord et le nord. Une nouvelle étape, en 2004, voit prendre de l'importance aux investissements sortants du sud. Sans remonter au néolithique comme Ian Morris¹², l'histoire économique cherche à comprendre pourquoi la Chine a décroché des évolutions mondiales à partir du XIXe siècle¹³, et comment depuis 1980 c'est la constitution de classes moyennes asiatiques qui tire l'économie mondiale. La demande d'éducation en Asie est immense, et les sociétés investissent ce terrain avec une grande foi, au point qu'en 2006, par exemple, le nombre de doctorants chinois en sciences de la nature rejoint presque celui des Américains. Pendant ce temps, les inégalités sociales aux États-Unis se creusent : 1 % des ménages les plus riches a capté plus de 25 % des revenus, ramenant à la situation des années 20, au temps des « barons voleurs », même si la situation est différente, fondée sur une responsabilité de la finance. 90 % des Américains les moins riches ont moins de 50 % du revenu national : la structure des revenus est proche de celle d'une république bananière.

Comment se réalise la mondialisation ? À la fin du XIXe siècle, on avait affaire à des échanges entre nations, avec l'Angleterre comme « hub mondial » et des pays qui voient l'intérêt à se spécialiser dans l'activité où ils sont le plus productifs. Puis les économies se replient sur elles-mêmes jusque dans les années 1970/1980. Les échanges reculent, les entreprises multinationales, avec leurs filières, sont au cœur des économies nationales. Progressivement apparaît la globalisation. Le terrain de jeu des entreprises devient mondial : elles recherchent les meilleures conditions possibles en termes de fiscalité ou

¹² http://fr.wikipedia.org/wiki/Ian_Morris_%28historien%29

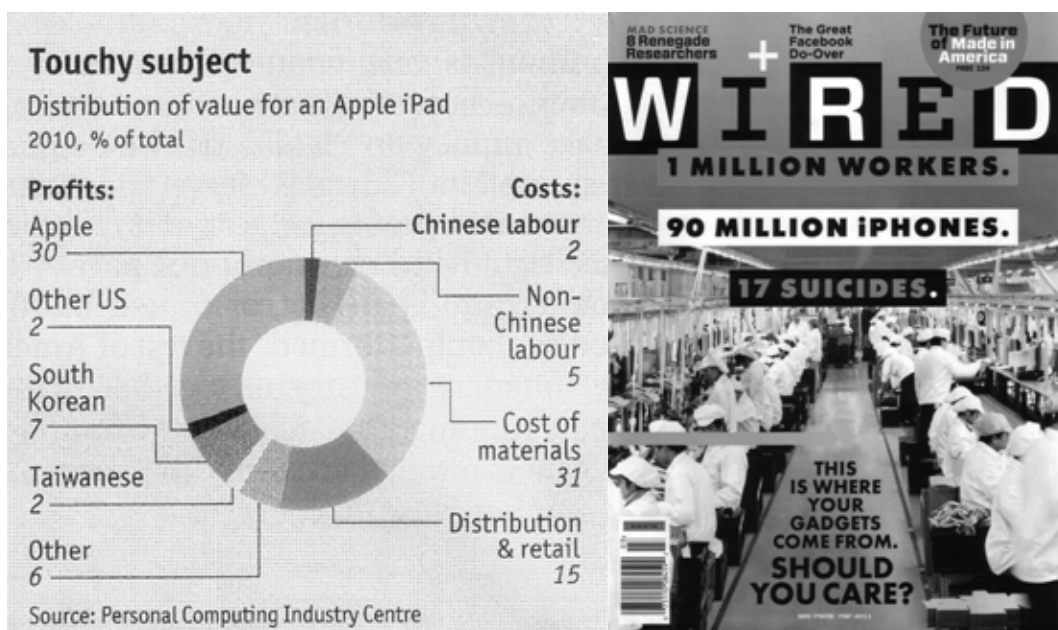
¹³ cf "Une grande divergence - La Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale", Paris, Éditions Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 2010

de tarifs douaniers, jouent sur le différentiel du coût des ressources. La globalisation de l'automobile est encore en cours. Globalisation qui commence par la fonction « achats » - et l'on retrouve la fonction maritime - et se poursuit par la recherche et développement, la ressource intellectuelle est disponible dans le monde entier. Suivent les services, la comptabilité, le droit, et enfin la production, en liaison avec les achats. On arrive ainsi à cette utopie du monde entier comme terrain de jeu où l'on optimise au maximum les ressources, avec des facultés de déplacement rapides. En ce qui concerne la structure industrielle, l'unité d'analyse pertinente n'est plus l'entreprise, mais la chaîne des valeurs réparties en unités de plus en plus petites et indépendantes. La mondialisation se fait à grain fin. Plus on globalise, plus on peut fragmenter, en conservant le système du hub. Au marché aux fleurs d'Amsterdam, 80 % des fleurs viennent du Kenya pour être redistribuées. La notion de commerce international est à analyser à nouveau.

Le moteur de l'économie devient la « supply chain » (chaîne logistique) des approvisionnements. En résultent des bouleversements sociaux et environnementaux importants.

Apple, par exemple, première capitalisation mondiale avec Exxon, a deux fois plus de masse salariale aux USA que dans le reste du monde, et deux fois plus d'emplois hors USA : la Chine, faisant preuve d'une plus grande réactivité et flexibilité, devient une gigantesque plate-forme d'assemblage avec des avantages comparatifs indéniables. Mais quand on met dans la balance un million de travailleurs, quatre-vingt-dix millions d'i-phone et dix-sept suicides, le débat s'instaure : l'organisation est-elle intéressante économiquement ? Faut-il se préoccuper de la manière dont sont fabriqués nos objets ? Le nouveau patron de Apple était directeur de la logistique, et pas un seul dirigeant de Apple n'est titulaire d'un doctorat, nous plaçant loin de l'aristocratie du CAC 40 ! Le même débat a eu lieu à propos de Nike, sur les aspects sociaux et environnementaux.

Quelle place, alors, pour l'industrie en France, qui est devenue invisible ? Quelle place pour les salariés, remplacés progressivement par la mécanisation et l'automatisation ? L'industrie manufacturière est progressivement passée de 24 % du PIB à 14 %. En 2009, la France a perdu 114 000 emplois, dont 80 000 dans l'industrie, et entre dans un modèle post-industriel. On voit de belles entreprises dans les zones industrielles, mais on ne sait pas ce qui s'y passe. Les emplois dans les technologies de pointe sont peu nombreux. Le nombre d'emplois qualifiés augmente pendant les années 80, mais en 2000 on voit une nouvelle poussée des emplois non qualifiés, et les emplois intermédiaires sont de moins



en moins présents. Ces emplois intermédiaires ont été remplacés par la mécanisation et l'informatique.

Ces évolutions provoquent un déséquilibre macro-économique. Plus la mondialisation se fait à grain fin, plus les salariés des différents pays sont en compétition. Le futur industriel reste à inventer : ira-t-on vers un développement des emplois « free-lance »¹⁴? Basculera-t-on vers des modèles d'innovation ouverte¹⁴? IBM affirme pouvoir passer de quatre cent mille à cent mille salariés, en allant puiser les compétences dans « l'human cloud », dans des territoires sans limites, des archipels dont la forme politico-territoriale serait essentiellement, comme Singapour, la cité-État, centre sans périphérie, puisque la périphérie serait le monde entier. Le salarié devient une sorte de prestataire de services, ce qui est déjà le cas pour les cadres. L'unité de compte « temps de travail » n'est plus le bon indicateur, ce qui importe, c'est l'intelligence avec laquelle les gens vont travailler, et travailler ensemble. Il est plus facile de gérer des fournitures qu'un atelier interne !

Éléments de débat

Existe-t-il encore des pistes d'avenir ?

On peut envisager deux pistes d'avenir :

- la conversion écologique et énergétique : le métabolisme urbain fait du BTP une industrie d'avenir. Il faut voir un horizon plus large que celui qui passe par les « emplois verts ». Il y a là une source d'innovation et de croissance majeure.
- la néo-industrialisation, mélangeant services et industrie, anthropocentrée sur la mobilité, la santé et l'éducation. On aborde ces questions de manière primitive. Ces champs liés à l'individu sont des sources d'innovation.

Ne va-t-on pas aller vers une précarisation délirante ?

Il n'y a rien de dramatique, juste une ambivalence. Avec des risques : il y aura des perdants. La question des régulations collectives est décisive. Mais on ne parle plus du travail... N'ayons pas de nostalgie du modèle taylorien.

Deux modèles opposés

Ce modèle de « l'human cloud » aurait-il pour laboratoire l'industrie numérique ? C'est la description qu'en livre Henri Verdier : fruit d'une révolution technologique, l'industrie de la connaissance capte des talents diffus, mettant en œuvre trois lois fondamentales : la baisse des coûts, l'innovation permanente, la puissance des utilisateurs.

La région parisienne est le plus grand cluster numérique d'Europe, avec quatre cent mille emplois et vingt-quatre mille PME, dix-huit mille chercheurs, vingt mille diplômés par an, de grands groupes de services et de grands groupes de technologie. Il y a là un bel écosystème, avec l'Air drone de Parrot, le « recyblage publicitaire » de Critéo¹⁵, le système d'exploitation open source distribué de Jolicloud, les lunettes de réalité augmentée d'Essilor, le robot humanoïde de Nao...

La révolution numérique a été la révolution la plus rapide de l'histoire, avec des ruptures technologiques imprévues qui se sont accélérées. Le cycle de renouvellement des

¹⁴ voir: <http://www.innocentive.com/>

¹⁵ cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Recyblage_publicitaire

technologies est désormais plus rapide que celui des carrières. Paypal, les banques n’y croyaient pas, et Amazon, personne n’y croyait. Avec l’explosion de la puissance de traitement des données, on ne peut plus prévoir ce qui va être inventé. Il s’agit là d’une transformation aussi importante que celle qu’a apportée l’électricité.

La révolution numérique fait co-évoluer le reste, à l’ère de la « puissance des foules » : sept Français sur dix préparent leurs vacances sur internet, faisant plus confiance au jugement des foules qu’à celui des experts.

Cette révolution se passe avec pour leaders ceux qu’Henri Verdier nomme « les nouveaux barbares », dont la question essentielle est de savoir comment concurrencer des acteurs « installés » (comme la poste ou la banque), partagés entre le mythe du « bricolage au fond d’un garage » et la capitalisation boursière, créant de nouveaux rites, à l’affût des fragilités du monde – pour y remédier, pour en tirer profit ? Twitter a un salarié pour 750 000 abonnés, les 500 000 applications sur i-phone ont mobilisé 250 000 années-homme, et Apple prélève 30 % du chiffre d’affaires généré par ces applications. Dans l’avenir, la plupart des objets seront connectés.

Dans cet univers apparaissent un besoin de transparence, une économie de la contribution, une forme de conversation/interaction (où l’on supporte de moins en moins « les autorités »), et la « hackability », la capacité à se laisser bricoler. De nouveaux rites sont créés, avec en ligne de mire de vouloir changer le monde – en allant chercher une fragilité où intervenir. Reste à savoir comment les États peuvent intervenir dans ces mutations, créer une économie de la multitude.

Un rythme plus lent

Le modèle numérique est éloigné de celui proposé par Patrick Pelata pour l’industrie automobile. Le numérique s’est avéré global à la vitesse de l’éclair. Le déclin de l’automobile, en France, est extraordinaire depuis une quinzaine d’années.

Lancée d’abord par Toyota, suivi par Nissan, la globalisation de l’automobile n’est pas encore totalement achevée. Toyota a localisé à l’extérieur du Japon 98 % de la production, tout en conservant un mode de fonctionnement basé sur le modèle de production japonais, et sans jamais toucher, au Japon, au modèle social. Pour l’Europe, c’est Volkswagen qui a pris dix années d’avance sur ses concurrents, en s’implantant en Chine ou au Brésil, et en Europe orientale, tout en conservant les usines de montage en Allemagne.

Ces évolutions sont lourdes de conséquences pour les territoires. Globalisation signifie aussi délocalisation : coûts salariaux et niveaux des taxes sont des arguments de poids. Dans l’univers automobile, la France est devenue un très petit pays, où l’automobile bascule dans le rouge, pour ce qui est de la balance commerciale (2^e poste négatif après l’habillement) au début des années 2000. L’automobile devient alors un « handicap » français. L’emploi diminue, l’Allemagne en profite.

L’écart du coût de production d’une voiture entre la France et les pays de l’Est est de l’ordre de 12 %, en tenant compte des coûts salariaux et des taxes, pour une marge opérationnelle d’environ 4 %. Pour « sauver les meubles », Renault conserve sur le territoire métropolitain les fabrications haut de gamme, la voiture électrique et les utilitaires, s’est tourné vers la Roumanie, la Slovaquie, la Turquie, le Maroc, a accentué ses coopérations avec Daimler et Nissan pour réduire les coûts fixes et rester au mieux de la technologie. L’industrie automobile, en France, aurait besoin de perspectives à long terme, d’un grand projet comme pour le TGV ou Airbus, mais aussi d’améliorer son propre écosystème, de consolider ses sous-filières. Que pourrait-on faire ? Tout d’abord, sur le plan des décisions politiques, mettre de la cohérence. En Corée, le ministre de l’industrie est une personne

d'élite, qui creuse son sillon depuis dix ans. Il faut sans doute aussi transférer ailleurs les taxes sur le travail, ne pas taxer quelque chose dont on manque. On devrait aussi améliorer l'écosystème autour de l'innovation, rapprocher les universités des pôles de compétitivité, améliorer le rapport à l'immobilier et à la formation...

Entre numérique et automobile, pourtant, existe un lien ténu : l'automobile « open source », dont le premier exemplaire s'appelait Oscar. Renault aura bientôt Twizy ...

Éléments de débat

Pourquoi cette globalisation tardive ?

Les implantations sont difficiles quand la production est inférieure à un million de véhicules, par manque de compétitivité. L'industrie automobile est une industrie lourde, qui bouge lentement. Hyundai, par exemple, avait complètement échoué dans la localisation au Canada à la fin des années 90, mais depuis fait un parcours sans faute dans tous les pays du monde.

Est-ce que l'usage de l'automobile en France est un élément de rupture ?

Oui, l'attitude a changé en France vis-à-vis de la voiture. En 2005, la réponse à la question « l'automobile est-elle un élément de progrès ? » est devenue négative.

Et la productivité ?

La productivité dans les usines est mesurée chaque année. Les meilleures usines sont tchèques et slovènes.



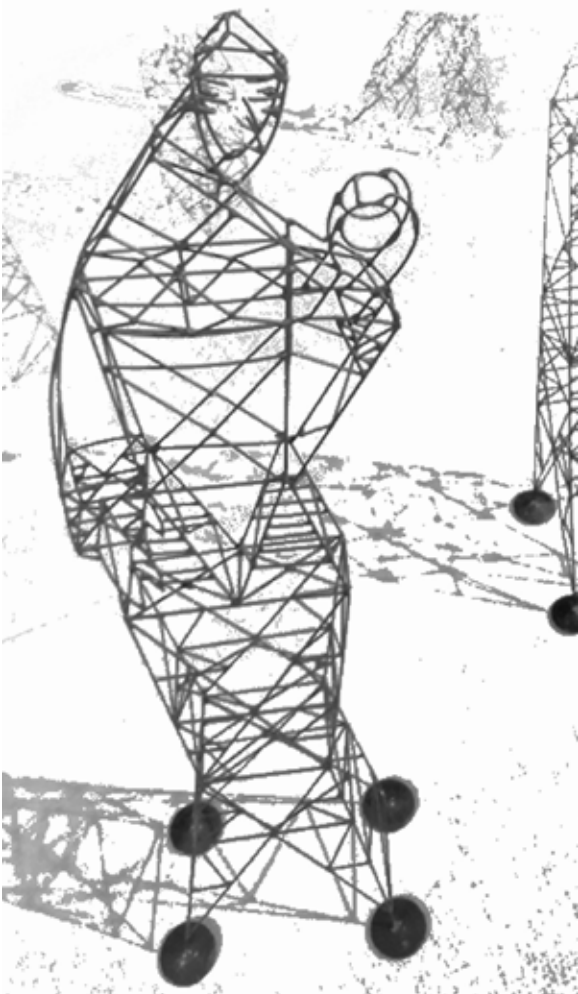


Les 10 ans : art et territoire

Pour fêter sa 10^e promotion, l'Ihedate et l'association des auditeurs (AA-Ihedate) ont organisé le jeudi 8 mars 2012 un grand rassemblement autour du thème « art et territoire ».

La rencontre était inédite, avec le regard croisé d'artistes, d'experts et d'élus français et européens autour de leur vision du monde, des villes, des paysages et des projets d'aménagement.

Débats, intermèdes artistiques et convivialité dans un lieu symbolique: les Ateliers Christofle d'Orfèvrerie (St Denis - 93).



«L'Ihedate se penche sur la question des relations entre art et territoires. Un enjeu d'attractivité et d'image, qui se manifeste aujourd'hui avec la constitution des pôles métropolitains.

Festivals, capitales de la culture, créations de nouveaux musées, arts de la rue... À la faveur de la décentralisation qui fête ses trente ans, la culture a essaimé un peu partout dans les territoires. À tel point, estime l'Ihedate que la création et l'art sont devenus un enjeu stratégique indispensable pour le développement des territoires. [...]

La parole a été donnée aux artistes eux-mêmes, le tout sur fond d'expositions commentées par leurs auteurs. «Nous ne voulions pas d'un colloque où les élus et les experts parlent entre eux, mais demander à des artistes de donner leur vision des territoires», explique Olivier Landel, président de l'AA-Ihedate.

Parmi les thèmes abordés, la place des artistes dans leur territoire. «Les villes qui, à l'image de Berlin ou de ce qu'essaie de faire Saint-Denis, ont facilité l'installation des artistes, ont enclenché une dynamique urbanistique et culturelle», souligne Olivier Landel.

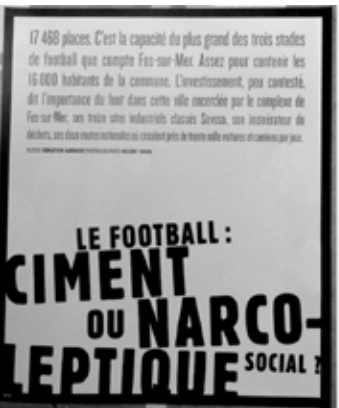
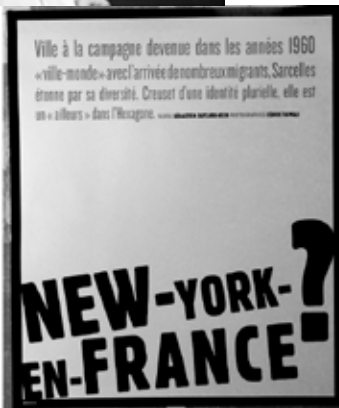
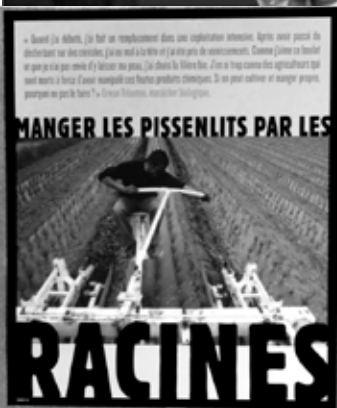
Alors qu'au delà des discours, les urbanistes ont encore du mal à intégrer la verdure dans leurs projets, une table ronde est consacrée aux relations entre art, nature et territoire. L'occasion notamment de découvrir l'œuvre originale de la bulgare Elena Paroucheva qui réinvente les pylônes électriques de la ville d'Amnéville-les-Thermes. «Un faux arbre coûte 80000 euros. Mes sculptures coûtent le même prix. Mon but n'est pas de cacher les réseaux, mais de les mettre en valeur», fait-elle valoir. »

Michel Tendil, Localtis, mars 2012



Rendez-vous également avec l'humour et Yannick Jaulin, maître d'œuvre à Pougne-Hérisson, «Nombril du monde», d'un festival inclassable qui aura connu son prolongement le 8 mars, se moquant gentiment des «premiers de classe» qui, depuis leur «nuage de compétences», ne demandent qu'une chose: redoubler!

Art et territoire: le thème est illustré, enfin, par l'exposition : «Gueule d'Hexagone», exposition itinérante réalisée par le collectif Argos.





ENDRE

Le monde est devenu complexe, les choses s'aggravent...
GRAINE

APPUYER SUR LE

« Si le progrès s'est répandu, les richesses de la nature... »

CHAMPIGNON

CACHE-MISERE

GRAND ENSEMBLE
OU PETIT CHEZ SOI ?

TOUCHE PAS

Sur la route qui relie le village et le grand Ensemble, il y a un no man's land...
LA MON JARDIN!



Sénat: quelques Marianne

Qui gouverne les territoires ?

- Patrick Le Galès
- À la recherche des régulations politiques perdues, première partie

- Patrick Le Galès
- Comment gouverner ? La fabrique des politiques publiques et ses échecs

- Claire Dupuy
- Quand la décentralisation réduit les inégalités

- Charlotte Halpern
- Politiques de l'environnement et territoire

- Qui gouverne les réseaux ? L'électricité sous tension.
- La restructuration de l'État

- Guy Gilbert
- Perspectives et enjeux des finances locales

- Philippe Bezès
- La réforme de l'État en France et en Europe

- Tommaso Vitale
- La crise de l'État italien et ses dimensions territoriales

- Patrick Le Galès, Patrick Le Lidec, Xavier Doublet et Philippe Estèbe
- Décentralisation : what next ?

Est-ce par esprit d'à-propos que ce séminaire s'est tenu au Sénat, à quelques jours d'une élection présidentielle et quelques semaines d'élections législatives ? Sans doute pas, si l'on inverse la question, comme le fait Patrick Le Galès : « Aujourd'hui, la question n'est pas tellement «qui gouverne», mais «qui est gouverné ? ».

« Les travailleurs travaillent, les gouvernements gouvernent », mais les politiques publiques connaissent nombre d'échecs. Où en est l'État, en France, mais aussi dans les pays d'Europe ? On ne peut en effet rien comprendre si l'on ignore ce qui s'est passé et se passe ailleurs, dans le « laboratoire » qu'est la Grande-Bretagne, ou en ignorant que les Suédois ont inauguré les politiques de la RGPP et de la LOLF depuis déjà vingt ans.

Le local, le central, le mondial

Entre Europe et décentralisation, où situer le local et le central ? Que se passe-t-il au sein de l'État ? Comment exercer un pouvoir sur des entreprises, sur des groupes sociaux, et des individus mobiles ? Qui gouverne les quelques centaines de milliers de Français vivant à Londres ? Les chercheurs eux-mêmes ne savent pas vraiment à quoi s'en tenir quant à la société, l'État, la nation. Personne ne saurait dire si la Belgique existera encore dans dix ans, qui a vécu une longue période sans gouvernement. En Écosse, intégrée à la Grande-Bretagne depuis 1707, les indépendantistes sont au pouvoir à Édimbourg, et

un référendum sera organisé en 2014. La question catalane ne date pas d'aujourd'hui. À Naples, Berlusconi tape du poing sur la table : « Le problème des déchets est résolu » - mais les déchets sont toujours là. Qui est dépositaire de l'intérêt général ? Le projet d'un grand aéroport à Mexico a été abandonné sous la pression des populations, et partout dans le monde les grandes infrastructures sont contestées. En Finlande, c'est Nokia qui « décroche » l'aéroport planifié par l'État mais contesté par la population, et le projet de nouveau port reste bloqué pendant quinze ans : qui gouverne Helsinki, avec les tensions entre une capitale multi-culturelle et un « parti des vrais Finlandais » ? Sur le plan politique, la « post-démocratie » voit se rapprocher élites politiques et intérêts privés, avec un « risque Berlusconi » présent partout en Europe. Les instruments de gouvernement - les normes et les impôts - ne sont valides qu'au niveau national. Mais alors, sur les questions environnementales, comment réguler au niveau national ? Interdire ? Laisser faire ? Ce qui a été imaginé, c'est le permis à polluer, c'est-à-dire la solution la plus catastrophique. Et personne ne sait quels instruments de politiques publiques seraient efficaces au niveau international. Les politiques publiques font des choix, donc des victimes. Dans le domaine des finances, rien n'a été ni gouverné ni régulé : on est moins gouverné qu'on ne le croit. En même temps, beaucoup de choses sont régulées par l'État en recomposition.

L'Union européenne, malgré sa faiblesse, émet cinq cents décrets par an. C'est que l'État n'est plus le même, dans tous les pays d'Europe. Au Moyen-âge, la population, paysanne à 90 %, est stable sur ses terres. Seules les élites circulent, et les échanges se font entre grandes villes, entre Lyon, Milan et Turin, par exemple. On avait alors cent vingt-sept formes d'organisation politique. Progressivement, jusqu'en 1870, l'État comme organisation va s'imposer dans toute l'Europe occidentale. L'État fait la guerre, et la guerre fait l'État : dans les conflits, c'est cette forme-là qui s'avère supérieure.

L'État européen moderne de 1870, quel est-il ? Il maîtrise les frontières, et à l'intérieur de celles-ci crée des biens communs, la culture, la langue, des interdépendances internes. Il dit le droit, les règles, le système de justice qui différencient les pays. Il dispose d'une bureaucratie, d'une administration, d'une armée. C'est un rapport au citoyen, au sujet, qui exprime des droits et des devoirs. C'est un système d'extraction de ressources, à travers l'impôt. Il dispose d'une monnaie, et garantit la sécurité des sujets. Il assure enfin le développement économique et la production de richesses.

Le poids des dépenses publiques dans le PIB est un bon indicateur. En 1870, il était de 10 % en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne. Il va connaître une croissance régulière, identique dans ces quatre pays, avec deux exceptions : les périodes de crises et les guerres. Il est de 12 % en 1916, de 30 % en 1930. Pendant cent ans, on construit des routes, des écoles, des crèches, des universités, des hôpitaux. L'État providence suscite le développement de classes moyennes de plus en plus nombreuses, qui deviennent des groupes sociaux importants. Les politiques publiques créent de l'emploi, occupé souvent par les femmes qui arrivent sur le marché du travail à partir des années 60.

Gouverner

Que signifie « gouverner » ? Si l'on considère l'Angleterre du début du XVIIIe siècle, on voit que la société se structure autour des villages. Que les habitants disposent de trois noms propres n'a pas grande importance. Mais la guerre contre la France nécessite la mobilisation des combattants et la levée de l'impôt : le recensement est imposé, il faut ne pas confondre tous les Smith ni tous les Jones, il faut les compter, mesurer. Gouverner, c'est tout d'abord mesurer et rationaliser. Et planifier. L'idée neuve du XVIIIe siècle, au moment de l'étatisation de la société, c'est que l'on gouverne des hommes, et que l'État a le monopole du gouvernement. Le monde ne compte plus que cent quatre-vingt quinze États.

Ce modèle fonctionnerait-il encore ? On a des frontières, mais ce ne sont plus les mêmes : les échanges se sont accrus, personne ne sait combien de Français vivent à l'étranger, ni combien d'étrangers vivent en France. Au dernier recensement britannique, le compte n'y était pas, il manquait un million de personnes ; c'était l'hiver : les retraités étaient-ils en Espagne ? La frontière ne joue plus le rôle de barrière, les espaces nationaux sont pleins de trous. Le droit ? La source du droit est-elle encore le législateur ? Ce n'est pas certain : les juristes anglais se lamentent de voir la magnifique construction du droit britannique mise à mal par l'Europe, tandis que les juristes français pleurent sur les incursions du droit privé dans le droit public. Les droits nationaux deviennent hybrides. Les normes comptables et financières s'internationalisent de plus en plus. Une partie des conflits est réglée par la cour européenne de justice, des groupes gagnent contre des États qui ont perdu leur monopole. Un droit international émerge, avec les droits de l'homme, l'OMC, le TPI, etc. On pourrait dater la fin de l'État français en 1987, quand l'accord avec Disney a été résolu par la chambre de commerce internationale. Les bureaucraties centralisées se sont décentralisées, multipliées. Le concept de citoyenneté n'a plus le même sens, les doubles nationalités augmentent, on est à la fois français et européen, la citoyenneté se définit aussi par l'Europe, ou par des caractères infra-nationaux, comme au Pays de Galles. Pour l'impôt, plus aucun pays ne décide seul, souverainement, et la capacité à échapper à l'impôt est devenue très forte. La monnaie, en Europe, n'est plus nationale. Quant aux appareils militaro-industriels nationaux, ils n'existent quasiment plus, on ne peut plus faire la guerre à l'Allemagne. Polices et justices de leur côté sont amenées à toujours plus de coopération. En fin de compte, que reste-t-il de l'État ? Ce n'est plus du tout le même, et quand les choses bougent du côté de l'État, les effets sur les territoires sont quasiment sans conséquences.

Éléments de débat

Ce sont des gens mobiles qui sont gouvernés, soit. Mais les mêmes se disent attachés à un territoire.

Les mobilités des Européens sont spécifiques : ils bougent beaucoup, mais reviennent à leur point de départ, sauf les Anglais. Le Milanais qui travaille à New York y reste 3 jours par semaine, l'Anglais s'installe. Quand on demande aux Européens si pour eux la famille et les amis sont importants, ils répondent par l'affirmative à 99 %.

On a le sentiment que les États n'ont pas intégré qu'ils gouvernaient des gens mobiles.

C'est exact. Albert Hirschman¹ voyait trois manières pour une organisation de régler ses conflits internes : première manière, « je proteste » ; deuxième manière : « qu'importe, je m'en vais » ; troisième manière : « je ne fais rien ». Il en va de même dans les États, où les trois mécanismes ne jouent pas de façon identique : la première manière joue plutôt sur le terrain politique, la deuxième concerne plus les marchés, la troisième les relations sociales. De plus en plus de groupes et d'individus ont la capacité de choisir la solution « exit », pour échapper aux impôts. Mais les relations sont plus négociées, les marges de manœuvre se sont élargies.

Est-ce tout simplement que l'on change d'échelle ?

¹ A.O. Hirschman, Défection et prise de parole - cf https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Hirschman

On a en effet changé d'échelle, l'âge d'or des villes est terminé, celui des États est bouleversé, les échelles s'enchevêtrent.

Si l'on écoute les discours des politiques, on y discerne encore l'expression de la toute-puissance de l'État, qui correspondrait à une demande sociale.

Le discours politique a son autonomie. Les politiques savent pertinemment que les choses ne marchent plus comme avant, mais ils sont jugés, évalués ; leur situation est complexe, ils doivent éviter de « porter le chapeau », et soit se mettre en avant, soit se protéger. Les citoyens de leur côté attendent quelque chose des élus, sans trop y croire.

À qui profite le crime ?

Au commencement de l'émergence de l'État, la bourgeoisie s'est fortement mobilisée : elle avait besoin d'un marché national. Le crime profite maintenant à ceux qui ont les ressources, à savoir les grandes entreprises, à ceux qui peuvent jouer la mobilité, à ceux qui parlent anglais, à ceux qui sont formés. Quand il s'agit de recruter un nouvel enseignant à Sciences Po, qui choisir, un normalien ou quelqu'un qui sort de Berkeley ? La ressource « mobilité extérieure » devient prééminente.

L'État fort était celui qui pouvait mobiliser pour la guerre et l'industrie. Maintenant, les États qui réussissent sont plutôt ceux qui parviennent à négocier. On pilote d'autant mieux que l'on n'utilise pas la coercition. Deux manières de gouverner contradictoires se dégagent, deux modèles dominants. Dans le modèle « gouvernance », on négocie, on consulte, on rédige des contrats et des chartes, on joue la longue durée. Dans le modèle « gouvernement à distance » thatchérien, on décentralise. Les deux modèles présentent des recentralisations par indicateurs. Si gouverner, c'est avoir des règles, une organisation, des processus, des directions et des résultats, alors on voit bien que de plus en plus de politiques publiques se passent hors de la sphère des élus et des gouvernements. Ce qui explique sans doute le succès du mot « gouvernance ». En période de guerre, on a un gouvernement intense, pendant les périodes calmes, moins intense. Certains territoires sont très gouvernés, d'autres moins. Quand il y a peu de gouvernement, d'autres processus prennent la main.

Les États n'ont plus la capacité à mobiliser une population pour la guerre et la production ; ils deviennent des négociateurs, des fabricants de compromis ou des stratèges empruntant des voies détournées pour « faire faire » (quand ils n'abdiquent pas devant les clans ou les mafias).

Fédéralisme, (dé)centralisation et inégalités

Pour les nostalgiques, cet effacement relatif de l'État est un deuil : dans sa toute puissance, l'État avait au moins l'avantage de garantir l'égalité des citoyens. Le processus de fragmentation en cours a-t-il l'effet inverse ? La décentralisation accentue-t-elle les inégalités entre personnes et territoires ? L'équation la plus répandue est que la centralisation produirait de l'égalité entre territoires, et le fédéralisme de l'inégalité. Une équation que Claire Dupuy met en doute.

Lé fédéralisme n'est jamais que le produit de l'histoire. L'Allemagne s'est fédérée sous l'autorité de Bismarck pour rassurer les grandes puissances, mais les États germaniques fédérés disposaient déjà d'une administration : la fédération s'est instaurée par la

négociation. Les États fédéraux sont soumis à un régime de concurrence : industries et entreprises s'installent et se déplacent là où l'offre fiscale et de services publics est la plus avantageuse, laissant peu de place à une logique redistributive. L'Allemagne a choisi un modèle fédéral coopératif, où les richesses sont redistribuées entre les régions, à trois niveaux : impôts et TVA restent là où ils sont collectés, la TVA étant redistribuée à hauteur de 25 % ; une péréquation horizontale, sans intervention du niveau fédéral, joue entre les régions, certaines donnent, d'autres reçoivent ; une péréquation verticale, par des subventions de l'État fédéral, couvre les frais généraux des régions bénéficiaires de la péréquation horizontale. Sur le long terme, ce système réduit les inégalités. Il a été reconduit lors de la réunification.

La centralisation serait la manière d'assurer l'homogénéité et l'égalité des territoires. La décentralisation a conduit à des variations locales, et dans certaines situations l'État a produit les inégalités, par exemple dans le secteur de l'éducation. Procédures standardisées, hiérarchie très structurée : la décentralisation a été sévèrement critiquée. Les effectifs d'enseignants, en 1978-1979, ont varié d'une académie à l'autre. Au début des années 80, la responsabilité des lycées est affectée aux Régions. Pour les bâtiments, cinq d'entre elles bénéficient de dotations correspondant aux besoins, dix-sept sont sous-dotées. Elles ont d'abord dépensé 10 % de plus que ce que l'État leur accordait, puis 10 % en moins, puis 10 % en plus. Pour les investissements, les Régions ont excédé de 80 % les dotations de l'État. Riches ou pauvres, elles ont massivement investi dans les lycées, avec des écarts assez faibles entre elles. C'est que les conseils régionaux avaient un intérêt institutionnel très fort de construction de leur légitimité, et voulaient faire mieux que l'État. Ce qui s'est traduit pas une diminution des inégalités territoriales.

La compétition entre régions produirait-elle des inégalités ? L'accent est mis sur la variable économique, l'idée étant qu'il faut attirer les entreprises. Les conseils régionaux veulent montrer qu'ils peuvent prendre en compte les grands enjeux. Cette compétition entre régions conduit à des politiques généreuses, et qui se ressemblent. Ont-elles, d'ailleurs, intérêt à mener des politiques différenciées ?

Pour Claire Dupuy, la réponse n'est pas évidente. Un régime très décentralisé peut coexister avec une très forte redistribution fiscale entre territoires, comme on l'observe en Allemagne. À l'inverse, la centralisation de l'éducation nationale en France n'a pas garanti l'égalité de dotation entre régions ; c'est, au contraire, l'intervention massive des conseils régionaux en faveur des lycées qui a permis de rétablir les équilibres entre les territoires.

Voyage sans retour

Les régions et collectivités territoriales auront-elles encore les ressources nécessaires pour assumer les objectifs de leurs politiques publiques ? La situation des collectivités locales, après les lois de décentralisation, se trouvent dans une situation inédite, sous l'effet de trois chocs affectant leurs ressources.

- En 2010, la réforme de la taxe professionnelle (TP), remplacée par un ensemble complexe d'impôts (la nouvelle contribution économique territoriale, CET), contraint les collectivités à maîtriser la fiscalité territoriale, qui peut devenir instable à moyen et long terme si les dispositifs de compensation, limités à l'année budgétaire, varient dans le temps. Les conséquences sont lourdes : certaines collectivités vont y gagner – celles dont le taux de TP était inférieur au taux fixé par l'État pour les nouveaux impôts ; certaines vont y perdre, essentiellement celles qui sont déjà défavorisées, dont le taux de TP était supérieur. La baisse de perspective de croissance handicape un peu plus le système : les collectivités dont la base d'imposition était réduite vont

subir un déplacement de cette base des équipements productifs vers la valeur ajoutée et surtout vers l'emploi : la richesse fiscale passe des usines à l'emploi. L'Île-de-France en particulier va bénéficier de ces transferts. Le choc fiscal est loin d'être anodin, et ces gigantesques déplacements de ressources appellent la péréquation, qui passera par un fonds limité à 150 millions d'euros, soit 2 % des recettes fiscales des communes et des intercommunalités. L'Île-de-France sera un contributeur massif, suivi de Rhône-Alpes et de PACA. Le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, la Bretagne et les Pays de la Loire seront-ils les principaux bénéficiaires ? Le dispositif semble marginal, déjà contesté, peu efficace à long terme.

- Le second choc est le gel des dotations de l'État, et même probablement sa décroissance.
- Le troisième choc est l'assèchement du crédit, ce qui renvoie à la période d'avant la décentralisation. Il faut vingt milliards d'euros par an aux collectivités pour financer leurs investissements. Les prêteurs renâclent à prêter, les normes prudentielles les contraignent à réduire la voilure.

Faut-il en conclure au probable « dépôt de bilan » des collectivités ? La décentralisation étant « un voyage sans retour », il faudra bien que les collectivités fassent preuve d'imagination – mais, pour Guy Gilbert, les solutions faisant appel aux « PPP » (partenariats public-privé) ou aux épargnants directs ne sont pas plus satisfaisantes que possibles. La « trajectoire la plus probable » ? Une diminution des dépenses, une « cure lente à effets progressifs ».

Éléments de débat

Qu'en sera-t-il des collectivités déjà endettées ?

Dans le profil moyen, personne ne se reconnaît. Les collectivités qui se sont laissées bernier par les emprunts toxiques ont besoin de solutions particulières s'appuyant sur la solidarité nationale.

A-t-on opéré un bien portant ou soigné un malade ?

Le patient a progressivement été rendu malade, anesthésié pour faire passer la réforme. Ou plutôt les patients : les communes en particulier sont en mauvaise posture, 60 % de leurs dépenses étant exogènes, décidées par l'État.

« Explosion des politiques de réforme »

Dans cette mutation sociale et politique, tous les pays occidentaux ont connu, selon les termes de Philippe Bezès, une « explosion des politiques de réforme de l'administration » : logique d'indicateurs, mesure des objectifs, mise en concurrence, PPP, contractualisations, rémunérations à la performance, avènement des agences. Il faut voir ces transformations avec précaution : certaines viennent « d'en haut » (RGPP, LOLF), d'autres sont provoquées « par le bas ». Les trajectoires de mobilité des agents administratifs, qui composent aussi des groupes professionnels, sont corrélées aux politiques publiques. Ont également des effets sur la fonction publique française les évolutions démographiques, sociales, technologiques, fiscales, institutionnelles. Les processus de changement mis en œuvre varient en fonction de chaque gouvernement, chacun s'engageant dans son propre

programme de réformes (Michel Rocard, Alain Juppé, Lionel Jospin, Nicolas Sarkozy). Toutes ces politiques sont discutées et contestées, avec trois acteurs essentiels – les ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Fonction publique, et une sorte d'OPA des acteurs financiers sur les réformes. Les contenus changent, sans pour autant dénoter une discontinuité : chacun a l'idée d'une transformation durable, toutes ces réformes remettent en cause la transformation du système administratif. Les instruments de l'État managérial ne sont plus ceux du XIXe siècle.

Quatre orientations travaillent l'administration d'État :

- la réduction de la taille de l'État, par la privatisation, l'externalisation, la réduction du nombre de fonctionnaires.
- la transformation des structures : une réflexion importante est menée sur la division du travail et sur la manière de déléguer les compétences, par la décentralisation, la déconcentration, l'agencification, les fusions.
- l'action sur les performances et le contrôle : le gouvernement par la performance propose aux agents des incitations de type « marché » pour renforcer l'efficacité et diminuer les coûts.
- des dynamiques inégales selon les pays : les marchés du travail public connaissent une certaine flexibilisation.
- Les dynamiques de délégation prennent de nombreuses formes : redistribution de pouvoir, fragmentation des pouvoirs publics. Paradoxalement, les logiques de contrôle se concrétisent dans divers mécanismes : politisation des nominations, renforcement des capacités administratives des exécutifs politiques, gouvernement par la performance, pilotage à distance.

En France, la décentralisation a été précoce, marquée par la politisation, mais avec une introduction tardive d'instruments de gouvernement par la performance et de réformes de structures. En Grande-Bretagne, l'ordre des choses a été différent : développement des instruments de gestion, réforme des structures, gouvernement par la performance, décentralisation tardive. La LOLF (loi organique relative aux lois de finances), à l'initiative de parlementaires, a favorisé le contrôle du Parlement sur les administrations d'État, ce qui a assuré son succès. Mais elle a en même temps discrètement permis au ministère des Finances de mettre en œuvre de nouveaux instruments de mesure, renforçant les pratiques bureaucratiques, mais pas l'autonomie budgétaire. En Grande Bretagne, c'est le Premier ministre et le Trésor qui ont porté la réforme.

Quels ont été les effets de la LOLF, introduite sans que l'on modifie les structures de l'appareil d'État ? En premier lieu, une forme de bureaucratisation par les indicateurs, avec des conséquences discutables sur les pratiques. Puis des promesses non tenues de contrôle bureaucratique, sans autonomie budgétaire. Les administrations centrales ont mis au point des micro-techniques pour réduire l'autonomie des gestionnaires, ce qui est une forme de recentralisation. Enfin, le débat parlementaire n'en a pas été plus animé. Plus récente, la « Réate » (réforme de l'administration territoriale de l'État), en attribuant au niveau régional le rôle de pilotage des politiques de l'État, renforce le pouvoir des préfets de région mais laisse pour le moment des questions sans réponses, sur la gouvernance de l'État territorial, sur les identités professionnelles des agents, sur les frictions entre logiques départementale et régionale. Elle a été dirigée par quelques principes : la réaffirmation du niveau régional comme niveau de pilotage des politiques publiques de l'État ; la fusion d'organisations déconcentrées ; le découplage de l'organisation régionale et de l'organisation départementale. Les directions départementales deviennent interministérielles, pilotées par le préfet de région. Fusions et agencification mettent tout le monde d'accord, pour des raisons différentes. On fusionne pour faire des

économies budgétaires, parce qu'il en est question depuis la décentralisation, on recrée les pyramides hiérarchiques pour réduire les postes de direction.

A travers la Réate, un principe est confirmé : on ne change jamais tout dans sa totalité. Certains composants persistent, avec des effets de rupture. Ce qui va se jouer, c'est le rôle des directions régionales, relais ou non des administrations centrales. Les directions se retrouvent avec des personnels qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble : s'agit-il de fusion ou de nouvelle compartimentation ? On peut également se demander quels rapports vont entretenir les Régions et les départements, et jusqu'à quel point va pouvoir être réactivé le rôle du préfet.

Éléments de débat

Ces réformes modifient-elles les métiers de la fonction publique ?

Les agents sont partagés entre deux postures : les réorganisations rapprochent des fonctions jusqu'ici séparées, mais amènent à s'interroger sur leur cohérence. L'assemblage nouveau ne tient pas tout seul, amenant à s'interroger sur la construction des collectifs de travail. Les éléments de rationalité ne sont pas toujours faciles à faire valoir. Donc, oui : transformation des métiers et malaise des agents.

Le cas italien

Le « jeune » État italien – cent-cinquante ans seulement ! – n'est pas exempt de conflits opposant centre et périphéries. Pour de multiples raisons : la difficulté à collecter la fiscalité ordinaire, le poids des groupes d'intérêt, le dualisme nord – sud, une justice civile trop lente, la corruption, la faiblesse de la formation supérieure des jeunes et leur fort taux de chômage, un taux de natalité le plus faible du monde, les inégalités patentes entre hommes et femmes, la trop faible protection des personnes dépendantes.

Tommaso Vitale dresse un sombre tableau de la situation italienne. Au début des années quatre-vingt-dix, l'Italie avait fait un rêve : renforcer l'administration publique, discipliner les partis politiques, ouvrir des espaces de concertation, soutenir les pouvoirs des gouvernements locaux. Rêve qui s'est perdu essentiellement dans la colonisation de l'administration par les partis, dans l'installation de « monarchies » régionales et dans des expérimentations sans lendemain. Vingt ans de « berlusconisme » ont renforcé les conflits État-régions sans permettre à l'Italie de faire valoir ses atouts, et la technocratie du gouvernement de Mario Monti doit faire face aux défis de la recomposition de l'État italien, dans une situation de crise où la « relance du miracle italien », fondé sur le dynamisme de PME performantes, ne trouvera d'issue que dans des formes renouvelées de coopération ordinaire entre centre et périphéries.

Table ronde : décentralisation, what next ?

Fin d'un cycle de l'État ou réorganisation, redistribution des rôles... Chacun peut y aller de sa recommandation et de sa certitude : ce bouillonnement d'idées et de propositions pourrait bien être salutaire. Pour l'un, le fauteur de troubles sera l'État, pour l'autre, on sera dans une situation de « boîte à claques » où chacun a plus à perdre qu'à gagner.

Xavier Doublet : mettre en débat

« Le législateur actuel est dans l'impossibilité de faire une loi sur les collectivités : les compétences sont enchevêtrées de manière inextricable, dans une immense complexité et en faisant la somme des contraires. Les intérêts sont multiples, contradictoires, et les lobbies bien organisés. Faire bouger le système devient difficile, voire impossible.

Les Régions ont toutes une vision stratégique, mais pas les départements ; les collectivités n'ont aucun pouvoir réglementaire, sauf en Corse. Une nouvelle répartition des compétences doit s'intégrer dans de vrais projets de territoires, dans un schéma stratégique régional et prescriptif, comme le font la Bretagne ou l'Alsace. À la Région de s'occuper de la stratégie et de l'avenir, aux Départements de prendre en charge la solidarité. S'ils ne font pas la même chose, il est impératif de créer un guichet unique pour ne pas perdre le citoyen dans le labyrinthe administratif. Parallèlement, l'État aussi doit évoluer, cesser d'être opérateur pour devenir organisateur et « péréquateur », en sortant de la vieille guerre entre État et collectivités. Plusieurs points sont à mettre en débat : redonner une fiscalité aux Régions en réduisant les dotations de l'État, transférer une part de la CSG aux départements, qui ont besoin d'une ressource stable, faire des dotations de l'État des outils de péréquation, supprimer les doublons entre communes et intercommunalités, renforcer le rôle organisateur des Régions, créer trois métropoles européennes – Lille, Lyon, Marseille – et leur donner du pouvoir. Un point n'est pas à débattre : il faut se mettre d'accord. »

Patrick le Lidec : « boîte à claques »

« Sur le sujet de la décentralisation, il y a beaucoup à perdre, peu à gagner : c'est une « boîte à claques ». Il faudrait un programme déjà prêt, qui n'existe pas, avec le risque que le calendrier ne soit pas respecté et que la réforme vienne percuter les élections de 2014. Il faudra également un casting gouvernemental spécifique, susceptible d'indiquer un possible succès. Les enjeux sont nombreux, renvoyant aux questions de l'école, de l'université, etc. Par exemple, la Conférence des présidents d'université (CPU) est-elle prête à voir les élus s'immiscer dans des dispositifs institutionnels intervenant dans leurs établissements ? Il n'est pas certain que les esprits soient prêts pour un acte III de la décentralisation. Il y aura un vrai changement si on bascule vers le fédéralisme, vers un modèle différent, mais les obstacles risquent d'être insurmontables. »

Philippe Estèbe : hédonisme territorial

« La géographie, finalement, rend la France assez pénible à décentraliser : il y a du monde partout, l'espace a plus de poids que la population. On a fabriqué une projection spatiale du principe d'égalité, et il est difficile de trouver le bon équilibre sans faire entrer les nombreux représentants territoriaux dans le débat. La fabrication des territoires est devenue une activité en soi, ce qui est une exception française. Le terrain de jeu est à l'échelle de l'hexagone. Gouvernement... de qui ? Nous sommes inscrits dans un hédonisme territorial, où le consommateur est le premier ennemi du citoyen. N'est-on pas dans un jeu déjà achevé ou un théâtre d'ombres ? La réalité, c'est la polarisation, l'alliance entre État et métropoles. »



L'Union européenne

À l'heure où l'Union européenne voit son fleuron, l'union monétaire, menacée par les coups de boutoir des marchés financiers, les rapports entre production et territoire sont plus que jamais au cœur de son action.

Comment comprendre la crise qui frappe certains pays ? Quels sont les nouveaux rapports entre centre et périphérie qui se dessinent ? Va-t-on vers un modèle unique de compétitivité ? Comment la politique de relance, que tous appellent maintenant de leurs vœux, prendra-t-elle en compte les inégalités territoriales ? Quelles sont les politiques nouvelles qui peuvent être mises en chantier pour faire face aux défis du XXI^{ème} siècle ? Ce sont là les principales questions auxquelles le séminaire s'efforcera d'apporter des réponses, en se basant sur les regards croisés d'experts nationaux et communautaires, d'universitaires et de journalistes, tous spécialisés dans les questions européennes.

- Les institutions
- Jo Vandercappellen, Direction générale « Communication »

- Le lobbying
- Gérard Legris, chef d'unité transparence – Secrétariat général

- Renaud Dehousse
- Introduction

- Eric Heyer
- La crise européenne et les perspectives de relance

- Philippe Herzog
- Une politique industrielle européenne ?

- Sami Andoura
- Défis et enjeux d'une politique communautaire de l'énergie

- Marjorie Jouen
- La politique communautaire de cohésion territoriale

- Stéphane Ouaki
- Réseaux de transports européens et politique de mobilité

- Jean Quatremer
- Où va l'Europe ?

- Jean-Sébastien Lamontagne
- La France à Bruxelles

Pluie, soleil, tramways, métro, chantiers, folklore de la Grand'Place. Échos des multitudes de langues entendues dans les rues. Et soixante-cinq auditeurs plongés dans le grand bain européen, accueillis à la Commission, puis à la représentation permanente de la France, qui ne demandent rien d'autre qu'à y voir plus clair dans le jeu européen. Il n'est sans doute pas inutile de se rafraîchir la mémoire, et comme on dit d'un livre qu'on va le relire, de se souvenir de ce qu'est l'Europe... expliquée par les fonctionnaires de la Commission.

Lobby or not lobby ?

Elle est un peu floue, l'image, peut-être dégradée, en ces temps de désarroi européen, d'incertitude sur la monnaie, d'interrogation sur le périmètre à venir. Vingt-sept pays et autant d'histoires qui pour beaucoup se chevauchent. Vingt-trois langues sans compter les minoritaires et les « isolats » : rien pour aider les trente mille fonctionnaires européens (« moins que la Ville de Paris ») à unifier la perception d'une politique unitaire, confrontés à de puissants lobbies disposant de moyens imposants. À Bruxelles, les lobbies s'appellent « représentations d'intérêt », et c'est par des éclaircissements sur le lobbying européen que la Commission européenne, en la personne de Gérard Legris, accueille l'Ihedata : c'est dire à quel point l'Union a pris conscience du déficit d'image qui est le sien dans les pays membres ! Au point d'avoir créé une « unité transparence » considérée avec quelques sourires par des auditeurs qui ne sont pas exactement des touristes de la politique européenne. « On n'est pas à Washington. Mais chacun se dit : « c'est suspect », suspicion renforcée par la présentation sensationnelle que font les médias, qui n'est pas la réalité. Les fonctionnaires européens n'ont pas de réseau décentralisé, le bureau de Paris compte dix personnes. Depuis l'origine l'administration européenne doit écouter le monde extérieur et avoir des échanges, avec les syndicats, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les cercles de réflexion, les universités. C'est ainsi que l'on peut se faire une idée de l'intérêt général européen. Notre fonction est de savoir ce qui se passe en Europe, nous devons donc multiplier les contacts extérieurs. Être en contact avec les lobbies est nécessaire et légitime : le citoyen a le droit de se faire entendre, et les lobbies sont une expression du citoyen. Aux fonctionnaires, mais surtout aux politiques, de savoir faire le tri entre les intérêts représentés et l'intérêt général : ils engagent leur responsabilité ».

Fédéralisme sui generis ?

« L'Europe est une organisation internationale dont les règles du jeu s'inscrivent dans des traités, dont le dernier, le traité de Lisbonne, est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009. Les décisions s'y prennent à l'unanimité : si cette dernière est effective, les décisions s'appliquent à tous les États. Sinon, chaque État en fait « à sa tête ». Ce que les Français ignorent ou ne veulent pas voir, ce sont les transferts de souveraineté, qui concernent quelques domaines : la politique de la concurrence, la politique monétaire, la pêche, les ressources naturelles. Les États n'aiment guère les transferts de souveraineté, et s'y soumettent quand ils y voient un gain possible. À défaut d'unanimité, les compétences se partagent entre Union européenne et États membres, les décisions des États ne devant pas contrarier l'Europe : c'est le cas pour la politique agricole commune (PAC) ou l'immigration ; mais l'intégration européenne s'affirme de plus en plus nettement en ce qui concerne l'environnement, l'énergie, les transports. Restent les politiques plus strictement nationales, avec une France qui tient à ses prérogatives dans les domaines de la fiscalité, de l'éducation, de la culture, de la santé et des affaires sociales, de la défense, de la politique étrangère, de la police, de la famille, du droit pénal... Certaines politiques nationales sont intimement liées à l'Europe : par exemple, en dépit du traité de Maastricht qui faisait de la dette une question strictement nationale, l'équilibre européen exige des marges de manœuvre de plus en plus limitées. Finalement, l'Europe est une structure quasi fédérale qui semble s'inspirer de la Constitution américaine, une organisation internationale sui generis dotée des caractéristiques d'une fédération où les renoncements à la souveraineté sont convenus de manière démocratique. »

Jo Vandercappellen

Éléments de débat

Qu'en est-il alors de ceux qui ne parlent pas ?

C'est un vrai problème, qui relève de notre capacité à mener des consultations. Des consultations publiques sont organisées, mais beaucoup d'organisations n'ont pas les moyens d'avoir une représentation à Bruxelles, et il arrive que les organisations que nous consultons n'ont pas exactement l'expression de ceux qu'elles représentent. Par ailleurs, nous tâchons d'évaluer l'impact des démarches des lobbies, et ce travail est mis sur la place publique. La transparence a ses outils : le libre accès à tous les documents européens, l'encadrement des lobbies, l'affichage de tous les financements provenant de fonds européens. Le « registre de transparence » est accessible à tous, il comporte plus de cinq mille organisations, dont la moitié est constituée d'entreprises ou d'organisations professionnelles.



A common perception !



Les États ne sont pas mortels, même endettés

À la représentation française à Bruxelles, c'est plutôt de l'intérêt général dont il aura été question. Renaud Dehousse, directeur du Centre d'études européennes de Sciences Po, donne le ton : l'Europe doit faire face à trois crises, financière, économique, et de légitimité, qui s'enchevêtrent. En France, l'hostilité à l'Europe s'exprime ouvertement, tout aussi présente que l'hostilité à l'immigration. L'Allemagne en sort, tandis que Grèce et Italie s'enfoncent un peu plus dans la crise, qui connaîtra encore de nouvelles étapes. Comment définir une politique économique qui vaille pour l'ensemble de la zone ? Tous les pays vieillissent, les taux de pauvreté – même et surtout en Allemagne – augmentent. Après 2008, tous les pays développés ont eu affaire à une visible perte de richesse par habitant, et si les chiffres redeviennent positifs, on ne peut réellement en conclure que « tout va mieux ». Si l'on s'en tient au PIB, la récession est forte. La politique européenne est en définitive adaptée à la conjoncture allemande. L'Allemagne a réalisé des ajustements internes importants, baisse du temps de travail et baisse des salaires,

dispositifs étendus de chômage partiel (en Allemagne, 1 500 000 personnes sont au chômage partiel, contre 200 000 en France). En France, on a peu vu de dispositifs clairs sur le temps de travail, et on a plus dépensé pour les heures supplémentaires que pour l'indemnisation du chômage partiel. La démographie a ses propres effets : l'Allemagne a plus de sortants que d'entrants sur le marché du travail, ce qui à court terme fait baisser le chômage, tandis que la France et l'Espagne doivent créer des emplois nouveaux pour faire baisser le chômage. Le modèle social français est en voie d'explosion et peine à amortir quatre années successives de crise. Plus cette dernière se prolonge, plus les filets sociaux se fissurent. La politique monétaire n'a pas réussi à rassurer les banques, qui rechignent à tout prêt, entre elles ou en faveur de leurs clients. Du coup, c'est la politique budgétaire qui est mise à contribution, avec pour contrepartie l'augmentation des dettes publiques. Des plans de relance conséquents ont été mis en œuvre en 2008 et 2009, avec une injection massive d'argent public. Mais dès 2010 les plans d'austérité apparaissent. Qui a raison, des libéraux ou des keynésiens ? Austérité ou relance ? Tous les pays européens mènent finalement la même politique, qui aboutit à des tendances déflationnistes dont on ne sait plus comment sortir. En temps normal, les « classiques » de la littérature économique – l'économie n'est pas une science – comme Ricardo, ont plutôt raison : un euro d'argent public peut rapporter cinquante centimes. Plus on se situe dans le creux d'un cycle, plus la relance est payante. La déflation reste un problème majeur. Dans de telles circonstances, « Keynes conseillait d'aller à la pêche ». On est à un carrefour. Les États-Unis, pour ne pas accentuer la dette publique, ont un taux d'intérêt proche de zéro, faisant revenir la croissance. La banque centrale assure que l'État monétise sa dette. Mais en Europe, la banque centrale ne peut jouer ce rôle, la dette publique s'envole, les taux d'intérêt aussi. Le différentiel entre pays européens s'accroît, et les perspectives de croissance restent négatives.

Le tableau est-il si dramatique ? La dette, est-ce si grave, quand on sait, en premier lieu, que les « actifs » non financiers, en France, se montent à 25 000 euros par habitant, et les actifs financiers à 13 700 euros par habitant ? « Le passif augmente, mais l'actif aussi. « Il vaut mieux endetter l'agent qui n'est pas mortel », dit Renaud Dehousse, remarquant également que la crise a permis au Trésor allemand, par le jeu des spreads, de faire des bénéfices. Mille milliards ont été mis à disposition des banques, au taux de 1 %, et ces mêmes banques prêtent aux États à 2, 3, 4, 5, 6 % : elles sont gagnantes.

Éléments de débat

Peut-on encore refaire de la solidarité ?

On peut aller vers une Europe en trois ensembles : un noyau avec un fédéralisme industriel ; puis un cercle à 27, augmenté des Balkans, où l'on partage les questions d'immigration, de sécurité, de marché ; une association avec la Turquie, l'Ukraine et la Russie.

En termes marxistes

Ce que Philippe Herzog énonce dans des termes délibérément marxistes : « il y a trop de capital accumulé, avec des bulles. Les États et les banques sont enlacés dans une danse de mort. » Aucune recette technique n'offrirait de solution à la dette des États : la grande question est celle de la solidarité. Où, alors, trouver de la croissance ? Où créer des emplois ? « Dans l'industrie » : il faut pouvoir produire, et vendre la production. C'est là

que l'on incorpore l'innovation et la recherche. Réindustrialiser, c'est un choix de société pour un pays comme la France, qui a désindustrialisé. Il faut identifier la demande, les marchés potentiels, situés pour beaucoup dans les pays émergents puisque sur le marché intérieur européen, certains « taillent des croupières » aux autres. Les divergences entre compétitivités sont le premier facteur d'explosion de la zone euro. L'euro avait masqué le problème, ceux qui avaient des excédents finançant ceux qui s'endettaient. Certains pays ont exagéré leur surendettement sans créer suffisamment de richesse, se plaçant dans la dépendance de créanciers extérieurs. Pour Robert Mundell¹⁶, prix Nobel d'économie en 1972, la viabilité d'une union monétaire a trois scénarios : « l'union de transfert », où les régions compétitives subventionnent les régions déficitaires ; « la mobilité » : les régions qui ne créent pas d'emplois productifs appellent la mobilité dans l'espace et sur le marché du travail ; « la solidarité », qui revient à une intégration économique. Les parties les plus faibles de l'Europe devraient être aidées à se bâtir une industrie digne de ce nom ; la Grèce a des avantages comparatifs, et c'est depuis deux siècles que l'Allemagne soigne son industrie.

L'industrie est un système de relations et un système d'innovation que ne réussissent à construire ni la France, ni l'Europe, faute d'investisseurs qui s'engagent durablement. Aucun État européen ne peut s'en sortir seul, le choix doit être celui de la mondialisation, avec une réciprocité, et celui de l'intégration européenne. Mais la solidarité a bien du mal à se construire. Qui peut parler de « pacte de réindustrialisation en Europe » ? Qui peut prendre l'initiative ? France, Allemagne, Italie, Pologne, Espagne pourraient coopérer de manière plus organisée. « Produire en France » est un mot d'ordre un peu court, il faut aussi produire à l'étranger.

L'énergie, clef de l'industrie

La nécessité de la coopération se manifeste peut-être en premier lieu dans le domaine de l'énergie, clef de l'industrie, facteur de compétitivité et de bien-être. Sami Andoura (chargé d'études à « Notre Europe ») précise qu'en Europe, quatre-vingt millions de personnes souffrent de précarité énergétique. Le domaine de l'énergie est marqué par la souveraineté nationale mais aussi par une interdépendance de plus en plus grande. Les marchés nationaux ont été libéralisés pour favoriser la concurrence, mais il ne s'est rien passé, et de nombreuses incertitudes demeurent : limites à l'investissement, pauvreté énergétique, incertitudes politiques et technologiques « post-Fukushima ».

L'énergie est, avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1951-2002), à l'origine de la construction européenne ; coopération qui s'est poursuivie à partir de 1957 dans le domaine de l'énergie nucléaire avec l'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique). Mais pour le gaz et l'électricité, rien n'est dit. Les premiers besoins d'une coopération apparaissent au moment des premiers chocs énergétiques, menant simplement à la libéralisation des marchés nationaux pour favoriser la concurrence. Mais il ne s'est rien passé sur le plan communautaire jusqu'en 2005 : sommet de Hampton Court et rapport Stern¹⁷ sur le changement climatique. Il faudra attendre 2009 pour qu'advienne le « paquet climat-énergie¹⁸ » qui vise à mettre en place une politique européenne commune de l'énergie, à lutter contre le changement climatique, avec pour objectif premier le désormais fameux « 20-20-20 » : 20 % d'énergies renouvelables, réduction de 20 % des émissions de CO₂, accroissement de 20 % de l'efficacité énergétique. Si l'Europe a bien avancé sur la libéralisation, le CO₂ et les gaz à effet de serre, si elle s'affirme de plus en plus, en particulier par rapport à la Russie, il lui reste

16 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Mundell

17 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Stern

18 cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Paquet_climat-%C3%A9nergie

de grands défis : les réseaux et infrastructures, le financement, et plus de coopération. De nombreuses incertitudes demeurent : la crise limite les capacités d'investissement, la pauvreté énergétique s'étend sans que l'Europe ait une politique sur la question, Fukushima et sa catastrophe nucléaire font douter de la technologie. Les États restent sur leur position nationale, définissent des réseaux nationaux... La coopération devrait s'imposer.

Éléments de débat

Quelle stratégie peut avoir l'Europe ?

On ne peut imposer une politique par le haut. La question des infrastructures est stratégique. De grandes incohérences subsistent : l'Allemagne a plus d'énergie solaire que les pays du sud. Augmenter la part des énergies renouvelables, avoir de grands réseaux mais aussi une production locale. L'acceptabilité des équipements est encore une question complexe. L'avenir, ce sont les réseaux intelligents, un « super-grid » de l'Europe.

La cohésion, pour qui, pour quoi ?

Plus de coopération et de cohésion, c'est aussi l'exigence que traduit le « Pacte de cohésion à l'épreuve de la crise » dont rend compte Marjorie Jouen¹⁹, et qui s'intéresse aux solidarités. Ce pacte pourra-t-il tenir, alors que se durcissent les conditions d'utilisation des fonds (Feder²⁰, FSE²¹, Fonds de cohésion, Feader²², Feamp²³) ? La grande nouveauté, c'est le souhait que tous les fonds soient utilisés ensemble, pour couvrir de nouveaux territoires et des groupes socio-économiques : retour des villes et du développement local, aides stratégiques aux macro-régions (Baltique, Danube, Adriatique) et aux régions en transition, nouvelles priorités aux innovations sociales, aux marchés locaux et aux zones de montagne. La politique de cohésion représente un tiers du budget européen (pour 2013-2014, 332 milliards d'euros) : la solidarité implique que les États soient capables d'utiliser ces fonds, et de rendre compte de cette utilisation. Mais l'austérité reste prégnante, et il y a encore loin du discours à la réalité. Le pacte de solidarité est réputé créer des emplois, mais il s'agit le plus souvent d'emplois de mauvaise qualité...

Infrastructures

La question se pose de réorienter une partie des fonds de cohésion vers des infrastructures proprement européennes, comme le transport. Pour réaliser le marché unique, il fallait que les interconnexions et les infrastructures permettent le flux des marchandises, des personnes et des biens. Depuis 1990, l'Europe consacre 1,1 % de son PIB au transport, à l'énergie, aux télécommunications. Stéphane Ouaki, chef d'unité à la DG « Mobilité et transports » suggère que « 1 euro européen est plus efficace que 1 euro national ». Investir européen devrait permettre d'attirer investisseurs privés, fonds de pension, compagnies d'assurances, qui ont besoin d'investissements à long terme et disposent de capitaux

19 Chef de cabinet adjointe de la présidente du Comité des régions de l'Union européenne

20 Fonds européen de développement régional

21 Fonds social européen

22 Fonds européen agricole pour le développement rural

23 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche

Éléments de débat

On entend des voix critiques sur la mobilité !

La mobilité est un défi majeur. L'objectif des investissements est de réduire les émissions de carbone. Il n'y a pas trop de mobilité en Europe : entre la France et l'Allemagne, on a seulement trois lignes de fret. Mais ces infrastructures sont difficiles à faire accepter, l'Europe doit aussi respecter les consultations menées auprès des populations locales.

conséquents, alors même que les capacités de financement nationales sont restreintes. L'objectif est d'aller là où la valeur ajoutée européenne est évidente : corridors pour le transport de gaz et d'électricité, corridors ferroviaires prioritaires, infrastructures pour l'internet à haut débit. Les besoins en investissement sont évalués à 1500 milliards d'euros d'ici 2030 pour le transport, 1000 milliards d'ici 2020 pour l'énergie, 200 milliards pour le numérique. L'Europe a proposé une mise de départ de 50 milliards, espérant attirer des fonds privés complétés par des apports nationaux.

En matière de transport, les grands projets transeuropéens n'ont jamais été réalisés, alors que face au changement climatique il est indispensable de réaliser des infrastructures durables, en donnant la priorité aux sections transfrontalières, aux liens manquants, aux goulets d'étranglement, aux voies navigables, ouvrages pour lesquels l'Union européenne a les leaders mondiaux, et qui créeraient des emplois non délocalisables. Il ne faudrait pas « rater ce rendez-vous ».

Un pari sur l'Europe ?

Encore faut-il que l'Europe sorte sans dommages de la crise, ce sur quoi ne parierait pas Jean Quatremer, correspondant du journal Libération à Bruxelles : « Crise bancaire, crise financière ? La crise est surtout politique. Que l'Allemagne et la France disent construire une fédération, et la crise s'arrête. S'il fallait parier sur l'existence de l'euro et de l'Union européenne à six mois, je ne jouerais pas. Jamais l'Europe n'a atteint ce point de tension, les États sont attaqués et peuvent bien périr, y compris la France. » Mais que font les États ?

L'histoire commencerait en 2009, quand les Grecs avouent avoir menti. Mais elle était sous-jacente bien avant, quand les taux d'intérêt des dettes de l'Union européenne ont divergé, en décembre 2008. En janvier 2009, Français, Allemands, Banque centrale européenne et Commission se réunissent au Canada en marge du G8 pour élaborer une réponse commune : « Si un pays est attaqué, nous volerons à son secours ». Mais en juin 2009, la cour de Karlsruhe énonce que « tout partage de souveraineté devra être suivi d'un contrôle démocratique », ce qui pose des conditions à l'approfondissement communautaire. En septembre 2009, le SPD en Allemagne perd les élections, Angela Merkel met sur pieds une coalition qui la contraint à modifier sa politique européenne : « La Grèce ? C'est le problème des Grecs. » Les marchés se mettent à douter, réalisant que la non-solidarité financière est inscrite dans les traités : ils vendent la dette grecque. La responsabilité en revient aux politiques : en 1991, lors du traité de Maastricht, François Mitterrand exige de l'Allemagne, pour assurer la stabilité du continent, une monnaie

unique. L'Allemagne fait le sacrifice du Deutschmark, Helmut Kohl comprend l'intérêt de l'euro. Mais la France refuse tout transfert de souveraineté en matière politique. La monnaie unique est censée provoquer un « choc fédéral » - qui n'a pas eu lieu. En 1995 comme en 1998, Jacques Chirac et Gerhard Schröder s'interrogent sur la nécessité de faire des sacrifices et s'entendent pour défaire le pacte de stabilité. Quand arrive la crise, il est trop tard !

Au terme de cet historique, Jean Quatremer se livre à un réquisitoire : « Les États posent des rustines, renoncent à réviser l'architecture européenne, bâtissent une machine technocratique qui n'a "ni queue ni tête", manifestent leur consanguinité avec les banques, s'entendent pour défaire le pacte de stabilité ». Jamais les budgets nationaux n'ont été aussi contraints, et c'est une machine technocratique et non démocratique qui a été bâtie. « C'est toute l'architecture européenne qui est à revoir ».

Les auditeurs voulaient y voir clair. Ils repartiront avec leurs perplexités. Mais, mais ! Jean-Sébastien Lamontagne, en poste à la Représentation française à Bruxelles, décrit le travail effectué à Bruxelles : « lobbying », écoute, discussions, tout le jeu des rapports de forces transparait dans le jeu diplomatique. L'histoire n'est pas finie.



Dunkerque, de la ville ouvrière à la ville industrielle

Production et ville durable

- Vincent Renard
- Présentation du séminaire

- Patrick Lambert
- Dunkerque Grand Littoral

- Michel Delebarre
- Le concept de ville industrielle durable dunkerquois

- Dominique Mirada
- L'accompagnement des territoires et de la ville durable par le groupe CDC

- Raphaël Ménard
- La ville résiliente

- Gérard Blanc, Xavier Cordier, Peggy Ricart, Jean Séname, Patrice Vuidel
- Table ronde : Quels nouveaux modèles économiques au service de la ville durable ?

- Jean-François Vereecke
- Le rapport ville-industrie, la « toile industrielle »

- Vincent Renard
- La production de la ville et l'écologie dans une optique comparative

- Jean-Louis Muller
- Grands projets et ville durable

- Michel Agnès, Xavier Dairaine, Christian Fraud, François Lavallée, Francis Leroux
- Présent et futur, quelles adaptations pour l'avenir du modèle dunkerquois ?



Dunkerque, grand vent, grand large : les auditeurs se sont amarrés à la communauté urbaine de Dunkerque, deux jours de fin d'été, sur le thème « ville durable et production ». « Ville durable » : Dunkerque fait la preuve de la durée des villes, sinon de la durabilité, elle qui s'est relevée de ses cendres à l'issue de chacune des deux guerres mondiales du siècle passé, qui a encaissé des fermetures de sites industriels très pourvoyeurs d'emplois – chantiers navals et raffinerie, qui fait face à toutes les crises qui se présentent, les unes après les autres. On s'attendait à une vision concrète d'un « désastre urbain ».

Dernière escale avant la Belgique, comme le souligne Michel Delebarre, Dunkerque est le troisième port de France après Le Havre et Marseille. Morceau de Flandres devenu définitivement français en 1662 par distraction du roi d'Angleterre, le « pays nu » conquis sur la mer se revendique symbole de « ville industrielle », qu'autrefois on appelait « ville ouvrière ». C'est peut-être ce glissement des acteurs à l'activité qui symbolise au mieux l'histoire de la ville. Sur le « terrain », élus, experts, témoins, auront su faire toucher du doigt la trajectoire singulière du territoire, marquée par le volontarisme et la ténacité. Vincent Renard s'interroge sur la manière dont se fabriquent les villes : « On sait de moins en moins le faire ». Dunkerque était la ville emblématique du désastre, de la catastrophe. « On parlait de système de production industriel, on l'appelait le fordisme, et c'était une part de l'industrialisation : c'est fini. Il n'existe plus de modèle, chaque agglomération a joué son propre jeu. » Mais Dunkerque, pourtant, est ce cas excellent du passage à une situation dynamique, sans que l'on puisse l'imputer à un seul facteur, les hommes, les institutions, les activités, le port. L'expression « écologie industrielle » fait florès : Dunkerque pourrait bien contribuer à sa compréhension.

Ville industrielle

La ville, avec ses cent mille habitants, a progressivement phagocyté les communes voisines : Malo-les-bains, qui offre ses façades balnéaires au souffle continu de la mer du Nord, avec vue sur quatre kilomètres de plage ; Rosendaël et Petite-Synthe ; elle s'est associée avec ses voisines : Mardyck et Fort-Mardyck, Saint-Pol-sur-Mer. La fluidité des contours urbains s'est stabilisée, avec le concept – et la réalité – de la communauté urbaine « Dunkerque Grand Littoral », qui depuis 1968, première communauté urbaine volontaire, regroupe dix-huit communes pour deux cent mille habitants.

À l'origine, Dunkerque était un port militaire., et dès la fin du XIX^e siècle, l'activité industrielle se développe, avec une démographie vigoureuse : chantiers navals et Usinor, logistique, énergie avec Total, ferries... Des poids lourds autour desquels gravitent sous-traitants et services. Le port s'étend vers l'ouest, avec de la sidérurgie ; les darses historiques sont reconquises par la plaisance. Puis dans les années 80 les chantiers navals ferment, la raffinerie aussi. Coup dur pour l'emploi et pour les finances locales. Mais Gravelines, commune de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD), héberge l'une des centrales nucléaires parmi les plus productives de France, tandis qu'arrive au port un gazoduc venant de Norvège et que se construit un terminal méthanier. Le territoire assume tout : les fermetures de sites, la baisse de la population et son départ vers l'arrière-pays rural, et même ses treize et bientôt quatorze sites Seveso²⁴. Si l'équation passée était simple – industrie, emplois, nuisances – l'équation du présent est plus complexe. Le territoire reste contraint, avec des risques de submersion, des risques technologiques et une centrale nucléaire. « C'est un destin », pour Michel Delebarre, président de la CUD. Un

²⁴ Les « sites Seveso » sont identifiés comme sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs et sont soumis à la directive européenne 96/82/CE.

destin qui n'interdit pas à Dunkerque d'être « capitale de la biodiversité » en 2011 et d'entrevoir la promesse de classement de ses dunes en « grand site ». « La ville peut être industrielle, urbaine et portuaire et s'écrire au naturel. Les habitants ne voient plus l'activité portuaire, qui se trouve hors la ville », dit Patrick Lambert, délégué général Ville et Environnement à la CUD. Le « destin » de Dunkerque ne lui avait pas interdit, après-guerre, de planter des arbres sur une partie des ruines, offrant désormais aux habitants une forêt a priori improbable dans ce pays de polder. Protéger les dunes, préserver les espaces verts : la ville a entrepris une procédure de classement en « grand site », avec une approche qualitative, la mise au point d'un plan climat-énergie, la labellisation « Cit'ergie » (label germano-suisse²⁵), le projet de développement de l'éolien terrestre et offshore, le travail sur la performance énergétique de l'habitat. C'est dans la conciliation des contraires que Dunkerque conjugue la « durabilité ». Peut-être la clef de ce que Vincent Renard appelait – sans trop y croire – « écologie industrielle ».

Éléments de débat

Quel dialogue entre la communauté urbaine et les grands industriels ?

Il existe une agence de développement économique. La difficulté est que les grands centres de décision ne sont pas à Dunkerque. Mais la ville dispose des instruments classiques : le Conseil de développement du port, une chambre de commerce active... et de bonnes habitudes.

« On s'accoutume au Paradis »

Mentalité et vitalité des habitants ? Volonté des responsables politiques ? Michel Delebarre, élu emblématique de la région, et de ces élus qui cultivent simultanément gouaille et autorité, renvoie aux images contrastées de citoyens qui, rois du carnaval, sont aussi « rois du travail », aimant tellement les bateaux que parfois « ils les empêchent de quitter le port ». Et quand les emplois sont supprimés, les Dunkerquois font preuve d'une « propension à la manif' » qui a compté. C'est à partir de cela que les élus ont travaillé, avec la conviction qu'on ne change pas un destin industriel. Si on ne l'accepte pas, il faut aller ailleurs. Dunkerque est le troisième port de France, confronté à la concurrence européenne de Zeebrugge, Anvers ou Amsterdam, qui sont très proches et la plus importante concentration portuaire au monde ». Réfléchir à l'aménagement d'un territoire est un enjeu collectif : depuis quinze ans, les conflits ont cessé. Et pourtant, « un chantier naval qui ferme, c'est angoissant, ça crée une atmosphère particulière sur des dizaines d'hectares. On a travaillé tous les terrains, en estimant que finalement, l'amiante était assez gentille : on a trouvé de tout, mais on en a fait un quartier de développement durable, à deux pas du centre ville, en gardant quelques superstructures. Le gestionnaire d'une collectivité doit saisir toutes les occasions qui se présentent ».

Précautionneux quant à l'eau, à l'énergie, à la réutilisation des effluents des entreprises, les élus ont mis en place un système de conseil aux habitants. Tout n'est pas miraculeux, mais avec du temps, de la volonté, on « s'accoutume au Paradis », s'amuse Michel Delebarre : « dernière étape avant la Belgique ! Les élus n'ont aucun pouvoir sur Mittal,

25 Voir : <http://www.citergie.ademe.fr/>

mais ils s'accrochent, parce qu'il n'y a pas d'autre solution. Ma question est de savoir si Mittal continuera à aimer l'acier. Qu'il l'aime ou pas, l'outil de production reste valable, et c'est la production qu'il faut défendre. Ici, le sentiment du « vivre ensemble » a quelque chose de flamand : on travaille et on fait la fête de la même manière. Un jour viendra, je serai peut-être pendu à la statue de Jean Bart : c'est le jeu de la responsabilité politique. »

Éléments de débat

Dunkerque n'a pourtant pas une image très positive ?

On véhicule des siècles d'images... Venez vivre ici, vous n'en partirez plus ! On a même créé un « made in Dunkerque ».

Peut-on faire un bilan du développement durable ?

Non, la ville durable n'a pas de limites, et avoir un regard objectif n'est pas possible. Quand je suis à Malmoe, je suis impressionné. L'insatisfaction, ici, c'est le logement : la ville n'est pas à la hauteur. Or, le logement, c'est la vie des gens.

Urbs et polis

Car ici, comme ailleurs, les habitants fuient le centre ville et privilégient la campagne : c'est à ce mouvement aussi qu'il convient de se confronter. C'est dans la ville que peut vivre l'urbanité. Sans être Zeus, la ville cherche des solutions, et c'est à Neptune qu'il est fait appel, avec les programmes Neptune de revitalisation du centre ville, d'urbanisation des friches industrielles, de considération nouvelle pour le port, qui (re)découvre la plaisance, d'implantation de centres commerciaux. L'industrie, elle, se décentre et pousse vers l'ouest, avec la création d'un terminal de conteneurs et celle, controversée, d'un terminal méthanier. « C'est avec ces forces centrifuges qu'il faut composer, c'est à de nouvelles visibilitées urbaines qu'il faut donner naissance, en faisant « fusionner » la ville avec ses bassins » (Jean-Louis Muller, délégué général aux grands projets de la communauté urbaine), en réinvestissant le quartier du Grand Large dans la continuité de la station balnéaire de Malo-les-Bains, en équilibrant logement, activités, équipements : après les gables²⁶ et de nouveaux espaces verts, Dunkerque s'ouvrira, dans une ancienne halle, une « cathédrale » imaginée par les architectes Lacaton et Vassal²⁷ pour abriter le Fonds régional d'art contemporain. Des secteurs sont encore à investir, dont les formes de radoubes. Le centre ville, reconstruit après-guerre sur le principe d'îlots ouverts, avec des immeubles de quatre ou cinq étages, n'héberge guère que cinq mille habitants, et ne représente que 8 % du commerce de l'agglomération : le programme « Dunkerque cœur d'agglomération », en prenant le relais de Neptune, devrait ancrer ce centre ville dans son histoire matérielle et dans son rapport multiforme à l'eau et attirer de nouveaux habitants.

²⁶ voir http://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonn%C3%A9_de_l'architecture_fran%C3%A7aise_du_XIe_au_XVIIe_si%C3%A8cle/G%C3%A2ble

²⁷ voir <http://www.lacatonvassal.com/index.php?idp=61#>

La ville résiliente

Raphaël Ménard, ingénieur de l'École Polytechnique (X94), ingénieur civil des Ponts et Chaussées (1999) et architecte DPLG (Paris-Belleville, 2003).

« La question des relations entre territoire et production est une question métabolique, avec un dedans et un dehors, et des flux qui traversent : énergie, matières, capitaux. Le territoire peut manifester trois types de résilience : climatique, énergétique, et par l'aménagement.

Pour l'énergie, à l'échelle nationale, on voit des tendances lourdes quant aux évolutions climatique, technologique, économique, sociale. La question énergétique est centrale, avec des besoins en chaud et en froid qui sont très variables. Les territoires, de ce point de vue, ne sont pas égaux : à Brest, qui a le moins de besoins, il est facile de construire des bâtiments peu gourmands en énergie. Globalement, la demande de chaud diminue. La demande de froid, dont on prévoit qu'elle va augmenter de 500 % d'ici 2050, interroge la robustesse du réseau. On peut contrecarrer ces tendances, par exemple en veillant à la présence d'eau et de végétaux ou par la colorimétrie des voitures. La question essentielle est : comment réduire la consommation énergétique des métropoles ? Le programme Ignis mutat res²⁸ du ministère de la Culture s'intéresse à cette question. Comment les villes s'auto-équipent ? Si Hong-Kong avait la même consommation que les villes des pays occidentaux, il faudrait quatre soleils.

La ville durable est-elle la ville dense, comme tend à le montrer la courbe de Newman et Kenworthy ? Il existe plusieurs types de densités, selon que l'on envisage le contenu ou le contenant. Quid de la mobilité ? Comment faire arriver les énergies renouvelables en ville, en utilisant toitures et parkings ?

Éléments de débat

Utilise-t-on suffisamment les talents locaux ?

Hong-Kong et Dunkerque, ce n'est pas la même chose. Les demandes sont différentes, les offres locales aussi. Les territoires doivent pouvoir mener des exercices de prospective.

Quel modèle économique ?

Quand on parle « ville durable », on entend « densité », « mixité fonctionnelle », « proximité », « vivre ensemble », « transports », « sobriété énergétique », « biodiversité », « participation », mais on entend assez peu « économie », remarque Patrice Vuidel²⁹. Quel modèle, parmi quatre types possibles, peut prévaloir ? L'éco-construction a des effets positifs, mais avec un effet de rebond à travers l'absence de découplage entre croissance et flux de matières. L'écologie industrielle a les mêmes inconvénients, mais avec d'autres enjeux : ancrer les entreprises, développer un patrimoine immatériel et local. Le modèle serviciel se base sur le développement de services, par exemple l'auto-

28 Voir : « Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie » <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Architecture/Formations-Recherche-Metiers/La-recherche/La-recherche-incitative/Ignis-Mutat-Res>

29 consultant associé au Laboratoire de recherche et d'intervention ATEMIS, secrétaire du Club Economie de fonctionnalité et développement durable

partage, mais exige un travail d'acceptation sociale. Enfin, le modèle de l'économie de fonctionnalité, fondé sur une rupture fonctionnelle – vendre du bien-être plutôt que de la chaleur – peut être une solution globale apportant de la performance. Le point de départ, le territoire et ses acteurs, peut énoncer ce qu'est « habiter durable », « s'alimenter durable » ou « se déplacer durable », en identifiant d'une part la question du coût global, d'autre part les modes de contractualisation. Une des pistes est de s'appuyer sur un milieu innovateur et fonctionnel, qui ne correspond pas obligatoirement aux secteurs d'activité. Les PME ont un réel potentiel d'économie de la fonctionnalité : par exemple, l'entreprise AVN³⁰ vend des installations audiovisuelles, peut mettre à disposition des équipements et en assurer la maintenance, mais aussi gérer des salles et les louer à d'autres dans un mouvement de mutualisation, et assurer l'animation de réunions. Les entreprises rompent alors avec le schéma traditionnel. Est-ce l'industrie qui tire les services ? Ou la dynamique des services qui autorise à produire de nouveaux biens ?

Industrie offshore

Jean Séname, président depuis 2000 de l'assemblée pour la défense de l'environnement du littoral Flandre-Artois

« Sur le développement durable, la collectivité dunkerquoise a souvent été pionnière. Dès l'après-guerre, la ville assure la conservation de bâtiments emblématiques ; des efforts importants sont faits en matière d'économie d'énergie, avec des autobus fonctionnant depuis longtemps au gaz naturel, le covoiturage, le plan de circulation, la gestion des déchets. Dunkerque avait été rasée à 90 % : pour relever le défi de sa renaissance, personne n'a été regardant sur les industries qui s'implantaient. On parle d'acceptabilité sociale, mais Arcelor a tout de même posé un vrai problème : Mittal est le premier pollueur de la région. On doit donc éviter d'en ajouter : nous voulions le terminal méthanier, mais offshore... »

Pour une ville low-cost et créative

Gérard Blanc, directeur général de l'agence d'urbanisme et de développement de la région de Flandre-Dunkerque

« Apprenti urbaniste depuis quarante ans, je remarque que nous sommes toujours marqués par les Trente glorieuses et les modèles successifs d'un monde où nous dominions. Cette domination n'existe plus, et nous vivons dans un système de gaspillage phénoménal. Je voudrais plaider pour une ville low-cost : qu'est-ce qu'on peut se payer ? Des éco-quartiers ? Oui, mais pour qui ? Alors que l'on est en quelque sorte invité à gaspiller, les collectivités locales ont de moins en moins de moyens. Il faudrait faire l'éloge à la fois de la lenteur et de la créativité »

Traiter les flux de déchets

Peggy Ricart, directrice de Ecopal³¹

L'association Ecopal aide un réseau de plus de 200 entreprises du bassin dunkerquois à la mise en place de synergies (mutualisation des moyens pour les collectes des déchets, réutilisation de flux perdus, diagnostic des consommations d'énergie et d'eau, recherche de filières de valorisation de déchets, sensibilisation et information des entreprises sur

³⁰ Cf <http://www.audiovideonord.fr/>

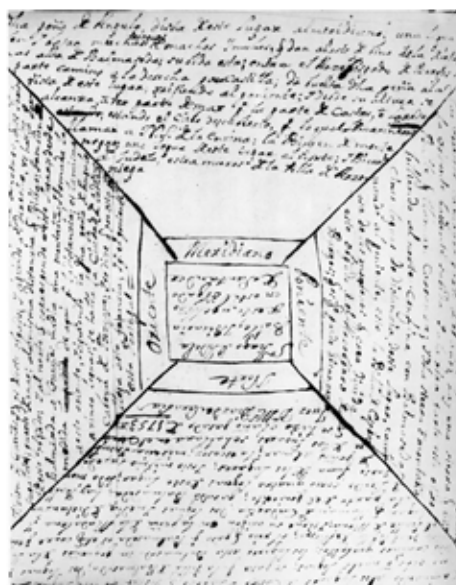
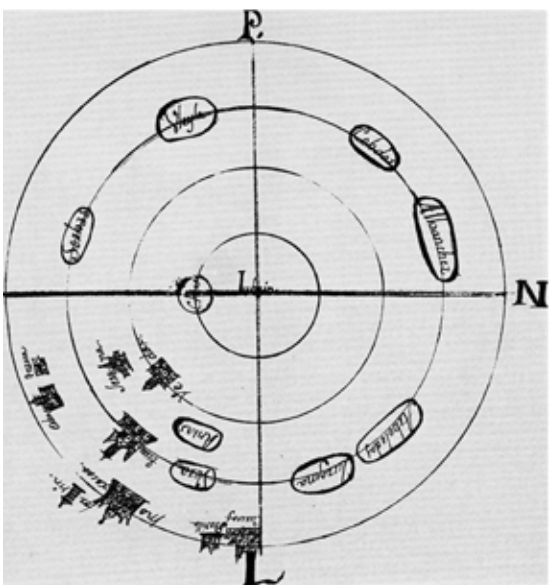
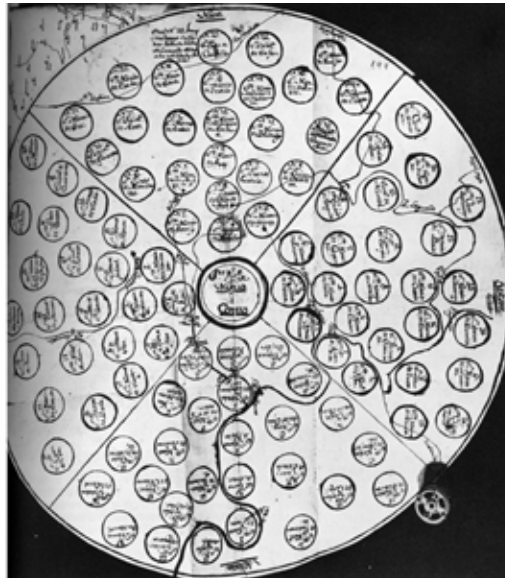
³¹ Cf <http://www.ecopal.org/>

les bonnes pratiques environnementales). Ecopal reçoit le soutien financier et technique de partenaires (Entreprises adhérentes, CUD, CCI Côte d'Opale, Clubs d'entreprises de ZI, Dunkerque Promotion, Conseil Général du Nord, Conseil Régional et Ademe, Drire, Cerdd, CPIE, Agur, Orée).

Développer l'écologie industrielle est le rôle de l'association Ecopal, qui vise à faciliter les échanges de flux entre les entreprises et à massifier les flux pour créer, localement, de l'activité. Déjà sont organisés dix types de collecte et de traitement des déchets (garagistes, boucheries, papier et carton, déchets infirmiers...). Plus de cinq mille flux ont été identifiés, et l'association a pour objectif de les mettre en synergie, afin que les déchets des uns soient les matières premières des autres, du bois à l'acide sulfurique en passant par les déchets de voirie.

Qu'est-ce qu'un territoire ?

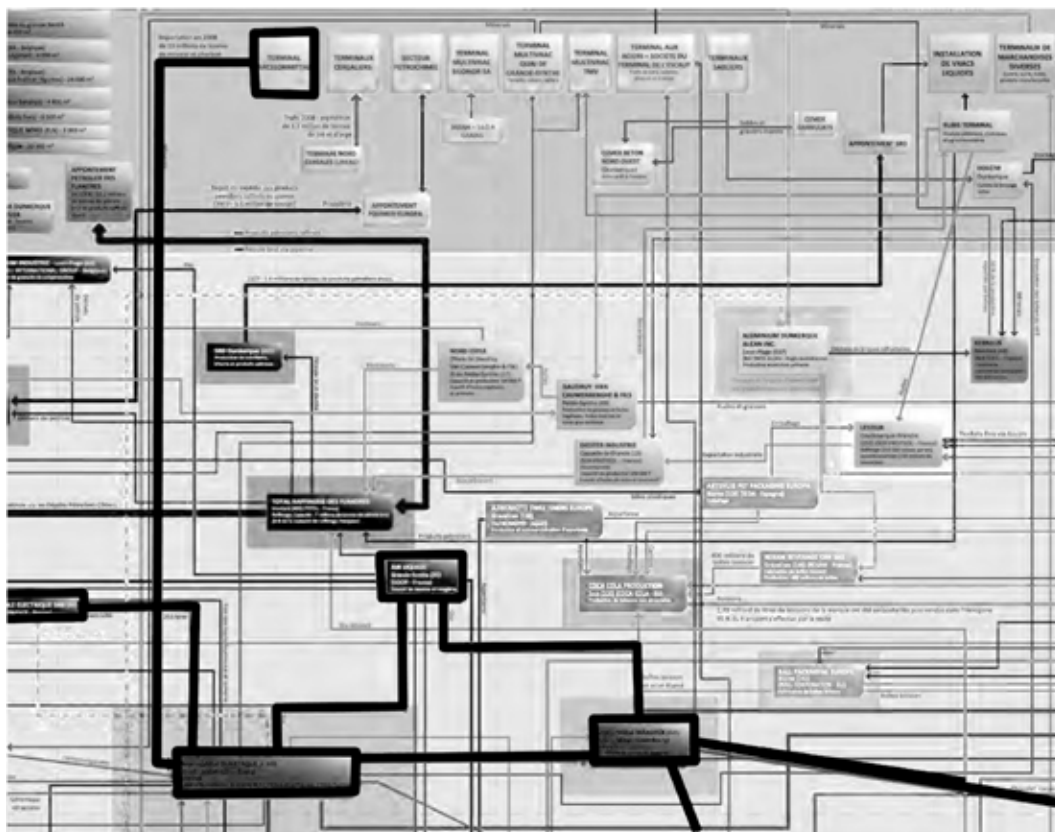
Un territoire existe-t-il en dehors du regard qui est porté sur lui, son organisation et ses limites ? Philippe Estèbe rappelle cette folle aventure espagnole de recomposition de la géographie du pays à partir des visions locales. Dernier quart du 18^e siècle : Don Tomas Lopez demande aux curés des paroisses de dessiner leur territoire, « deux ou trois lieues autour de l'église principale. » Cinq cents curés répondent à la demande. Lopez mourra





« Toile industrielle »

À Dunkerque, la grande vague d'expansion démographique est finie. La population émigre vers Lille, Paris, la Région PACA. Pour tonifier une ville qui revendique son caractère industriel, une ville dont la démographie est calquée sur la vitalité industrielle, il est essentiel de la connaître dans tous ses détails ; de « comprendre les interactions entre les entreprises et le territoire » pour « identifier des potentiels de développement et anticiper les impacts des chocs économiques ». C'est la conviction de Jean-François Vereecke³², et le but d'un singulier travail de l'agence d'urbanisme : la « toile industrielle », qui décrit chaque établissement des entreprises, les interdépendances, les liens au territoire et à « l'extra-territorialité », les relations de proximité. Il s'agit de « parler vrai » en matière d'industrie, établissement par établissement. Toyota n'est pas présent à Dunkerque, mais des entreprises dunkerquoises sont en lien avec Toyota : la « toile » permet d'anticiper les impacts potentiels d'un événement du marché sur le territoire, les entreprises et les sous-traitants. À quoi bon ? Par exemple, lors de l'arrêt de la raffinerie de Total, les salariés ont utilisé la « toile » pour montrer les impacts de la cessation d'activité sur le port (quinze millions d'euros de manque à gagner, 20 à 25 % des l'activité du port) et les industries et activités connexes. Les arguments ont participé à la décision de Total, dans les négociations, de créer un centre de formation aux métiers du raffinage. La toile donne à voir que le terminal céréalier est lié aux agriculteurs, que le terminal méthanier est lié à la centrale de Gravelines et à l'université. Les filières sont visibles, avec leur potentiel de développement, les services associés, les connexions avec les marchés internationaux, etc. Reste, dans la tourmente des rachats, restructurations, fusions, à tenir à jour la carte et à la rendre disponible sur internet. Ce travail d'observation permet d'avancer dans la prospective, il n'a d'ailleurs pas d'autre prétention.



32 directeur de l'observation et de la prospective de l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque

Éléments de débat

La « toile » est-elle appelée à se développer ?

D'autres territoires sont intéressés : Nantes-Saint-Nazaire souhaite disposer d'une « toile » centrée sur le port, Marseille-Fos également, et des projets sont à l'étude.

La « toile » intéresse-t-elle les universités ?

En effet, nous nous sommes rapprochés de l'université, mais aussi de Pôle emploi.

Est-ce un outil « tout terrain » ?

Le projet marche bien parce que nous avons déjà beaucoup d'informations. Les données sont publiques, et les partenaires ont bien collaboré, en particulier la chambre de commerce. Les informations proposées sont des informations pratiques. Nous avons fait un galop d'essai sur une « toile-martyre » et sommes ensuite passés par les directeurs des entreprises et des établissements. Finalement, les entreprises absentes de la toile ont protesté !

La toile est intéressante pour « dérouler la pelote » des liens entre entreprises. Qui l'utilise ?

Les premiers utilisateurs sont les syndicats, et les seconds les journalistes.

La « toile » peut-elle prendre en considération l'inter-frontalier ?

C'est compliqué, mais c'est incontournable. Le pas n'a pas encore été franchi, c'est une perspective intéressante.

Ville et finance

Cet entêtement industriel et productif est-il compatible avec le « développement durable » de la ville ? A-t-il les moyens de ses ambitions ? Vincent Renard apporte l'éclairage du chercheur attentif aux mouvements de fond de nos sociétés : la complexité des finances locales constitue – au choix – un « mur à franchir » ou une « bouillie invraisemblable » ; la dichotomie vécue par les élus, défenseurs de la densité au Parlement, favorables à la « respiration » du territoire une fois revenus chez eux, n'aide pas à la prise de décision ; le manque, trop souvent, de compétences dans les territoires est un autre handicap.

La fabrication des villes, le système urbain, resteraient à l'écart des objectifs du développement durable. La manière dont est appréhendé le droit de propriété relève d'une véritable pathologie, avec les images contradictoires du petit propriétaire foncier méritant et du méchant spéculateur ennemi du peuple. Avec l'entrée massive dans l'économie de marché, les prix n'ont plus été régulés, et sans garde-fou la volatilité des prix du foncier n'a pas été maîtrisée. Chacun a affirmé, après la bulle immobilière mondiale, qu'« on ne l'y prendrait plus ». Mais entre banquiers et acteurs de l'immobilier, on se trouve face à la « Parabole des aveugles ». Paysage auquel s'ajoute la production de lois et de règles en surabondance : la loi Grenelle II passera par deux cent dix décrets d'application. « Le droit a résolu tous les problèmes », dit-on : mais s'il reste inconnaisable à ceux qui doivent d'appliquer ? En définitive, la décision en matière d'urbanisme se joue

entre les juges et les avocats³³. Nul n'est sensé ignorer la loi ? Cette « fiction totale » aboutit, pour la ville, à la dictature du parcellaire.

Ce que l'on fait aujourd'hui est là pour longtemps, les villes ont leur inertie, les autoroutes aussi. Que voit-on aujourd'hui ? La forme urbaine la plus répandue consiste en de petites maisons sur de grands terrains, avec une densité très faible. Sur le plan international, on voit plutôt se multiplier les « shrinking cities » (« villes qui rétrécissent »), l'étalement urbain et ses lotissements monotones, les résidences closes réservées à ceux qui se ressemblent (de quinze à vingt millions d'Américains vivent déjà dans des « gated communities »), les tours de prestige qui ne servent à rien. La France n'est pas très avancée sur cette question, mais le phénomène est mondial : commercialement parlant, on fait jouer « l'identité » et la sécurité.

En France, quelle maîtrise a-t-on du territoire ? On voit se construire des maisons individuelles, des objets posés là où existe du foncier disponible, à croire que les vrais urbanistes sont les notaires. Les transactions se font entre notaires, pompes funèbres et avocats du divorce. Dans le même temps, on construit des tours à Abou Dhabi, sans affectation, au nom du geste architectural. En la matière, l'Arabie saoudite tient la corde, avec une tour de mille mètres de haut : il est des pays où ne jouent ni contrainte financière, ni contrainte d'espace, tandis qu'au long du canal Saint-Martin s'installent des tentes qui servent de logement.

Que s'est-il passé ? Aux États-Unis la crise des « subprimes » a annoncé les événements à venir. Dès 1986, les prix de l'immobilier au Japon explosent, la contagion est rapide, les banquiers déclarent vouloir instaurer des règles prudentielles. Mais à partir de 2001, l'immobilier reprend place sur les marchés. C'est l'opulence, qui dure huit ans. Les banques accordent des prêts au « prime », puis aux « subprime », c'est-à-dire aux « mauvais clients ». Fin 2007, le système s'écroule. Cinq millions de familles voient la saisie de leur logement : ce sont les banques qui construisent la ville. En Europe, si la France a été protégée, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et dans une certaine mesure la Grande-Bretagne ont été atteintes. En France toutefois, à partir de 2000/2001 les prix de l'immobilier sont en hausse, avec des marchés qui désormais se gèlent.

Mythe de la densité

Dans ces conditions, parler des formes urbaines, de la ville compacte, de la ville dense, est un « marronnier » : l'évolution n'est pas celle-là. « Tentation du bitume, où s'arrêtera l'étalement urbain ? »³⁴. Le mot « densité » est ambivalent : il alimente le mythe de la forme écologique responsable, alors qu'un bâtiment de dix étages a un bilan carbone très médiocre. Dans beaucoup d'endroits, on parle plutôt d'intensité urbaine. Quant à la densité vécue, sur laquelle a travaillé l'Agence parisienne d'urbanisme, elle est liée à la qualité urbaine, pas à la densité réelle.

Ces thèmes devraient, dans les années qui viennent, remettre en cause les pratiques urbaines. Il faudra prendre, pour le logement, des décisions urgentes, et dissocier la propriété du logement de la propriété du sol. Quand le logement devient un bien financier, le centre de Paris devient un concentré de résidences secondaires.

³³ Lire de Guillaume Poitrinal : Plus vite ! La France malade de son temps, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 2012 (ISBN 978-2-246-79991-7)

Histoire de ville

Vauban avait bien vu la situation stratégique de Dunkerque, « place forte où la nature n'a contribué en rien », rappelle Jean-Louis Muller³⁴ La reconstruction, après guerre, démarre en 1950 et donne à la ville une morphologie spécifique, avec des espaces urbains indéfinis. Dans les années 60, c'est l'industrie qui modèle le territoire, un territoire dont l'évolution démographique est atypique, cumulant les records de natalité et de mortalité et multipliant par deux la population en quinze ans. L'urbain change peu. Après la fermeture des chantiers navals, la collectivité fait appel à Richard Rogers, qui élabore un master plan pour réaffirmer le rapport de Dunkerque à la mer et assurer la continuité des espaces : la ville s'ouvre vers ses bassins dans le cadre du programme Neptune I (1989 à 2003), qui renforce le centre de la ville : ponts routiers, université, pôles commerciaux, développement de la plaisance, immeubles de bureaux... En 2004 le programme va encore plus loin : la ville fusionne avec ses bassins (120 hectares). La station balnéaire de Malo-les-Bains jouxte les quarante-cinq hectares de foncier dévolus au nouveau projet, la « chaussée des darses » devient un nouveau point d'entrée dans la ville. Le quartier du Grand Large est l'objet d'un concours gagné par Nicolas Michelin, avec pour consigne de faire de cette « feuille blanche » un quartier à haute qualité environnementale, un quartier à vivre et à visiter, avec gables, petits collectifs, espaces verts. Aux promoteurs de proposer un bilan économique. Le travail sur les équipements est en cours : nouvelle auberge de jeunesse, « cathédrale » du Fond régional d'art contemporain imaginée par Lacaton & Vassal, passerelle pour relier le quartier à Malo-les-Bains, etc.

Dunkerque, 1945 : « une page vierge »

La voix du Nord, 19/09/2009

Septembre 1945. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, Dunkerque est un « no man's land ». Sur 3 362 immeubles, 1 524 ont été détruits, 805 très endommagés. Créé en 1944, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme prend en charge l'aménagement d'une cité dont la destinée est confiée à Théodore Leveau, urbaniste en chef, et Jean Niermans, architecte en chef. Il s'agit de reconstruire le plus rapidement possible Dunkerque et son port. Les propriétaires sinistrés voient vite les dommages de guerre obtenus convertis en m² constructibles, sous régime de copropriété, dans l'un ou l'autre des nouveaux immeubles. Si la première pierre est posée place Jean-Bart, c'est bien l'îlot de Sainte-Barbe sud qui sort de terre le premier. Avec une architecture tranchant avec l'habitat traditionnel d'avant-guerre, ce qui n'est pas sans choquer, déjà, quelques Dunkerquois, peu familiarisés avec l'habitat collectif. On remembre pour créer des îlots dans un Dunkerque qui gagne nettement en salubrité. Les immeubles sont révolutionnaires d'un point de vue architectural : toits terrasses, porches ornés de sculptures, le tout pimenté d'écrins de verdure en cœur d'îlot. L'aménagement intérieur des nouveaux logements, novateur, propose alors un confort inédit : l'orientation des bâtiments est primordiale, avec des pièces à vivre baignées par le soleil car orientées au sud-ouest tandis que les pièces de services sont de l'autre côté. Fait rare, Leveau et Niermans ont devant eux une page quasi vierge. Dunkerque devient un laboratoire d'expérimentations. Son réseau de voiries, peu modifié, fait la part belle à l'automobile.

³⁴ Délégué général aux grands projets, CUD



Table ronde

Michel Agnès, directeur général adjoint en charge de l'action économique et de l'attractivité du territoire de la communauté urbaine de Dunkerque, **Christian Fraud**, directeur de l'agence de développement économique Dunkerque promotion, **Jean-Frédéric Laurent**, membre du directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque et directeur de la stratégie et du développement

« Dans ce système ville-industrie, on veut rester un territoire industriel, ce qui ne dépend pas que de la collectivité. Il faut s'appuyer sur les capacités industrielles pour tenter la diversification. Le réseau de sous-traitants est très qualifié et dense : encore faut-il trouver des donneurs d'ordres. Même à moyens décroissants, chacun a la volonté de continuer la diversification.

Il n'est pas possible de renier ce que nous sommes, mais tout ne doit pas être orienté vers l'industrie et le portuaire. Le bassin d'emploi de Dunkerque a connu, sur la période allant de 2003 à 2011, un chômage moins fort que les autres bassins d'emploi, avec peu de disparition d'emplois tertiaires. Travailler à la diversification dans le secteur industriel, par exemple en développant l'éolien offshore, est nécessaire. Mais nous faisons un constat : la formation universitaire, trop généraliste, n'est pas en adéquation avec les besoins. Par ailleurs, il faut tenir compte du principe de précaution, qui rend toute implantation industrielle nouvelle très difficile. »

Le dernier mot à Michel Delebarre : « Vous êtes sur un terrain béni des dieux. Tout y est rassemblé pour que tout se passe mal, et on fait tout pour que tout se passe bien. »





Paroles d'auditeurs

Intention et règle du jeu

Nous nous sommes dit qu'il était possible de constituer un séminaire essentiellement fondé sur vos témoignages, vos pratiques et vos points de vue sur le territoire. Vous êtes (nous sommes) tous producteurs de territoire dans nos activités quotidiennes. Nous le représentons, nous le chroniquons, nous le projetons, nous l'explorons, l'aménageons, l'organisons, etc. L'idée : comprendre vos cartes mentales, opérationnelles, institutionnelles et entendre les « ficelles » de vos métiers.

Le principe est de ne rien préparer de particulier.

Métiers et territoires

Certaines grandes entreprises de réseau, comme les centrales syndicales, tentent de concilier une approche métier et une approche territoire. Ce n'est pas toujours facile : comment se jouent les équilibres entre métiers et territoire dans des organisations aussi diverses que la Poste, la CGT, la CFDT et la CDC ?

Les valeurs ajoutées des territoires

Le territoire est un espace d'activité économique pour certains d'entre nous. Bâtir, équiper, aménager, qu'il s'agisse de logements, d'équipements, de réseaux de communication : nous allons « chercher » la valeur ajoutée dans le territoire. Quelles sont nos stratégies pour produire de la valeur ajoutée à partir des territoires ? Existe-t-il des situations plus favorables que d'autres ? Y-a-t-il convergence entre les stratégies des entreprises et celles des collectivités territoriales ?

Généralistes du territoire

Certains d'entre nous, par position ou par vocation sont des « généralistes du territoire » : dans des collectivités locales, à la CDC ou dans des entreprises privées, ils s'adressent à l'ensemble des acteurs et des activités. Comment peut-on être généraliste dans des systèmes aussi complexes ?

Promouvoir les territoires, animer et relier les acteurs territoriaux

Nombre d'entre nous sont des agents de liaison : ils contribuent à la promotion du territoire, ils relient les acteurs, ils animent les réseaux. Quels sont les savoir-faire et les expertises de ces opérateurs de réseau humains ?

Qualifier, développer les ressources humaines territoriales

Certains d'entre nous interviennent sur les ressources humaines dans un contexte territorial, pour le compte d'organisations publiques ou privées, comme développeurs, gestionnaires manager. L'approche territoriale apporte-t-elle une dimension spécifique aux ressources humaines ?

Géographie(s) prioritaire(s)

Certains d'entre nous interviennent dans le cadre d'approches territoriales qui questionnent d'une manière ou d'une autre le principe d'égalité territoriale : politique de la ville, politiques d'excellence, ou politiques de sécurité. Comment s'ajustent et s'articulent les « territoires ordinaires » et les « territoires spécifiques », qu'il s'agisse des pôles d'excellence, des zones urbaines sensibles ou des futures zones de sécurité renforcée ?

Représenter et parler du territoire

Parmi nous, certains se spécialisent dans l'étude, l'analyse, l'information. Ils font profession de « représenter », pour comprendre et communiquer. Qu'est-ce que signifie comprendre et raconter un territoire ? Comment se fabriquent des récits territoriaux ? Entre l'image, l'étude et le reportage, quelle « vérité du terrain » ?

A la conquête de nouveaux territoires

Certains d'entre nous sont des pionniers qui partent à la conquête de nouveaux territoires, ou qui inventent des territoires inédits. Les terres de mission ou les nouveaux espaces d'action collective, ça se conquiert et ça se construit comment ?

Parler aux élus

Certains d'entre nous ont profession de s'adresser aux élus et aux acteurs territoriaux. De quoi parlent-ils ? Un élu, ça s'aborde comment ? Quel en est le mode d'emploi ?

Vous avez dit territoires durables ?

Pourquoi, au fond, parler de « développement durable » ? Quelles en sont les perspectives ? Quels en sont les leviers à l'échelle territoriale ? Un territoire, ça devient « durable », comment ?

Out of office

Et puis, nous avons des rapports particuliers, affectifs au territoire, qui nourrissent à leur tour nos pratiques professionnelles. Peut-on lever un coin du voile ?



Le séminaire hors norme de Bordeaux était un pari : donner la parole aux auditeurs, les faire plancher, les interroger, les faire s'interroger entre eux. Pari risqué, tout le monde n'étant pas aguerri à la parole publique, ni prompt à dévoiler son être profond – quand la diversité des horizons, des pratiques, des représentations que l'on a de soi, des positions sociales, sont aussi diverses et contradictoires que dans une promotion de l'hedate. Le syndicaliste et le « boss », le gendarme et l'entrepreneur de Bondy, le fonctionnaire et l'élu : la jolie collection de clichés que voilà !

Mais l'hedate n'est pas un « talk-show » télévisé : « Que chacun dise ce qu'il a à dire ! ». Ce qui fut fait, chacun dans son style. Certains avaient préparé leur intervention, d'autres improvisaient. C'était le « bœuf » l'hedate : un endroit où il est possible de parler, simplement, de ce qu'on fait, de ce qu'on pense, de ce que l'on ne fait pas, et pourquoi et comment, de décrire l'endroit où l'on a les pieds sur cette terre, un territoire avec son horizon, ses frontières, ses flux et ses reflux. En somme, à Bordeaux, l'ambiance était au « politiquement incorrect », dans la bonne humeur et le respect. Quand on ne sait plus très bien ce que sont les métiers – « je vais au bureau » -, il était passionnant de voir décrits, par les acteurs eux-mêmes, leurs pratiques, leurs méthodes, leurs convictions professionnelles, leurs territoires. Tout cela finit par dessiner un pays.

Alors que les experts ou les sachants regrettent souvent de n'être pas entendus des décideurs, ou alors de travers, il était rassurant d'entendre des décideurs eux-mêmes experts.

Territoire en mille-feuilles. Il est courant de déplorer le mille-feuille administratif français. Il n'est rien en comparaison de certains découpages territoriaux décrits pendant ces deux journées, parfois congruents aux territoires d'une collectivité, souvent sui generis : qui une grande région, qui un réseau, qui une infrastructure, à quoi superposer des territoires plus abstraits qui auraient pour nom « clients », « administrés », « usagers », « lecteurs », « adhérents », « militants »...

Territoires à double entrée. Où l'on s'aperçoit que l'organisation de la Poste connaît les mêmes problèmes de découpage et d'exercice de l'autorité que les syndicats. Fédéralisme versus centralisme ? Métiers versus territoires ? Autonomie et décentralisation versus cohérence des pratiques, des actions et des objectifs ? On s'organise, mais comment ? Par métiers, par régions, en superposant des couches hétérogènes au risque de lever des conflits ? Il ne s'agit pas de questions théoriques : comment peut s'en sortir la CGT, organisée en vingt-deux fédérations « métiers » peu ou prou intégrées, localement, dans des unions locales, départementales et régionales ? De même, à la CFDT, la double organisation – régionale et « métiers » pose des problèmes de pouvoir, de légitimité et de concurrence. À la Poste, comment assurer un ancrage territorial efficace, quand on sait qu'il existe quarante-trois zones pour le courrier, quarante-huit pour les bureaux de poste, et huit pour la banque et les colis ? Les « délégations régionales des groupes » - qui se réapproprient les découpages administratifs classiques – suffiront-ils à « re-territorialiser » la Poste ?

Territoire de l'asphalte. Ce sont des ressources, des carrières, des flux, de la logistique. C'est le territoire sur lequel on répond à des appels d'offres, réponses dans lesquelles il faut mettre, plus que la matière noire du bitume, la « matière grise » qui garantira la sécurité, la propreté, le soin apporté à ne pas gêner les usagers. C'est un territoire souvent rural, qui embauche des jeunes pour les intégrer et leur permettre de prendre un ascenseur social.

Territoire-monde. La France, et tout autour, le monde : telle pourrait être l'image d'une multinationale du secteur pharmaceutique. Quarante-six sites en France, dont trente-six de production, mais un territoire qui se décline au niveau mondial pour la diffusion, au niveau le plus finement local pour l'emploi, le développement de compétences liées à des métiers nouveaux, le partenariat avec les PME.

Territoire du fonctionnaire, territoire du politique. On construit un même récit à deux voix, pour des projets qui devraient converger. L'un produit de la connaissance, de la donnée, et la question est de savoir quel est le droit de regard du politique, s'il est aussi le financeur ? « Il y a une position à construire », pour aboutir à une pensée de la transversalité plutôt qu'à l'addition de pensées sectorielles.

Territoire de conquête, la banlieue. « Le territoire, c'est où je travaille, où je vis, où j'embauche. Ma conquête s'arrête à créer de l'emploi et à être un exemple pour les jeunes. Je suis entrepreneur, je règle des histoires. Quand j'ai créé ma première boîte, j'ai vu les institutions de plus près, le jeu m'a plu. J'ai sauté sur le thème « diversité », pour lequel j'étais un bon client. Il y a en banlieue une richesse qu'on n'exploite pas. Les ZUS, les zones franches, tout ça : parfois, la banlieue, ça me saoule. Les aides ? Je suis contre. J'ai toujours refusé les subventions, on peut y arriver sans. La clef de voûte, pour y arriver, c'est avoir son réseau, et se faire respecter dans son réseau. Il existe trente six mille associations : elles servent surtout à créer de l'emploi pour elles-mêmes. Créer son entreprise, c'est une envie, c'est une envie de ne pas se casser la figure, même si on n'est pas très armé. »

Territoire en tache d'huile. Il y a Paris, cerné par son périphérique, et, tout autour, la banlieue. Paris, deux millions d'habitants ; la banlieue, douze millions. Qui se croisent, qui s'ignorent souvent. Construire la métropole à petit pas, en faire l'affaire des seuls élus ? Avec Paris en loup déguisé en grand-mère ? Quelle unité donner à ce territoire élargi ? La question est en suspens.

Territoire des « cœurs à conquérir ». Ceux des clients des grandes surfaces, à aborder « avec humilité, curiosité et patience ». Apporter de la concurrence, s'adapter aux spécificités locales, comprendre le territoire, s'efforcer de mettre au pas des temps différents, celui du commerce, qui se veut rapide, celui des documents d'urbanisme, nettement plus lent. On est loin du « blitzkrieg » : les stratégies de conquête se font à petit pas.

Territoire à l'unisson. Il est demandé au gendarme de « vivre à l'unisson du territoire ». Depuis 1720, la règle était celle d'une caserne et d'une bien-nommée « brigade territoriale » par canton. La règle évolue : si le principe d'un gendarme pour mille habitants est maintenu, il s'appuie aussi, désormais, sur un critère affiné : tous les habitants ne se valent pas, et les gendarmes seront plus nombreux dans les territoires plus délinquants, ou à haute tension (maison d'arrêt, centrale nucléaire, zones d'activité saisonnière...).

Territoire de la ville (et de la politique de). « On travaille sur des zones », avec des priorités. Les acronymes et sigles en « Z » représentent des territoires limités, dont les frontières disent ce qui est inclus, ce qui est exclu, qui se chevauchent parfois et demandent de la coordination, toujours.

Territoire polysémique. « Pourquoi nous embête-t-on autant avec le développement durable ? » La planète se débrouillera bien toute seule, laissant la société face à ses responsabilités quant à la biodiversité, à la mobilité, au logement, au carbone, aux gaz à effet de serre. À l'indice de développement humain tout comme au produit intérieur brut. « Durable » : il y a là suffisamment de sens pour occuper et les techniciens et les politiques.

Territoire des mots. Qui se confronte désormais, et de plus en plus, à celui des photos, des photos de vie dans les villes qui posent des questions, mettent sous le nez des contradictions ou des mensonges, des ambitions sans avenir ou des réussites flatteuses. Pour la presse, le « territoire » renverrait à la PQR (presse quotidienne régionale) et au localier ? Peut-être... À la presse nationale de construire des personnages épiques, de raconter des histoires en allant au plus simple – quitte, pour des raisons essentiellement économiques – à créer des frustrations.

Territoire arachnéen. Des centaines de milliers de kilomètres de câbles, sous terre ou au-dessus de nos têtes, pour nous éclairer, nous chauffer, faire fonctionner tous les objets techniques, du TGV à la cafetière. On ne sait pas vivre sans électricité, sans téléphone, mais on récuse les pylônes et les antennes. Le territoire, quel qu'il soit, aurait tendance à dire, avant tout : Nimby (not in my backyard - Pas dans mon jardin).

Et voilà comment, une année durant, ont pu coexister des discours, des images, des personnes surtout, qui n'avaient pour territoire commun que la soif de connaître et une sorte d'empathie dont il est fort possible qu'elle tienne dans la durée.

Bordeaux :

vingt-trois siècles de municipale

- Les enjeux de l'interscot,
- Aryèle Berthier, directrice Coopération territoriale & européenne

- L'innovation territoriale
- Nicolas Barreteau, Coopération territoriale et interinstitutionnelle

- La politique de mobilité
- Laurence Bertin, responsable projet nouvelle mobilité

- La politique économique du département
- Jean-Luc Gleyze, vice-président du Conseil général, économie sociale et solidaire

- La politique numérique (infrastructures et usages)
- Anne-Marie Keiser, vice-présidente chargée du déploiement réseaux et services numériques et relations aux usagers

Territoire bordelais

Les auditeurs avaient un cas pratique sous les yeux, étant à Bordeaux. L'aménagement du territoire bordelais a tôt éveillé le souci de faire au mieux : en pleine ville, une plaque de bronze transcrit de sages paroles de Vitruve :

Si une ville a été bâtie dans des marais, et que ces marais s'étendent sur le bord de la mer ; si, par rapport à la ville, ils se trouvent au septentrion, ou entre le septentrion et l'orient, et qu'ils soient élevés au-dessus du niveau de la mer, elle me paraîtra raisonnablement située : car les canaux qu'on peut y pratiquer, tout en permettant l'écoulement des eaux vers le rivage, ne laissent pas, lorsque la mer est grossie par la tempête, de livrer passage aux vagues que l'agitation des flots y précipite ; [...] Nous en avons un exemple dans les marais qui entourent Altinum, Ravenne et Aquilée, et dans d'autres municipes de la Gaule, où le voisinage des marais n'empêche pas que l'air ne soit merveilleusement sain.

Vitruve, De l'architecture. Livre I

Cet « air merveilleusement sain », on le respire aussi dans le municpe de Burdigala, territoire travaillé depuis vingt-trois siècles. Au présent, il s'agissait de prendre la mesure des politiques innovantes menées par le Conseil général, centrées sur la mobilité, l'économie et le numérique.

InterScot et huis clos

Territoire attractif, mais avec une forte centralité et un « couloir de la pauvreté », la Gironde se doit d'accueillir de nouveaux habitants, et donc de s'en donner les moyens. L'un de ces moyens est l'interScot : « L'interScot, lui, est une démarche de coopération volontariste pour faire converger les stratégies d'accueil et les politiques publiques des

territoires girondins. Parce que certains sujets importants ne trouvent pas de solution satisfaisante par le jeu des compétences respectives de chaque collectivité, l'InterSCoT s'attache justement à faciliter la coopération dans des démarches entre territoires autour de questions et d'objectifs partagés.³⁵ » [carte interscot]. Ni super-Scot, ni supra-Scot, mais plutôt cluster territorial qui donne de la valeur ajoutée à tous les scot, auquel puissent adhérer tous les élus, s'adressant également à la communauté urbaine et aux communautés de communes, l'inter-Scot girondin associe dix-huit structures et reste une démarche ouverte. Le choix a été fait dès 2011 que les élus travaillent à huis clos, sans techniciens, pendant plus d'un an. Le niveau d'engagement a été important, entraînant un climat de confiance où peuvent s'exprimer les divergences. Un manifeste, avec vingt engagements, est issu de ce travail, remis au préfet et au président du Conseil général en juillet 2012, mais aussi feuille de route pour les techniciens.

Éléments de débat

Les techniciens sont absents, et ça marche ?

Les techniciens sont en permanence associés, ils participent au debriefing qui succède au huis clos.

Un conseil général

Le municipale dans sa version contemporaine s'est complexifié : commune, département, région... Complémentarité ou concurrence ? Le Conseil général de Gironde choisit la complémentarité.

Politique de mobilité

Le département s'accroît de quinze mille habitants par an. Bien qu'étendu, le territoire concentre les emplois à Bordeaux et dans sa périphérie, et connaît un étalement urbain important. À raison de quarante millions de kilomètres quotidiens parcourus à 80 % en voiture, émission de gaz à effet de serre et CO₂ mettent à l'épreuve la volonté d'un développement durable : « Il faut donner un coup d'accélérateur », dit Laurence Bertin. Le programme a un nom : TransGironde Mobilités 2030, qui à lui seul impose que l'on dépasse le niveau strictement local, que l'on fasse diminuer la dépendance automobile, que l'on assure interconnexions et intermodalité.

Politique numérique

Le développement du numérique n'est pas étranger à cette volonté de mieux gérer les mobilités. Le département connaissait une véritable fracture numérique. Le Conseil général a pris les choses en mains en créant un syndicat mixte, Gironde numérique, prenant en charge un réseau d'infrastructures : 1060 kilomètres de fibre optique, 107 NRA (nœud de raccordement d'abonnés) couvrant 83 zones d'activités et 168 sites identifiés. Un partenariat public-privé a permis d'aller vite en améliorant la situation. Dans vingt ans, le département sera propriétaire du réseau. La première phase est terminée, le projet a coûté 53 millions d'euros. Mais l'avenir reste inquiétant : pour proposer la fibre optique à tous les Girondins, il faudrait dépenser 385 millions d'euros. Quelle issue trouver ?

35 Cf http://www.gironde.fr/jcms/pgw_33304/la-demarche-interscot

Éléments de débat

Les technologies évoluent, les coûts d'investissement vont diminuer ?

Il y aurait bien des solutions, comme d'utiliser les fourreaux de France Telecom ou ceux des infrastructures routières et ferroviaires : mais c'est à un coût prohibitif de location.

Politique économique

Pour Jean-Luc Gleyze, la complémentarité en matière économique est la seule voie possible : le département met l'accent sur les très petites entreprises qui ne sont pas aidées par la Région, s'adresse au public bénéficiaire du revenu de solidarité active pour le faire accéder à l'auto-entrepreneuriat, mène une politique orientée vers la correction du déséquilibre départemental né d'une forte attractivité du littoral et de la ruralité de l'hinterland.

Par exemple, un schéma départemental des zones d'activité a été mis au point avec les pays, proposant une organisation plus cohérente, visant à organiser les infrastructures économiques et à implanter des zones d'équilibre dans les franges du département. Ainsi, dans le Médoc, les entreprises de composites sont susceptibles de créer un cluster ; des thématiques innovantes émergent dans le Libournais, la « route des lasers », de Bordeaux à Arcachon, confirme sa vocation. Six zones ont été retenues sur une quarantaine possible, qui recevront un appui en matière d'ingénierie, avec pour enjeu la création de véritables bassins d'emploi. Autre exemple : le commerce. La grande distribution est très présente dans le département, avec, à l'horizon 2020, par rapport à la population, un excès brut de 175 000 m² : une réflexion stratégique a été menée avec la grande distribution, les communes et les territoires, mais aussi les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers. Huit mois de travail ont abouti à des orientations validées par le conseil général à la quasi unanimité, et qui sont désormais en discussion avec la commission départementale d'aménagement commercial. Ces deux exemples montrent comment le département peut être un régulateur dans le domaine économique.

Agriculture : sortie d'un sanctuaire

« de la révolution verte à la croissance verte »

- Bertrand Hervieu
- Vincent Chatellier
- La situation économique de l'agriculture en France
- Tomas Garcia-Azcarate
- L'agriculture européenne dans le monde
- Michel Griffon
- L'agriculture écologiquement intensive est-elle possible ?
- Henri Rouillé d'Orfeuil
- Exclusions paysannes et marché du travail international
- Bertrand Hervieu
- L'agriculture en France : politique, économie, société
- Jean-François Molle
- L'agriculture vue par un acteur de l'agro-alimentaire
- Christiane Lambert
- Philippe Collin
- Henri Nallet
- Débat : quelles politiques publiques, pour quel(s) modèle(s) agricole(s) ?

Petit matin frileux, en plein air comme dans les frigos de Rungis. Rendez-vous à quatre heures. (Presque) tous les auditeurs ont répondu « présent » pour la visite du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, sous la houlette très documentée de Guy Chemla³⁶, géographe érudit et fin gourmet. C'était une manière d'aborder l'agriculture sous l'angle de ses productions et de leur distribution, une des dimensions la plus évidente du secteur – mais pas la seule.

Le conflit d'usages des territoires est patent, entre agriculture et urbanisation. La nouveauté, c'est la sécularisation de l'agriculture. Pendant quarante ans, elle a vécu dans un sanctuaire géographique, politique, économique et social, univers singulier des rapports avec l'État. En se sécularisant, la profession agricole s'invite à parler des questions sociales, européennes, etc. Vincent Chatellier, directeur du Laboratoire de recherche en économie (LERECO) à l'INRA, pose d'emblée ce constat.

³⁶ Professeur de géographie et d'aménagement à l'université de Paris-IV-Sorbonne, Guy Chemla « a étudié les marchés parisiens (halles, Villette, Rungis) et la géographie de l'alimentation à Paris. Ses travaux portent sur l'aménagement commercial, l'aménagement touristique ou encore le développement local » (Le Monde). On peut écouter Guy Chemla sur Canal-U : « Ventres de Paris : géographie de l'alimentation à Paris » http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/les_ventres_de_paris_geographie_de_l_alimentation_a_paris.1364

Paysage agricole

Dimension première de l'agriculture, la taille des terres cultivées : 51 % du territoire métropolitain, plus de 32 millions d'hectares dont 17 % sont toujours en herbe, avec de fortes concentrations de la production dans l'ouest et le nord, avec des cultures hétérogènes, des zones protégées (les parcs naturels représentent 7,3 millions d'hectares, les zones Natura 2000 7 millions). Contrairement à d'autres pays, il s'agit d'un territoire compliqué, avec des montagnes, de grandes plaines. En deux générations, cinq millions d'hectares de terres agricoles ont été perdus, soit l'addition des Pays de la Loire et d'une demi-Bretagne. Les surfaces artificialisées, villes, routes... représentent 9 % du territoire³⁷. La diminution des surfaces agricoles n'a pas affecté les mises en culture, mais a frappé les prairies, ce qui pose un problème environnemental, les surfaces de prairie ayant une plus forte capacité à capter le carbone. Les grandes cultures se concentrent dans le bassin parisien, mais se développent aussi dans des régions où la question de l'élevage est discutée, sachant par ailleurs que la culture des céréales devient plus rentable que l'élevage. Les cultures permanentes – vergers, vignes – régressent : de 1,4 million d'hectares en 1960, elles sont passées à 800 000 hectares, du fait de la diminution de la consommation de vin (90 litres par personne et par an en 1990, 41 litres aujourd'hui), et du fait de la forte concurrence avec les pays du sud. Les surfaces fourragères également diminuent, essentiellement les « surfaces toujours en herbe », prairies que l'on ne retourne jamais : elles représentent 20 % de la surface du pays, et se concentrent là où l'on ne peut faire autrement. Ces évolutions posent la question de l'irrigation, qui se développe dans les zones les plus chaudes, sur 6 % des surfaces en culture, avec des taux contrastés entre maïs et blé. Elles posent aussi la question des engrais : potasse et phosphore sont en net recul, l'azote un peu moins. « On vit dangereusement », souligne Vincent Chatellier : la France ne produit pas d'engrais, ce qui induit une grande fragilité. Fragilité aussi du point de vue environnemental et alimentaire. La teneur en nitrates de l'eau présente des risques contre lesquels, parce qu'ils relèvent de la longue durée, il est difficile de lutter. Quant aux pesticides, leur présence est fortement liée aux cultures permanentes et céréalières. Question importante dans la relation territoire – agriculture : le prix de la terre, difficile à évaluer. Si l'on exclut les vignes et les surfaces les plus chères, on constate une baisse des prix de 1980 à 1995, avec une reprise de la hausse à partir de 1995. Situé autour de 3500 euros par hectare en moyenne, il ne peut qu'augmenter. Les prix, fortement régionalisés, sont aussi sous haute tension.

Population agricole

Autre dimension, celle de ceux qui travaillent la terre, appelés exploitants agricoles : la réduction est drastique, puisqu'on est passé du million d'exploitations en 1960 à 490 000 aujourd'hui, avec un changement de structure important où 90 % de la production proviennent de 310 000 exploitations, où le nombre d'installations a été divisé par deux, où le poids des exploitations individuelles est en chute libre quand sociétés, GAEC ou SARL progressent, où se développe le fermage³⁸ (61 % de fermiers, contre 23 % d'exploitants propriétaires de leurs terres). L'agriculture biologique, qui fait beaucoup parler d'elle, ne représente que 3 % du territoire agricole et vingt-mille exploitations : on est loin des ambitions du Grenelle environnement.

³⁷ cf enquête teruti – Luca : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/teruti-lucas-utilisation-du/>, et plus spécialement : occupation du territoire en 2010 : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_teruti2011T2.pdf, Évolution de l'occupation des sols agricoles entre 2009 et 2010 : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_teruti2011T4.pdf

³⁸ « Le fermage est un type de bail rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confie à un preneur, le fermier le soin de cultiver une terre en échange d'un loyer fixe. » - Wikipedia

Mais ce qui ne change pas, c'est le soutien à l'agriculture, qui n'est pas plus coûteux aujourd'hui qu'il y a quinze ans, douze milliards d'euros qui pourtant, en moyenne, représentent 70 % du revenu des agriculteurs et leur permettent de payer leur main d'œuvre. Les aides, de trente mille euros en moyenne par exploitation, s'adressent à quarante mille élevages de bovins et quarante-cinq mille céréaliers. Les aides à la production bovine représentent 200 % du revenu des éleveurs, et en Île-de-France, l'aide aux céréaliers de monte à deux cent mille euros par exploitation.

La France en retrait ?

La production agricole est-elle compétitive ? La France est attaquée par d'autres pays européens. En 1957, un accord avait été passé au moment de la création de la PAC : à la France l'agriculture, à l'Allemagne l'industrie. Et, en fait, l'Allemagne fait les deux, réduisant la compétitivité de la production française par rapport à l'Allemagne et aux Pays-Bas. Ce qui n'empêche pas la France d'être le premier pays agricole d'Europe. La France capte 19 % de la PAC, et contribue à 19 % de la production agricole européenne. Dans la balance commerciale française, l'agriculture offre douze milliards d'euros d'excédents, mais la progression des exportations a été bien plus puissante en Allemagne, ce qui fait perdre à la France sa position de premier de la classe. Ce qui tire la balance commerciale, ce sont les vins et les alcools. Mais 75 % des exportations se font dans l'espace communautaire, pas suffisamment dans les pays tiers.

En euros constants, les prix des produits agricoles ont baissé : les consommateurs ont bénéficié des gains de productivité. L'alimentation des ménages ne représente que 14 % du budget des ménages, part d'autant plus faible que les ménages sont plus jeunes, ce qui doit amener à réfléchir au modèle alimentaire de demain.

Blé tendre (36 millions de tonnes), maïs en grain, colza (production multipliée par 4 en 30 ans), lait, bovins (cheptel divisé par deux en 30 ans), secteur ovin dans une situation catastrophique, secteur avicole incertain : les productions sont soumises aux mutations des marchés concurrents internationaux. Faut-il désespérer ? Vincent Chatellier propose d'y voir clair, définissant des orientations « permettant d'y croire » : explosion de la demande mondiale, agriculture tournée vers des productions non alimentaires, normes de traçabilité bien établies en France, mouvement irréversible vers l'établissement de grandes structures. Il reste toutefois beaucoup à faire : ne plus perdre de terre agricole, rééquilibrer les pouvoirs du marché, mieux distribuer les aides, encourager l'investissement et l'innovation, rapprocher plus étroitement agriculture et société.

Éléments de débat

Quel devenir pour la forêt et les territoires délaissés ?

La surface de forêts s'est stabilisée, la France est le quatrième pays européen. Les territoires délaissés, en particulier les territoires de montagne du Jura et du Doubs, sont bien exploités ; ils exportent peu mais ne craignent pas la mondialisation. Les Alpes sont dans une situation plus complexe, avec des territoires convoités, un équilibre foncier difficile à préserver.

Qu'en est-il de l'agriculture biologique ?

Elle ne représente qu'une très petite part de la production, et est en forte connexion avec les urbains. Avec les circuits courts, certains peuvent penser refaire le monde – sans réaliser vraiment que l'on est dans la mondialisation.

Ne plus perdre de terre agricole

Ne plus perdre de terre agricole : c'est le message que García Azcárate Tomás adresse aux auditeurs, et qui sera le leitmotiv du séminaire. Parce que le monde a besoin de l'Europe pour se nourrir, elle qui exporte des produits à forte valeur ajoutée - qui seraient à diversifier, le monde entier ne consommant ni vin, ni alcool, ni porc. Diversité et qualité de l'agriculture sont des atouts que menacent quelques faiblesses : l'éloignement de l'Asie, un marché russe fluctuant, une consommation peu dynamique, à quoi s'ajoutent les questions environnementales liées d'une part aux comportements des ménages, d'autre part au réchauffement climatique, et dont les solutions sont coûteuses. Les Danois sont les premiers, pour des questions environnementales, à avoir limité la production porcine. Les normes sont un atout pour le futur, et ce qui peut être perçu comme un coût supplémentaire et un obstacle peut en fait devenir un élément de compétitivité. Qu'en est-il, justement, de la compétitivité ? Si elle est bonne dans le secteur des céréales et de l'élevage bovin, elle s'essouffle dans le secteur laitier, même si l'affaire du poison dans le lait en poudre chinois a aidé l'Europe dans ses exportations.

Au niveau européen, on compte 13,7 millions d'exploitations : 70 % d'entre elles ont moins de cinq hectares. La Roumanie compte trois millions d'exploitations minuscules : si elle connaît le même mouvement qu'en France à partir de 1950, il y a lieu de s'inquiéter quant au devenir des paysans « en trop » : où vont-ils aller ? S'ajoute à ces évolutions celle du climat, qui multiplie les événements dramatiques : forte sécheresse en Russie et en Ukraine en 2011, de même en 2012 dans le sud de l'Italie, en Espagne et au Maghreb. Le stress hydrique augmente en Afrique, aux États-Unis, autour de la Méditerranée, en Russie, en Ukraine, tandis qu'en Finlande, la période de culture s'élargit. Mais les « plus » et les « moins » ne parviennent pas à l'équilibre. Il est indispensable que l'agriculture européenne ne soit pas coupée des citoyens et des urbains, même si le respect de règles environnementales a un coût. Être vertueux vaut aussi pour le consommateur : faut-il de tout tout le temps ? Faut-il de la viande chaque jour ?

« Agriculture de convers[at]ion »

La solution réside-t-elle dans l'agriculture écologiquement intensive, qui saurait concilier respect de l'environnement, production de masse et productivité ? C'est ce que défend Michel Griffon, agronome et économiste. Les orientations bâties dans les années 60 autour du marché commun, de la chimie, du forçage des plantes et des sols, sont devenues problématiques et demandent à être redéfinies en tenant compte tout d'abord du changement climatique qui, avec à la fois plus de sécheresses et plus de pluies, pose la nécessité du stockage de l'eau ; en tenant compte également du rôle de l'agriculture dans la captation du carbone, de la nécessité de limiter le recours aux pesticides et de maintenir la biodiversité. La hausse du prix de l'énergie atteint l'agriculture, de même que celle des engrais azotés.

Une agriculture « intensive en écologie » est une ingénierie de l'agriculture, dont le nom ambigu a le mérite de faire parler, sans invective. « Intensive » ? L'agriculture américaine est intensive en capitaux, l'agriculture européenne intensive en intrants. Peut-on mettre en pratique une agriculture intensive en écologie sans que soit évoqué le mariage de la carpe et du lapin ? On a laissé croire aux agriculteurs qu'ils pouvaient continuer dans l'intensivité, mais dès lors qu'on leur propose d'utiliser le plus possible les forces naturelles, ils deviennent sensibles à cet aspect de l'intensivité. Il est possible, par exemple, de se servir de la photosynthèse pour constituer la biomasse qui fait désormais défaut aux terres trop cultivées ; amplifier les phénomènes naturels qui assurent la fertilité, comme la symbiose entre certaines racines et certains insectes ;

innover en pensant les successions culturelles sur plusieurs années... Une quarantaine de fonctionnalités peuvent être amplifiées. « Les agriculteurs sont inventifs », et la recherche peut trouver une « bio-inspiration » intellectuellement excitante, dans un « mouvement tourbillonnaire d'innovation » où l'on peut associer les cultures, réarticuler culture et élevage. Les technologies sont disponibles, les processus biologiques sont inscrits dans le génome des plantes et industriellement exploitables : « les révolutions du futur seront mimétiques des phénomènes du vivant », ce qui est intellectuellement excitant. L'agriculture traditionnelle est taylorienne, l'agriculture écologiquement intensive demande de l'autonomie, et doit rencontrer une politique publique qui contractualise les processus mis en place, négociés de manière décentralisée et collective. Il ne s'agit plus d'une agriculture d'obéissance, mais d'une agriculture où l'on discute : une « agriculture de conversation ».

Éléments de débat

Comment articuler cette logique très fine avec la question de la mondialisation et le pilotage centralisé des productions ?

Il faut expérimenter pour voir si ce type d'agriculture permet d'assurer une production suffisante et une baisse des coûts. La notion de contrat est importante : on ne peut demander la même chose à la Beauce et au Limousin. Aux agriculteurs, qui connaissent leurs terres, de puiser dans les fonctionnalités et de les combiner pour une production optimale.

Exclusions paysannes

La société demande aux agriculteurs d'assurer la production alimentaire, de gérer les ressources naturelles et faire travailler la population active. L'agriculture emploie 60 % des actifs en Afrique, 40 % en Asie, 3 % en Europe de l'ouest. La production suit une logique de marché, fonctionnant plus ou moins bien, mais gestion de l'environnement et emploi ne sont pas des fonctions marchandes. Si on marchandise le non-marchand, on pense l'environnement en termes de service écologique, ce qui justifie les aides au revenu en restant dans la doctrine du marché. Le travail, lui, reste une question ignorée, comme si l'agriculture avait exporté la question de l'emploi vers les autres secteurs. La transition en France s'est faite ainsi, dans un contexte particulier. En 1840, 60 % des Français étaient des ruraux. Guerres, départs massifs vers d'autres terres ont provoqué une transition démographique, et une longue période de croissance au XXe siècle a assuré l'emploi, avec des politiques d'accompagnement et leurs outils, retraites, formation. Ces arguments ne valent pas en Afrique ou en Asie. La question est de savoir quel modèle d'agriculteur correspond à quel modèle d'agriculture : nombre des humains vivent de la terre, si mal qu'ils en viennent à s'agglutiner à la périphérie des villes. Henri Rouillé d'Orfeuill prévoyait « quelques milliards d'exclus durables »², dans un marché du travail internationalisé, dont une grande partie issue de la paysannerie. L'urbanisation sans travail, c'est une bombe atomique autour des villes. En 2050, plus de trois milliards de personnes pourraient être exclues de l'emploi, dont 2,6 milliards d'exclusions paysannes. La pénurie globale de travail est-elle dramatique ? « Trois heures de travail chaque jour par roulement ou une semaine de quinze heures peuvent ajourner le problème pour un bon moment »², disait Keynes, redéfinissant du même mouvement les notions de travail et de valeur. Avec l'impossibilité de créer quelques milliards d'emplois se joue un drame

pour les personnes, et un danger pour des sociétés qui seraient incapables de définir le « travail décent », de négocier, de maintenir droits et rémunérations. La régulation des flux d'emploi se fera obligatoirement, de manière naturelle ou à travers famines, pandémies ou guerres. Mettre la question en débat, au niveau mondial, est impératif. Pour Henri Rouillé d'Orfeuil, « le cœur de l'affaire est à l'OMC, mais le cœur est bloqué ».

Éléments de débat

Mettre sur la table la question des négociations internationales : oui, mais comment ?

Il est vrai que les négociations internationales souffrent de schizophrénie. L'OMC ne tient absolument pas compte des autres négociations.

« La terre n'est pas un patrimoine, mais un outil de travail »

Ce présent de l'histoire est le dernier épisode en date de recompositions sociales à géométrie variable, dont Bertrand Hervieu ne méconnaît aucun détail : dans les siècles passés, la Grande-Bretagne privilégie les villes et la manufacture, avec par exemple « l'acte des tisserands³⁹ » qui interdit la présence de plusieurs métiers à tisser sous un même toit. Les Anglais vident la campagne de tout ce qui n'est pas agricole, interdisent l'artisanat rural, promulguent les « lois scélérates » qui condamnent le vagabondage de la peine de mort, instaurant ainsi un nouvel ordre social autour des manufactures. La France, elle, fait l'inverse, avec une logique d'occupation forte du territoire, faisant apparaître une bourgeoisie marchande. Elle s'appuie sur ses campagnes, dans un mouvement qu'accompagne le pouvoir royal et la centralité à la française. Elle « industrialise » ses campagnes, installe les manufactures royales : les armes à Tulle, la dentelle à Alençon. Le dispositif est à la fois dispersé et central, dans une vision où la production de richesse relève de la campagne, quand le pouvoir et le plaisir relèvent de la ville. En 1826, l'Angleterre a deux hauts-fourneaux à bois, deux cent quatre-vingt à coke, la France trois cent soixante-quatorze hauts-fourneaux à bois, et quatre à coke. Ce partage persiste jusqu'au tournant entre deuxième empire et troisième république. À ce moment charnière, la France connaît le désastre de Sedan, la Commune de Paris, des catastrophes climatiques : elle est déboussolée, anéantie. La question agricole devient d'actualité. Gambetta, dans les années 1880, décide, à travers un tout nouveau ministère de l'Agriculture construit sur le modèle du ministère des Colonies, de prendre l'affaire en mains et de rassembler les paysans autour de la République. Au ministère de l'intérieur est dévolue la tâche du contrôle du monde paysan : l'agriculture connaît alors un « âge d'or » qui restera dans les mémoires. Les conditions climatiques s'améliorent, on crée le « mérite agricole », on crée des organisations syndicales, bancaires, mutualistes, prises en charge par les paysans eux-mêmes. La surenchère entre politiques quant à la place à accorder au monde agricole va persister jusqu'à la période de Vichy. Héritage réactivé par la Ve République, même si Charles De Gaulle n'a aucun contact avec le monde agricole. En 1950, 33 % de la population active est agricole, sans parvenir à nourrir toute la population.

39 On lira, de Danièle Léger et Bertrand Hervieu, *Recours à la ruralité et crise* : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1980_num_140_1_2743

Une diversité encadrée

Mais la Ve République, confrontée à la nécessité de moderniser la France – et de réduire la population paysanne - rencontre l'approbation militante de la Jeunesse agricole chrétienne (la JAC, fondée en 1929 par les Jésuites et les Dominicains), avec des slogans tels que « la charité doit se faire technicienne », ou « la terre n'est pas un patrimoine, mais un outil de travail », avec la conviction que le développement humain est légitime, et même un devoir chrétien. Les jeunes agriculteurs s'organisent, entrent dans les organisations professionnelles, créent le Cercle national des jeunes agriculteurs (CNJA). C'est la convergence d'un mouvement social et d'un projet modernisateur, la rencontre de Michel Debatisse et de Michel Debré. Une première loi d'orientation est votée en 1960, une deuxième en 1962, qui précise les conditions d'installation, la formation et l'organisation des producteurs, en phase avec le traité de Rome et la PAC. Seul le secteur agricole détient une place symbolique aussi forte, avec une organisation maillée à toutes les échelles : aucun gouvernement ne peut négliger l'agriculture s'il veut durer. En 1968, seuls les paysans feront allégeance à Charles De Gaulle.

Éléments de débat

L'histoire dit aussi la sanctuarisation du système communal ?

La question de la propriété foncière a été déterminante. Dès le XVIII^e siècle, la propriété foncière a été dispersée. Le projet de Gambetta était de faire du laboureur le modèle économique et politique du citoyen et du petit propriétaire – ce à quoi aspiraient les métayers, menacés d'être exclus à chaque Saint-Michel. Ce projet est en accord avec l'idée du « chef de famille ». Il est vrai que le communalisme, où la question du bornage est essentielle, rend possible l'individualisme. Pour Gambetta, les paysans qui défendent les bornes de leurs champs défendent tout autant les frontières de la patrie.

Comment s'est jouée la loi sur le foncier ?

Elle a été la première brèche dans l'édifice, sous l'influence de François Tanguy-Prigent¹, en instaurant le statut de fermage. C'est le premier acte fondateur de la désacralisation de la terre et du droit de propriété, qui sera parachevée avec des outils d'abstraction foncière. Hériter de parts de sociétés, ce n'est pas la même chose que d'hériter d'un lopin de terre.

Le monde agricole a le sentiment d'être le mal-aimé ?

Oui, c'est un sentiment réel : c'est difficile de passer de majorité absolue à minorité, c'est une amère victoire. C'est quand les agriculteurs font de la France une grande puissance qu'ils s'effacent comme groupe social : on est face à un impossible deuil. Leur métier, par rapport aux autres professions, est en total décalage : quand on entre dans ce métier, c'est pour la vie, comme les médecins ou les enseignants. C'est beaucoup de choses à porter.

¹ voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Tanguy-Prigent

Biodiversité des modèles agricoles

Les réformes foncières, la prééminence donnée au statut du fermage, la désacralisation de la terre et du droit de propriété vont de pair avec un nouvel « outil d'abstraction foncière » : les « sociétés d'exploitation agricoles ». L'agriculture n'est plus alors seulement une affaire de famille, et manifeste ce que Christiane Lambert, de la FNSEA, appelle la « biodiversité des modèles agricoles » qui connaissent en France des transformations importantes : concentration des fermes et du capital et même, pour la première fois en 2011, plus d'installations de jeunes femmes que de jeunes hommes (les femmes, dans le secteur agricole, représentent 33 % des actifs). Un tiers des installations n'est plus d'ordre successoral. En 1994, il y avait une installation pour douze cessations ; on est passé à une installation pour 1,7 départ : le taux de remplacement est meilleur, assuré par des professionnels dont la moyenne d'âge est de vingt-neuf ans. La forme sociétaire a conduit à l'agrandissement des exploitations, mais aussi à un certain flou sur le portage du capital et celui du foncier. Elle a conduit aussi à l'intégration des fonctions commerciales, dans une approche plus structurée. La PAC, depuis 1960, avait permis une stabilité des cours. Sa nouvelle configuration rend ces derniers volatils dans tous les secteurs agricoles. Pour Philippe Collin, adhérent de la Confédération paysanne, ces mutations sociologiques sont susceptibles de creuser le fossé entre diverses catégories d'agriculteurs, avec des gagnants – ceux dont la production a une forte valeur ajoutée, comme les céréales – mais aussi des perdants. Aujourd'hui, l'Europe accorde ses subsides en fonction des moyens de production, ce qui favorise l'agrandissement des exploitations et la concentration : « On fait pleuvoir où c'est mouillé, et on met en compétition des peuples que l'on ferait mieux de mettre en cohésion ».

Le poids des politiques publiques a pesé sur le secteur : Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture, rappelle que de 1964 à 1984, les prix étaient fixés par la Commission européenne, avec des effets aussi ingérables que les tonnes de beurre consignées dans des réfrigérateurs. À la fin des années 90, les règles du commerce sont remises en cause, particulièrement sous la pression des USA : « Il a fallu démanteler la forteresse européenne et abaisser nos protections ». L'ouverture qui a suivi a maintenu les objectifs : continuer à créer de la richesse et des emplois, agricoles et agro-alimentaires, à un coût acceptable par tous, coût financier et environnemental. « Mais comment résister au grand vent de la concurrence ? »

Alimentation, environnement, politique d'aménagement du territoire : les responsabilités du monde agricole sont lourdes, mais c'est à toute la société d'en assumer le poids. Si elle le peut.



Voyage dans le Bade-Wurtemberg

Allemagne : « Unité et Droit et Liberté »

France : « Liberté, Égalité, Fraternité »

Il n'est pas besoin d'aller très loin pour rencontrer l'exotisme : un billet de TGV pour Stuttgart et une immersion, brève mais intense, dans la société allemande du Bade-Wurtemberg auront pu donner aux auditeurs de la promotion 2012 le sentiment d'un voyage chez des cousins dont on jalouerait la réussite, mais avec qui on ne saurait tout partager. La langue allemande a pour cela deux mots : « heimlich » (familier) et « unheimlich » (étrangement inquiétant).

Région des plus opulentes d'Allemagne, le Bade-Wurtemberg n'est sans doute pas à confondre avec le tout de l'Allemagne : terre d'excellence, industrielle, intellectuelle et touristique, parmi les plus compétitives de toute l'Europe, avec des marques de prestige comme Daimler, Porsche, Bosch, Zeiss, elle affiche un PIB par habitant (ils sont plus de dix millions) supérieur à trente-quatre mille euros, et un taux de chômage de l'ordre de 4 %, autant dire : nul.

Ludwigsburg et son Burgmesiter

À peine débarqués du TGV, c'est en car que les auditeurs se rendent à l'Académie du cinéma de Ludwigsburg, accueillis par Werner Spec, maire de la commune depuis 2003. Première ville allemande jumelée à une ville française – Montbéliard, en 1950 – Ludwigsburg, 85 000 habitants, coule des jours paisibles à quelques kilomètres de Stuttgart, active, touristique et horticole. C'est ici qu'en 1962, lors de son tour d'Allemagne, Charles De Gaulle s'adressa à la jeunesse européenne : « Il s'agit de savoir si, à mesure de la transformation du siècle, l'homme deviendra, ou non, un esclave dans la collectivité, s'il sera réduit, ou non, à l'état de rouage engrené à tout instant par une immense termitière ou si, au contraire, il voudra et saura maîtriser et utiliser les progrès de l'ordre matériel pour devenir plus libre, plus digne et meilleur. Voilà la grande querelle de l'univers... »

Werner Spec pose d'emblée que la question la plus actuelle, dans sa ville, est de lier développement durable et participation des citoyens : « Depuis la crise de l'euro, nous développons une autre manière d'agir entre politique et société. L'économie, l'écologie et le social doivent être liés. Éradiquer l'endettement est crucial aussi pour les communes : la politique budgétaire mise en œuvre à Ludwigsburg proscrit l'emprunt. » Travailler sur les infrastructures, développer la formation, assurer l'équilibre écologique, changer les mobilités, et – pour les plus petits, s'inspirer du modèle français : c'est avec courtoisie que le maire expose les orientations de sa commune, sans éluder deux difficultés : le retrait de l'énergie nucléaire, qui va exiger de l'imagination, et le manque de personnel qualifié dans l'industrie, qui depuis les années 1950 conduit à faire appel à une forte immigration : 20 % de la population de la ville sont constitués de migrants, Turcs, Espagnols, Portugais, Européens de l'est, dont l'intégration n'est pas toujours aisée. Amélioration du logement, de l'éducation et des offres culturelles sont les moyens mis en œuvre pour faire face aux problèmes – avec une volonté forte d'impliquer les citoyens : « La société est prête à prendre ses responsabilités », y compris à travers un bénévolat encouragé par la mairie. Une petite pointe de scepticisme ? « Le vrai débat porte sur la manière de rendre acceptable la politique. »

Éléments de débat

Comment faites-vous, à un quart d'heure de Stuttgart, pour préserver la vie de votre ville ?

Cela tient à nos structures décentralisées, mais aussi au fait que nous possédons le plus grand château baroque d'Allemagne – notre « Versailles ».

Quelle marge de manœuvre avez-vous coexister industrie et caractère urbain ?

La coopération de la commune avec les milieux industriels est importante. Nous avons mis en place de bonnes infrastructures, nous avons une bonne université et de bons établissements d'enseignement, et nous tâchons de développer un cluster dans le domaine des biotechnologies et de l'énergie. Par ailleurs, la politique économique régionale joue un rôle au niveau national, avec Daimler par exemple, mais aussi avec de nombreuses PME familiales et des investissements étrangers.

Investissements étrangers venus de France

Décathlon

L'implantation de Décathlon en Allemagne ne se fait pas sans mal : un pas en avant, deux en arrière, ou l'inverse ? Depuis 1986, la marque s'efforce de gagner le marché allemand, estimé à treize milliards d'euros. Ouvertures et fermetures de magasins se succèdent au fil des années, de Essen à Würzburg, de Sarrebruck à Baden-Baden. Conquérir le Bade-Wurtemberg est le nouvel objectif, « en changeant de concept ». « Ici, c'est en centre-ville que se situent les grands magasins : à Mannheim, notre concurrent direct dispose d'une magnifique cathédrale de 9000 m², sans compter des magasins plus ou moins haut-de-gamme bien implantés.⁴⁰ » Les obstacles sont nombreux : une image de « grosser Böse » (« le grand méchant »), mais surtout le refus d'autorisation commerciale : chaque ville définit la localisation des magasins, n'autorisant la vente en périphérie urbaine que des articles volumineux. Décathlon teste la vente de vélos... sans accessoires.

Michelin

Le N° 2 mondial du pneu, Michelin, est présent en Allemagne, avec huit mille six cents salariés. L'entreprise ne pouvait pas être absente du Bade-Wurtemberg, cœur de l'industrie automobile allemande, voire européenne. Parti pris du groupe Michelin : produire à proximité de ses clients, donc ne pas suivre l'exemple de Continental, qui a délocalisé sa production à l'est de l'Europe. « Sur des sites très productifs, on a plus d'heures de travail pour le même salaire⁴¹ ». Particularité allemande soulignée par les représentants de Michelin : « Tout se fait en cogestion, on ne peut rien faire sans l'accord du comité d'entreprise, qui a les droits d'information, de consultation et de cogestion ». Des entreprises qui se disent par ailleurs très à l'aise « dans le fédéral », même si le jeu entre pouvoir fédéral et pouvoirs locaux est parfois complexe.

⁴⁰ Dominique Tousch, Directeur régional de Decathlon dans le B-W

⁴¹ Dieter Freitag, directeur de Michelin Suisse, Autriche, Allemagne, et Thomas Nagel, Directeur des affaires publiques de Michelin Suisse, Autriche, Allemagne

Stuttgart

Le Bade-Wurtemberg dans l'État fédéral

Le fédéralisme, c'est Dominik Grillmayer, chargé de recherche à l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg qui en trace les grandes lignes. L'État central a compétence exclusive en ce qui concerne la politique extérieure, la nationalité, la monnaie, la poste et les télécommunications. Les Länder ont, selon les domaines, une compétence législative autonome ou partagée avec l'État fédéral⁴². « Ce qui pose parfois des problèmes de coopération ». Pour ce qui est de l'aménagement du territoire, si le cadre général est donné par l'État fédéral, il se joue essentiellement au niveau des Länder.

Le Land du Bade-Wurtemberg, troisième Land allemand par la surface, le nombre d'habitants et le PIB, est passé lentement de région rurale à région industrielle dotée d'une forte capacité d'innovation et d'exportation, avec un taux de chômage dérisoire. L'industrie automobile et mécanique exporte 42 % de sa production, avec pour premier client les autres pays européens. Les délocalisations ? Elles ne sont pas récuses, les syndicats ne remettant pas en cause cette démarche : Porsche importe 90 % des pièces de sa production, mais les assemble en Allemagne. « On achète partout, on utilise les pays à bas salaires, on réimporte, on coproduit ». Le tout dans une culture de la négociation et de la cogestion entre patronat et syndicats. Mais face aux atouts, les risques demeurent : une vulnérabilité induite par la dépendance à l'export, la pénurie de main d'œuvre, le recul de l'alternance et l'échec scolaire, une cohésion souvent mise à mal par les conflits sur les salaires, les « petits boulots » mal payés dans les services, le recours massif à l'intérim dans l'industrie, un taux élevé de travailleurs pauvres. Et le choc de la sortie du nucléaire.

Éléments de débat

Qu'en est-il des inégalités sociales ? De l'immigration ? De la solidarité entre Länder ?

Le différentiel entre bas et hauts salaires a beaucoup augmenté. On a maintenant des rémunérations à 4 ou 5 euros de l'heure, dans des emplois souvent à temps partiel occupés par des femmes – ce qui est lié à la politique familiale en Allemagne. L'immigration dans le Land se vit plutôt bien, tellement le besoin de main d'œuvre est important. La solidarité entre Länder est organisée, de même qu'entre communes dans un même Land. Mais, dans un contexte de concurrence, les Länder les plus riches n'ont plus très envie de payer pour les plus pauvres.

⁴² Chaque Land a sa propre constitution (Verfassung). Il est aussi doté d'un Parlement (Landtag) et d'un gouvernement (Landesregierung) issu de la majorité du Landtag. Il est souverain en matière de culture (enseignement, théâtre, musique, etc.), d'organisation des services de police, de droit communal. La Fédération peut élargir les compétences des Länder par des prescriptions-cadres: l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire, la protection de la nature et la conservation des sites naturels sont passés de la compétence de la fédération à celle des Länder. Enfin, les Länder ont la responsabilité de faire respecter les décisions fédérales sur leur territoire. Chacun des Länder peut également lever des impôts. De ce fait, 36 % des impôts directs collectés reviennent aux Länder, l'État fédéral en recevant près de 50 % et les communes se partageant le reste. La loi fondamentale n'a pas délimité strictement certains domaines législatifs : Pour le droit civil, le droit pénal, le droit économique, le droit du travail, la politique du logement, la politique énergétique, la circulation routière ou encore la gestion des déchets les Länder peuvent légiférer à condition que l'État fédéral l'autorise. Celui-ci ne peut intervenir pour légiférer que pour un besoin uniforme à l'échelle nationale.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_territoriale_de_l%27Allemagne



« Syndicat régional »

Thomas Kiwitt, directeur technique de la Verband Region Stuttgart, complète le portrait du Bade-Wurtemberg⁴³ : 1 Land, 4 districts, 12 « régions » (syndicats régionaux »). La Verband Region (« association régionale », niveau administratif sui generis)⁴⁴ de Stuttgart compte 179 municipalités pour 2,67 millions d'habitants, et a créé son propre modèle de fonctionnement, avec des responsables élus dont les responsabilités « démocratiquement légitimes » couvrent la planification, le paysage, les infrastructures de transport, les salons et expositions, les infrastructures vertes et de loisirs, le tourisme. Les besoins de transport sont gigantesques, 75 % de la population active ne travaillant pas là où elle vit. La région produit plus que la Ruhr, avec « de vraies usines, qui marchent 24 heures sur 24 », avec des partenaires mondiaux. La responsabilité des communes n'est pas mince : c'est à elles d'offrir aux entreprises le cadre favorable à leur activité, alors même que les surfaces disponibles se font rares. Le budget alloué aux transports se monte à 261,9 millions d'euros. La planification est contraignante : chaque municipalité a l'obligation d'assurer son développement le long de la « S Bahn » (équivalent du RER), doit respecter les règles communes et strictes pour l'implantation des écoles, des universités et des hôpitaux. Le commerce doit être maintenu au centre des villes, et la forêt, dans la perspective du changement climatique, rigoureusement préservée en s'appuyant sur des « master plans » et l'observation de l'évolution des températures.

Éléments de débat

Quelles sont vos compétences, d'où viennent-elles ?

Nos compétences sont issues de celles du Landkreis. Les petites communes sont insérées dans un tissu urbain, elles ont besoin d'être soutenues dans leur planification, dans la gestion de leur portefeuille immobilier, etc. Par exemple, nous avons soixante personnes s'occupant d'obtenir des subventions européennes : les petites communes ne sauraient faire cet effort. Par exemple encore, nous veillons à ce que les terres agricoles restent inconstructibles, quand bien même cela va contre l'intérêt des agriculteurs. Nous sommes la seule Verband Region avec une élection au suffrage direct, sur liste, des quatre-vingt-onze responsables.

Zoom sur Stuttgart 21

Le projet Stuttgart 21 a donné lieu à des contestations vigoureuses, voire violentes, encore visibles à la sortie de la gare de Stuttgart. Il est vrai qu'un chantier d'une durée prévue de dix ans n'enthousiasme pas obligatoirement les populations, à Stuttgart comme ailleurs. L'abattage d'arbres en pleine nuit a déclenché les hostilités.

Ce projet recouvre la création d'un trajet circulaire en périphérie de Stuttgart, incluant plus de communes dans le réseau et la création d'une gare souterraine libérant de l'espace pour la ville : sur les 100 hectares rendus disponibles, 60 seront attribués à du logement, 40 à un espace vert. L'objectif est de faire venir 11 000 habitants supplémentaires, d'augmenter le trafic en diminuant les temps de transport, et d'assurer une liaison directe

⁴³ L'administration du land présente trois niveaux: les ministères sont à sa tête, viennent ensuite les quatre Regierungsbezirke (districts) de Stuttgart, Karlsruhe, Tübingen et Fribourg qui sont les administrations intermédiaires. De plus, le Bade-Wurtemberg est divisé en 35 landkreise (arrondissements) et stadtkreise (villes-arrondissements) et 1.101 communes qui constituent le niveau administratif inférieur.

⁴⁴ Voir : http://eu.region-stuttgart.de/fr/r/region_stuttgart/interlocuteurs.html

avec l'aéroport. L'extension du réseau ferroviaire devra désenclaver la région et la relier à Ulm, Bâle, Munich, Nuremberg, Zürich, Strasbourg, l'est européen.

Regard du « Vert »

Hartmut Baümer, directeur ministériel des infrastructures et de l'environnement du Land, est un élu « vert ». Il s'était opposé au projet... et en a désormais la charge. Étonnement français !

« Pour aller à Ulm, vous devez emprunter un tronçon ferroviaire qui date de 1870 : ce n'est plus possible ! Partant de là, le projet remodèle la gare, qui pour le moment est tête de ligne. Ces décisions ouvrent de nouvelles possibilités de transport à l'intérieur du Land, et ouvrent sur l'Europe en créant un axe Paris-Bratislava. Le projet est en partie financé par l'Union européenne, et comprend une gare souterraine, une nouvelle gare à l'aéroport, de nouvelles stations de S-Bahn, cinquante-sept kilomètres de rails – dont trente-trois dans des tunnels et un sol difficile. La géologie locale fait que ces travaux pourraient affecter la deuxième réserve d'eau minérale européenne. Les protestations ont été nombreuses, les citoyens descendent facilement dans la rue. Ils ont encore en tête les destructions de la guerre. Il faut prendre au sérieux les protestations, même affectives, quand elles s'expriment. Dans le passé, Stuttgart a été le berceau des réflexions sociales. Aussi, dès les premiers affrontements, en 2010, quand les arbres ont été abattus, une instance de négociation a été créée. Le projet a été modifié, la Bundesbahn a dû s'engager à respecter les performances annoncées. La CDU n'a pas été réélue, et nos électeurs pensaient que nous arrêterions le projet. Il fallait sortir du dilemme : un referendum a été organisé, avec une participation de 50 %, et 59 % de votes favorables au projet. Le résultat était clair, il fallait l'accepter. Nous voulons une culture du dialogue, un changement de style et de mentalité. Il faut écouter, et, à un moment, décider. »

Éléments de débat

Quelle est votre stratégie de mobilité ?

Du piéton au vélo, au train, au bus, à la voiture : il manque la connexion entre les différents modes. Et pour réduire le trafic automobile, malgré une baisse de la population dans les campagnes, nous mettons en place de nouveaux modes de transport collectif : taxis collectifs, bus, covoiturage.

Pourquoi étiez-vous hostile au projet Stuttgart 21 ?

Le rapport coût/bénéfice n'était pas justifié. Et puis j'avais des raisons plus émotionnelles. Mais il faut, ce que ne font plus les partis, faire attention aux courants de pensée de la population, à sa sensibilité. Il fallait assurer la cohésion sociale. Imposer un projet est dangereux, et le développement économique et l'emploi doivent être promus.

Sortir du nucléaire

Plus satisfaisant pour les « Verts » du Bade-Wurtemberg : la sortie du nucléaire. Ce qu'explique Karl Greißing, directeur du département de l'énergie au ministère de



l'environnement, qui précise arriver en vélo « bien que les pistes cyclables de Stuttgart soient encore difficiles ».

Démanteler les centrales nucléaires : quelle alternative proposer ? Dans le Land, deux réacteurs sont encore en fonction, sur quatre. Il est donc impératif de trouver d'autres sources d'énergie. La question se pose d'augmenter le tarif de l'électricité – qui est déjà le plus élevé d'Allemagne et d'Europe - mais aussi de créer un crédit d'impôt pour les installations d'énergie renouvelable, encore que cette solution aboutisse à diminuer les recettes fiscales. L'objectif, à plus long terme, est de diviser par deux la consommation, d'arriver à 89 % d'énergie renouvelable pour la consommation électrique, à 88 % pour le chauffage, à 78 % pour la mobilité. Énergie hydraulique, avec de petites installations sur le Rhin, bioénergie croissante, géothermie sont à expérimenter et développer. Mais c'est surtout sur l'éolien et le photovoltaïque que mise le Land. « On doit construire cent éoliennes par an dans le Land, avec des installations de plus en plus performantes que l'on peut implanter au-dessus des forêts. » Avec pour slogan « l'éolien citoyen », l'enjeu est la participation de la population, que l'on pourra convaincre à coup d'arguments financiers : louer un terrain pour l'éolien pourrait rapporter au propriétaire vingt-mille euros sur vingt ans. Quant à l'énergie photovoltaïque, c'est à midi qu'elle connaît un pic de production, au moment où l'énergie est la plus chère. L'agriculture est mise à contribution : le Land compte déjà sept cents installations de biogaz.

Une grande partie des investissements provient d'agriculteurs et de personnes privées, mais les municipalités souhaitent s'engager plus avant dans la production de l'énergie qu'elles consomment.

Enfin, la recherche est mise à contribution, en particulier pour trouver des solutions au stockage de l'énergie, à sa conversion en hydrogène ou en méthane.

« La sortie du nucléaire devrait représenter un centime d'euro supplémentaire par kWh, à quoi il faut ajouter le coût du réseau. Nous pensons que c'est raisonnable ».

L'énergie produite en Allemagne

Lignite	20 %
Anthracite	19 %
Pétrole	5 %
Gaz	14 %
Nucléaire	18 %
ENR	20 % (solaire 3 %, hydraulique 3 %, biomasse 5 %, éolien 8 %, waste-to-energy 1 %)

Un Français à Stuttgart

M. Michel Charbonnier, Consul général de France à Stuttgart, souligne à quel point la France est pour le Land un partenaire de premier plan. Dans le Bade-Wurtemberg sont installés trente huit mille Français, et trente mille autres traversent chaque jour la frontière. La France est le deuxième client du B-W, son troisième fournisseur, son quatrième investisseur.

Alors que ce Land était traditionnellement conservateur, le schéma, aux dernières élections régionales, s'est effondré, présentant le nouveau paysage d'une coalition Verts – SPD. Le projet Stuttgart 21 y est sans doute pour beaucoup. Sans oublier que la catastrophe de Fukushima a eu lieu trois semaines avant le scrutin.

En un an, la nouvelle équipe a beaucoup fait dans le domaine éducatif, avec l'abolition des frais d'inscription à l'université, le choix laissé aux parents en matière d'orientation à la jonction des enseignements primaire et secondaire, la création de « Gemeinsam Schule » (un embryon de collège unique destiné à retarder la sélection).

Santé économique, inquiétude démographique

Le Land connaît de toute évidence une bonne santé économique, avec des indicateurs enviables. Et c'est là sans doute que commencent les malentendus : le faible taux de chômage est à mettre en regard du taux d'activité, de 51,9 % en 2007 (contre 69,9 % en France)⁴⁵. Ah, les chiffres ! Ils sont insuffisants à établir des comparaisons. Inactivité : statistiquement, on prend acte. Mais - et c'est là ce qui a... surpris les auditeurs et auditrices - il s'agit essentiellement de « l'inactivité » des femmes, sommées plus qu'en France de choisir entre travail et famille. Pour des raisons culturelles plus lointaines qu'on ne l'imagine, les « trois K » (Kinder, Küche und Kirche, « enfants, cuisine et église ») énoncés par l'empereur Guillaume II à destination des Allemandes restent peu ou prou d'actualité. Un choix que les femmes du Bade-Wurtemberg hésitent à faire, puisque le déficit des naissances dépasse le millier chaque année.

Inquiétude démographique et bonne santé économique : le contraste aura maintes fois été évoqué comme facteur déterminant de l'avenir de la région. Du côté industriel, la difficulté à trouver de la main d'œuvre est marquée, et les entreprises éprouvent diverses solutions. L'une, pour attirer des femmes, crée un « jardin d'enfants », une autre affrète un avion depuis l'Espagne pour faire valoir à des cadres bien formés les charmes de l'industrie allemande. Mais il semblerait que les Méridionaux aient quelque peine à s'acclimater au ciel wurtembergeois.

Système éducatif professionnel : « dual »

Le contraste joue aussi dans le système scolaire et la formation professionnelle. Avec son système « dual », l'Allemagne est championne de l'apprentissage et de la formation technique. Dans le Land, deux tiers des 16-20 ans suivent une formation en alternance, un modèle qui commence pourtant, du côté des parents, à être remis en cause. Mais c'est à l'unanimité que directeur d'école professionnelle, chef d'entreprise, syndicaliste et représentant de la chambre de commerce et d'industrie revendiquent, face aux interrogations françaises, un système considéré comme la base de la cohésion sociale et économique : « Les parents veulent que les enfants aient leur bac ! Mais ce n'est pas possible ! Un proverbe dit : 'Il faut avoir des chefs Sioux, mais aussi des Indiens' », argumente Rolf König, directeur d'une école, qui poursuit : « La formation professionnelle est liée à la réalité, les entreprises sont responsables à l'égard des jeunes générations. C'est elles qui choisissent qui suivra la formation. » Mais il reconnaît que les jeunes les plus défavorisés ont du mal à trouver un point de chute. C'est essentiellement l'école qui « porte le poids de l'intégration, et peut donner une deuxième chance aux jeunes ».

De son côté, Martin Sambeth, représentant du syndicat IG Metall⁴⁶, fait valoir que le système permet aux jeunes de trouver du travail en étant rémunérés⁴⁷ (pour une période allant de un an à trois ans et demi) et en continuant d'acquérir des « compétences sociales et des méthodes ». Il souligne que les métiers changent, exigeant une adaptation des formations aux nouvelles technologies. Dans les entreprises mêmes, le comité d'entreprise et les syndicats ont leur mot à dire sur la formation et l'intérêt des jeunes. Un mot qui se dit : « Nous avons un conflit, dans l'industrie



⁴⁵ chiffres 2007 – source : France : Insee – Allemagne : Wirtschaftsministerium Baden-Württemberg

⁴⁶ 415000 adhérents, 15000 apprentis en Bade-Wurtemberg

⁴⁷ Dans le Land, les apprentis, dans le secteur couvert par IG Metall, sont rémunérés de 832 à 1014 euros par mois.

métallurgique. Il est dit que la formation en entreprise doit durer au moins douze mois, et il se trouve que les jeunes ne restent que douze mois. Nous demandons qu'à la fin de la formation, les jeunes soient embauchés en contrat à durée indéterminée ».

La proximité entre acteurs sociaux joue de manière très pragmatique sur les métiers, les compétences à reconnaître et à transmettre. Le jeu se joue dans le périmètre du Land, en faisant appel au volontariat des entreprises⁴⁸, qui décident du recrutement de leurs



apprentis, comme l'explique Gabriele Schmalacker, de la PME industrielle Reiff (1000 salariés, 120 apprentis) : « Le système est avantageux pour l'État et son budget, pour les jeunes, qui ne connaissent pas le chômage, et pour l'entreprise, qui a des salariés taillés sur mesure. » L'entreprise assure une partie des cours et de l'évaluation des apprentis, et les prépare aux examens.

Le consensus des acteurs est confirmé par Martin Frädlich, représentant de la CCI de Stuttgart, qui exerce une fonction de contrôle, au nom de l'État fédéral, sur le déroulement de la brève carrière des apprentis, s'investit dans la définition des programmes, veille à ce que les contenus de formation et les qualifications soient « exportables » au-delà des limites du Land. « Le consensus, c'est un principe à entretenir, et un dur travail ! »

Éléments de débat

Les entreprises sont-elles contraintes de prendre des apprentis ?

IG Metall : C'est la question en débat : seulement 25 % des entreprises forment des apprentis, que viennent recruter les autres 75 %. Le syndicat demande que chaque entreprise cotise dans un pot commun de l'apprentissage. Par ailleurs, il ne faut pas masquer les problèmes : certaines entreprises menacent de ne plus assurer l'alternance si elles ne peuvent déterminer elles-mêmes la durée de la formation.

CCI : Nous n'avons pas voulu du financement collectif de l'apprentissage, obligation qui pour nous serait une fiscalité masquée. Et l'obligation d'embauche serait contre-productive. Chaque entreprise est libre de ses décisions, chaque jeune aussi.

Quid de l'orientation précoce des enfants ?

Les parents remettent en cause cette orientation. Mais les entreprises ont besoin de techniciens. Nous ne voudrions pas tomber dans un piège : à nous de prouver que l'apprentissage est un système attrayant et qu'il faut se déterminer très tôt pour le choix d'une profession. Nous envoyons des apprentis dans les écoles pour expliquer que le bac n'est pas indispensable.

⁴⁸ 25 % des entreprises du Land sont volontaires. IG Metall, seul sur la question, souhaiterait que toutes les entreprises participent, au moins financièrement, à l'apprentissage.

Les étapes de l'éducation scolaire

L'école est obligatoire à partir de six ans.

- Grundschule, école primaire : quatre années, de 6 à 10 ans
- à 10 ans, les enfants, ou leur famille, ont à choisir : la Hauptschule (5 ans d'étude) prépare à l'apprentissage ; la Realschule dispense un enseignement plus général (6 ans d'étude) ; le Gymnasium (lycée, 9 ans d'étude) mène à l'Abitur, équivalent du baccalauréat.
- Les écoles professionnelles sont soumises aux Länder, qui définissent les programmes scolaires avec les partenaires sociaux. Des passerelles existent entre filières. Depuis l'enquête Pisa, des évolutions sont en cours : les écoles ont plus de liberté pour régler les programmes avec les entreprises et « pôle emploi ».

Politique industrielle

La politique industrielle du Bade-Wurtemberg repose sur trois piliers : les infrastructures de recherche, les réseaux et clusters, le transfert de technologies.

Le Land dispose de nombreux instituts de recherche au sein des neuf universités, de trente-cinq instituts de recherche hors universités, et de quarante-sept instituts d'études supérieures, dont seize en sciences appliquées. Surmonter la contradiction entre mondialisation et besoins locaux amène à renforcer les coopérations, les mises en réseau et les clusters qui font travailler les entreprises entre elles et avec les centres de recherche. Sur la centaine de clusters régionaux, dix-huit clusters technologiques sont soutenus par le Land et les fonds structurels européens. Les innovations doivent se transformer en produits ; sur cent inventions, seule une sera commercialisée en masse. Il est donc important de déceler les tendances, de « coacher » les PME (par exemple en leur offrant sept mille cinq cents euros pour leur recherche de produits innovants).

Est-ce à dire que tout va pour le mieux ? Au ministère de l'industrie, on relève plusieurs problèmes. Le premier, ce sont les très petites entreprises, jusqu'à cent-cinquante salariés, qui ne peuvent faire de la recherche, et ne se posent même pas la question de savoir ce qu'elles feront dans cinq ans. Le deuxième problème, c'est l'énergie : les entreprises s'inquiètent gravement quant à leur approvisionnement. Troisième problème : les infrastructures de transport, avec des routes étroites et anciennes et un réseau ferroviaire obsolète. Enfin, la main d'œuvre qualifiée fait défaut : en 2015, il manquera 280 000 emplois qualifiés ! D'où la nécessité de « mettre les femmes au travail » - et de ce point de vue, la France est un exemple - et de lutter contre l'idée reçue qui pose une équivalence entre mère au travail et mère indigne, et l'autre idée reçue qui amène les femmes à ne choisir que dix métiers « féminins » parmi la centaine qui s'offre à elles. D'où la nécessité aussi de l'immigration, qui se heurte à la barrière de la langue.

Éléments de débat

Les femmes qui travaillent font le choix de ne pas avoir d'enfants ?

Oui, c'est vrai : question de mentalité, beaucoup estiment encore qu'il faut faire un choix, ou les enfants, ou le travail. L'Allemagne est à la traîne : pas d'écoles à temps complet, pas de structures d'accueil pour la petite enfance.

L'image de l'industrie, quelle est-elle ?

L'industrie crée des emplois et paie ses impôts – ce qui est essentiel pour les communes. Les entreprises sont essentiellement familiales, fidèles à leur lieu de naissance, et font beaucoup pour aider les associations, l'Église, le social. Leur image est donc positive, d'autant plus positive que les nouvelles industries ne produisent pas de nuisances sonores, ne polluent pas.

Et les services publics ?

Nous avons les mêmes problèmes qu'en France, avec des services publics peu concurrentiels, un coût du travail et des charges sociales importantes. Mais nos citoyens sont moins révolutionnaires qu'en France. Nous avons réussi, en accord avec les syndicats, à faire baisser les coûts salariaux. Il est certain qu'en France, ce serait des barricades assurées !

Les clusters font-ils partie de votre politique d'aménagement ?

Il y a un gouffre entre les clusters et l'aménagement du territoire : les clusters sont nés ici un peu par hasard, par la concentration d'entreprises travaillant dans les mêmes domaines. Les quatre cents entreprises de technologie médicale sont nées de la reconversion d'entreprises d'horlogerie et de mécanique fine. C'est sans aucune politique publique active qu'elles produisent 50 % de la production mondiale – et nous en sommes très heureux. La France, pour l'industrie, a une politique étatique, pas nous. Nous avons tout privatisé, hormis une banque, une mine de sel et une brasserie.

Cyclisme et paysage : le projet VALUE

Silvia Weidenbacher, responsable de la planification paysagère de la Verband Region Stuttgart

« L'espace de la région est relativement restreint, il faut l'utiliser de manière intelligente. Avec les instruments dont nous disposons, il nous faut lutter contre la tendance à l'étalement urbain. Dans les zones denses, nous avons rendu les espaces verts inconstructibles. Par ailleurs, 95 % des personnes qui travaillent circulent en voiture, provoquant des embouteillages monstres à Stuttgart. La problématique de transports collectifs durables est primordiale. La création de nouveaux tronçons de S-Bahn alliée à la promotion du vélo électrique donnera une alternative, c'est une chance à saisir. Le projet « Value » (Valuing Attractive Landscapes in the Urban Economy), dont la réalisation a commencé en 2004, a pour objectifs que notre développement reste « vert », et de reverdir les zones postindustrielles. Des master plans ont été établis, qui tiennent compte du paysage existant et ont été élaborés avec les collectivités locales. Chaque année, nous finançons le lauréat d'un concours, du moment que le projet corresponde au master plan. C'est ainsi que depuis sept ans, nous avons financé des projets pour vingt millions d'euros (dont sept millions financés directement par la région) : résurgence d'un ruisseau dans une zone commerciale, région du Neckar, aménagement de berges...

Il n'est pas simple d'obtenir des subsides de l'Union européenne. Nous y parvenons en travaillant avec trois autres pays, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique. Un des projets a permis de créer un système d'itinéraires cyclistes à Esslingen et Nürtingen, évalué une semaine durant par des entretiens avec les habitants. L'une des questions était : « Êtes-vous prêt à payer pour emprunter les pistes cyclables ? » ; la réponse a été « oui » à 50 %, avec un taux positif plus élevé chez les cyclistes, des jeunes actifs d'un bon niveau de formation, travaillant dans l'industrie ou l'administration. »

Heidelberg

Heidelberg, cinquième ville du Land, a cette double caractéristique : d'être éminemment touristique, et éminemment universitaire. Romantique et culturelle à souhait, la ville accueille les frères Grimm. Goethe est réputé avoir médité et dessiné dans les jardins du château qui domine la ville et le Neckar. Hegel et Feuerbach, Max Weber et Hannah Arendt, Helmut Kohl et Gustav Krupp sont tous passés par Heidelberg et son université. Et pas moins de vingt-neuf prix Nobel.

Partenariat université / industrie

« Heidelberg ? c'est petit et c'est dense » : Thomas Rausch, vice-recteur de l'université, explique que les partenariats de son établissement sont désormais mondiaux, dans quatre domaines essentiellement : les sciences médicales avec la biologie cellulaire et moléculaire, l'informatique et les mathématiques, les sciences sociales et les sciences humaines. Précision : il s'agit ici de partenaires institutionnels, mais aussi industriels : « Il faut trouver un équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée », équilibre que symbolise l'acronyme « IOC » « industry on campus »), où l'on partage les opportunités et les risques. Trois déclinaisons de « IOC » se concrétisent, entre autres, dans les projets « centre d'imagerie Nikon », « Carla », et « traitement d'images HCI ». Ces programmes, qui impliquent une collaboration à long terme, sont intéressants pour les jeunes chercheurs, et pour l'industrie, qui voit baisser le coût des risques, a accès à des diplômés très spécialisés et à des ressources cognitives de premier ordre. Un partenariat avec BASF sur la catalyse a été un succès. D'autres projets ont été plus difficiles, en raison du nombre de partenaires et de conflits nés d'intérêts divergents. Recherche fondamentale, recherche expérimentale et industrie forment une chaîne considérée comme nécessaire, l'équilibre à trouver étant en perpétuelle négociation.

CaRLa comme Catalysis Research Laboratory

Une affaire de molécules : Carla désigne le partenariat entre BASF et l'université sur la « catalyse homogène », technologie de pointe de la chimie. Il s'agit de recherche fondamentale : « C'est nous qui déterminons les sujets qui nous intéressent, tout en souhaitant un travail efficace de transfert de technologie auprès de l'industriel », explique Peter Hofmann, directeur de recherche du laboratoire CaRLa. Recherche fondamentale, mais ciblée, pour laquelle sont retenus les meilleurs talents internationaux, et dont BASF sera l'unique responsable des applications. C'est BASF qui gère un laboratoire de 500 m², qui supervise six des douze chercheurs, les six autres étant supervisés par l'université. Le financement se fait pour moitié par BASF, pour moitié par l'université. Tous les instituts de chimie du campus peuvent être sollicités. La collaboration est historiquement fondée : « BASF considère que l'université de Heidelberg, c'est chez eux ; la confiance s'est installée depuis le XIXe siècle, la chimie allemande est née à l'université. Plusieurs prix Nobel ont travaillé pour eux. » Les chercheurs du laboratoire sont rémunérés par le laboratoire, et n'ont aucun mal à trouver du travail à l'issue de leur contrat. Il s'agit d'une joint venture où l'industriel apporte aussi sa compétence en matière de brevet : quand il faut plusieurs années à l'université, le délai pour l'industriel est de neuf semaines. BASF assume enfin « l'école d'hiver », une résidence d'une semaine pour des chercheurs invités. Le dispositif permet au département « chimie » de Heidelberg de constituer un puissant réseau international, et d'obtenir une robuste reconnaissance.



Parc technologique

CaRla est emblématique de ce qui se passe dans le « parc technologique » de Heidelberg : la mise en réseau, la coopération public-privé, la volonté de tirer un fil entre recherche fondamentale, recherche appliquée et création de produits. Jörg Rauch, dirigeant de la SARL « Technology Transfer Heidelberg » commence par décrire ce parc technologique : l'université « ancienne » (elle a 625 ans !), 28 000 étudiants et 13 000 salariés, l'hôpital universitaire, 7300 salariés, le centre de recherche sur le cancer, 2300 salariés, et le laboratoire européen de biologie moléculaire, 1600 salariés.

On y travaille sur le cancer, en essayant ici aussi de passer de la recherche fondamentale à la recherche clinique, en travaillant avec Siemens et les PME du cluster à la mise au point de traitements ciblés utilisant des substances pharmaceutiques propres à chaque patient. On y travaille aussi sur l'électronique organique, sur les panneaux solaires et le stockage de l'énergie. Le parc technologique a pour rôle d'offrir un « chez soi » aux quatre-vingt entreprises innovantes – et florissantes – tout en leur fournissant une aide logistique, des fonctions « support », un centre de conférences, une aide à la commercialisation, et même un jardin d'enfants.

Mais le parc technologique n'est pas une île, il a besoin de ses territoires, de logements, de moyens de transport, de commerces. Il aura à se transporter dans le quartier à venir de Bahnstadt.

Heidelberg, ville du savoir

Pour Henning Krug, chef de secteur de l'agence d'urbanisme de Heidelberg, « le savoir fait la ville ». Heidelberg est intimement liée à son université : pour 150 000 habitants, on dénombre 30 000 étudiants. Un salarié sur cinq travaille pour l'université. « Nous sommes comme Montpellier », dit-il. Depuis des siècles, Heidelberg est une ville où naissent les idées. Les sciences y sont privilégiées, mais des entités plus petites cultivent l'excellence, comme l'institut d'études juives ou le centre de musique ecclésiastique.

Ici ne se pose pas la question de l'intégration des immigrés : ils sont deux sur trois à avoir obtenu un diplôme d'études supérieures. Il est vrai que dans une ville cosmopolite qui accueille Européens, Américains, Asiatiques, Turcs et Russes se font plus rares.

Par contre, Heidelberg a deux visages : la vieille ville, et le campus, construit à partir de 1859 de l'autre côté du Neckar. Le campus veut reconquérir la vieille rive, en l'occurrence les terrains jouxtant la gare, abandonnés par l'armée américaine. Un nouveau quartier, c'est un chantier, la gêne de travaux gigantesques, un nouveau pont : de quoi perturber la tranquille Heidelberg et le flot de ses touristes. « L'idée centrale, c'est qu'il ne faut pas laisser se déliter ces espaces, en se souvenant que le savoir est lié aux personnes qui vivent à un endroit et forment une ville ».

Les tâches sont multiples : « relier les endroits isolés les uns des autres, connecter entre eux les espaces, et développer la ville comme un ensemble ». « Considérer que l'architecture du savoir est au cœur de la vie, que les écoles ou les bibliothèques sont les cathédrales de l'avenir. »

Réaliser ces tâches dans un climat démocratique rencontre un outil spécifiquement allemand nommé « IBA⁴⁹ » - Internationale Bauausstellung, dont la traduction, Exposition internationale d'architecture, ne reflète que très imparfaitement la substance. Canaliser les thèmes, questions et vœux, tester les situations, « solliciter le public pour embarquer la société », telle est la vocation de l'IBA, qui se donne huit ans de préparation avant de se donner le temps de tester les propositions auprès des citoyens, par des expositions,

49 Voir : <http://www.iba22.de/>

des conférences, des interventions dans les établissements d'enseignement, etc. Décidée en 2011 par le conseil municipal, l'IBA de Heidelberg sera tournée vers le savoir, les sciences et l'innovation. Les projets concerneront aussi bien la construction d'un pont, pour lequel dix emplacements sont possibles, que celle d'un centre culturel – encore que ce ne soit pas les projets architecturaux qui importent, mais la procédure qui devrait permettre de « sortir de l'urbanisme conventionnel ».

Éléments de débat

« Ville du savoir », ce n'est pas un peu élitiste ?

Non, au contraire : le savoir est ce qu'il y a de moins élitiste, en Allemagne, c'est l'innovation qui renvoie à l'élitisme.

Quels seront les « produits de sortie » ?

Justement, nous n'en avons pas d'idée précise. L'IBA vit de ses projets, il en sortira peut-être des objets architecturaux, peut-être des dispositifs éducatifs ou des processus de participation.

Bahnstadt : la ville derrière la gare

L'idée de l'IBA est née de la nécessité d'aménager les terrains laissés par l'armée américaine, cent dix hectares en friche mitoyens de jardins ouvriers et d'une gare de triage désaffectée. Les terrains sont mis en jachère en 1997, en 2001 est lancé un concours d'urbanisme, de 2003 à 2007 les projets sont optimisés, puis le plan-cadre est adopté. En 2008 est créé un consortium, EGH, rassemblant la société immobilière communale, la caisse d'épargne et la banque du Bade-Wurtemberg, qui passe un contrat d'urbanisme avec la ville. EGH gère les terrains, construit les routes, vend les terrains aux investisseurs. En 2009 sortent les premiers plans. Les premiers habitants arriveront à la fin de l'année 2012.

Gestion de l'eau, espaces publics, connexions avec le cœur de la ville, stationnements souterrains, logements tous passifs : tout est planifié, jusqu'au déplacement d'une espèce de lézard et d'insectes protégés. Ce sera une ville dense, mélangeant les usages – industrie, centre d'affaires, campus universitaire et logements.

« Derrière la façade, une incertitude »

Il ne s'agissait pas, dans ce voyage, d'établir des comparaisons point à point entre France et Allemagne, mais de rencontrer, de questionner, de comprendre. Henrik Uterwedde, directeur-adjoint de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, donne quelques clefs : « En Allemagne, pas de concentration des pouvoirs, le maître-mot est 'coopération'. Le modèle allemand est aux antipodes du modèle français : pas de méfiance à l'égard des pouvoirs intermédiaires, pas de politique sans négociation... Quand on a décidé, on assume : les discussions préalables sont laborieuses, mais par la suite chacun a le sentiment d'avoir été entendu ». À une nuance près : la décision de fermer les centrales nucléaires⁵⁰ a pris de court tout le pays. « Mais cette décision ne fait pas peur aux Allemands : le nucléaire allemand emploie moins de monde que les éoliennes ». Ce qui leur fait peur, en vérité, c'est peut-être l'avenir : « Un pays qui a peur de faire des enfants a-t-il peur de l'avenir ? Derrière la façade, il y a l'incertitude, et l'avenir de l'Allemagne est lié à une réflexion sur cette incertitude... », conclut Henrik Utterwedde.

50 Le nucléaire ne représente en Allemagne que 18 % de la production d'électricité.

Intervenants

Michel Agnès est directeur général adjoint en charge de l'action économique et de l'attractivité du territoire de la communauté urbaine de Dunkerque.

Sami Andoura a intégré l'équipe de Notre Europe en avril 2009 comme chargé d'études. Il est désormais chercheur senior : politique énergétique, Europe et gouvernance mondiale, relations extérieures de l'Union/politique étrangère. Sami Andoura est aussi éditeur en chef adjoint de la revue *Studia Diplomatica*, *The Brussels Journal for International Relations* et Guest Lecturer dans plusieurs universités européennes, ainsi que dans le cadre de programmes internationaux de formation des diplomates ou journalistes.

Hartmut Bäumer, directeur ministériel des transports du Land depuis les élections de 2011, a fait des études de droit à Tübingen. Après l'obtention de son diplôme en 1977, il devient avocat à Francfort sur le Main. Il travaille par la suite à la Cour du Travail de Offenbach en tant que juge. En 1983, il adhère au parti des Grünen et est élu député au Parlement de Bavière en 1986. Dans les années 1990, il exerce la fonction de chef de gouvernement à Giessen et s'implique particulièrement dans la réforme administrative en cours. En 2001 il est appelé à travailler à la Commission sur l'avenir des services publics du gouvernement de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Philippe Bezès est docteur en science politique de Sciences Po Paris, titulaire d'un DEA de sociologie de Sciences Po et d'un DEA de philosophie de l'Université Paris 1, diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP-EAP). Actuellement chargé de recherche CNRS au CERSA, ses principaux thèmes de recherche sont la sociologie de l'administration et des réformes administratives, les politiques de réforme de l'État, les transformations des systèmes administratifs, les théories de la bureaucratie et l'analyse des politiques publiques. Il enseigne également à Sciences Po dans le cadre des programmes doctoraux de science politique et de sociologie.

Gérard Blanc est directeur général de l'agence d'urbanisme et de développement de la région de Flandre-Dunkerque – AGUR. Il a dirigé la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'agence d'urbanisme de Lyon. Gérard Blanc a également créé les directions générales de l'aménagement du territoire des régions Nord-Pas de Calais, Languedoc Roussillon et Picardie. Odile Bovar est administrateur hors classe de l'Insee, titulaire d'un DEA de politiques économiques et sociales comparées et diplômée de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Elle est conseillère à la DATAR, responsable de l'Observatoire des territoires depuis décembre 2005. Elle était entre 2002 et fin 2005 chef de la division Commerce à la direction générale de l'Insee après avoir été directrice adjointe, chef du service des études, à la direction régionale Île-de-France de l'Insee. Elle a occupé divers postes à l'Insee et en services statistiques de ministères (Équipement, DGCL, Agriculture ...) ainsi que chargée de mission au Sgar Île-de-France.

Nadine Cattan est géographe. Directrice de recherche au CNRS et Directrice de l'UMR Géographie-cités. Ses travaux de recherche proposent des modèles de compréhension de la façon dont la mobilité et l'échange modifient les rapports des sociétés à l'espace et conduisent à une réinterprétation de nos représentations spatiales classiques. Elle développe une réflexion théorique qui considère les territoires et les villes comme des capteurs et des redistributeurs de flux et non plus seulement comme des localisations. Elle a élaboré des modèles explicatifs originaux de l'intégration territoriale en Europe et dans l'espace métropolitain francilien.

Publication récente : Cattan N., *Cities and networks in Europe : a critical approach of polycentrism*, Montrouge, J. Libbey Eurotext, 2007.

Michel Charbonnier est ordonné Chevalier de l'Ordre du Mérite allemand en 1996. De 1997 à 1999, il travaille en tant que Deuxième Conseiller à l'Ambassade de France à Alger. Il est Consul Général adjoint au Consulat de France à Los Angeles de 1999 à 2002. Jusqu'en 2005, il dirige le Bureau de l'Ambassade de France à Baja Luka (Bosnie- Herzégovine). De 2005 à 2007, Michel Charbonnier travaille en tant que Sous Directeur de l'Asile et de l'immigration au Ministère

des Affaires Étrangères, puis, de 2007 à 2010 en tant que Premier Conseiller à l'Ambassade de France à Belgrade. Depuis le 3 septembre 2010, il est Consul Général de France à Stuttgart et Directeur de l'Institut français.

Vincent Chatellier est économiste, ingénieur de recherche à l'INRA (Angers-Nantes). Ses travaux portent sur l'économie des filières agricoles et les politiques agricoles nationales et communautaires. Il est l'auteur de nombreux chapitres d'ouvrages collectifs et d'articles, dont « le bilan de santé de la PAC et le rééquilibrage des soutiens à l'agriculture française (avec V. Guyomard), *Économie rurale*, n°323, pp. 4-20, 2011 et « Pour une intervention publique ambitieuse en agriculture, avec davantage de coordinations internationales » (avec E. Pisani), *Revue française d'économie*, volume 25 (1), pp. 41-77.

Philippe Collin est agriculteur, producteur de céréales dans l'Yonne, il participe à la création de la FNSP (Fédération nationale des syndicats paysans) issue d'une scission de la FNSEA. Il participera également à la fusion de la FNSP avec les «Paysans Travailleurs», qui donnera naissance à la Confédération paysanne en 1987. Membre du secrétariat national, il devient porte-parole de la Confédération paysanne après le congrès de Saint-Etienne en avril 2009.

Stéphane Cordobès est, depuis 2007, conseiller à la DATAR, responsable de l'équipe en charge de la prospective, des études, de la veille et des publications scientifiques. Il a conçu et dirige la démarche de prospective nationale « Territoires 2040, aménager le changement ». Il est également professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers, à Paris, où il anime un séminaire de troisième cycle consacré à la prospective des territoires et des réseaux.

Corinne Creissels est architecte urbaniste. Après avoir été architecte et responsable d'une agence d'études urbaines, puis cadre de la fonction publique en tant qu'Architecte et Urbaniste de l'État, elle a intégré l'équipe de planification stratégique de l'Agence d'Urbanisme de Grenoble. En parallèle de son activité, Corinne Creissels a toujours gardé un contact avec l'enseignement et la recherche dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme en tant qu'enseignante dans les écoles d'architecture de Saint-Etienne, de Grenoble et de Lyon, à l'École Nationale des Travaux Publics de l'État et à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble. Ses thèmes de recherche (DESS, DEA) et ses articles portent principalement sur les rapports qu'entretiennent l'enjeu de représentation spatiale et la pratique du dessin dans les métiers de l'urbanisme.

Xavier Dairaine est directeur par interim de l'aménagement et de l'environnement du Grand Port Maritime de Dunkerque depuis avril 2012. Diplômé ingénieur de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État en 1993, Xavier Dairaine a démarré sa carrière dans les services routiers de l'État, dans la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de grands travaux routiers et autoroutiers.

Laurent Davezies est économiste, professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Aux côtés de ses fonctions universitaires, il conduit une activité de consultant auprès des organismes internationaux (banque mondiale, OCDE, Union Européenne) et intervient auprès des pouvoirs publics nationaux (DATAR, conseil d'analyse économique) et locaux. Ses travaux, au carrefour de l'économie, de la géographie et de l'analyse des politiques publiques, l'ont conduit à renouveler la conception du rapport entre espace et production de richesse. La grille d'analyse qu'il propose est devenue une matrice de base pour la compréhension des mécanismes explicatifs des situations territoriales.

Dernier ouvrage paru : *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Editions du Seuil, 2008.

Renaud Dehousse est professeur des universités et titulaire d'une chaire Jean Monnet de droit communautaire et d'études politiques européennes à Sciences Po, dont il dirige le Centre d'études européennes. Avant de rejoindre Sciences Po en 1999, il a enseigné à l'Institut universitaire européen de Florence où il a dirigé l'Académie de droit européen, et à l'Université de Pise. Par ailleurs, Renaud Dehousse est conseiller scientifique du centre d'études et de recherche fondé par Jacques Delors, Notre Europe.

Il a récemment publié : *The Community Method. Obstinate or Obsolete?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.

Michel Delebarre De 1984 à 1993 plusieurs fois ministre, sénateur-maire de Dunkerque, Michel Delebarre est président de la communauté urbaine depuis 1999. Diplômé d'études supérieures de géographie, est l'auteur de deux ouvrages : « Le Temps des Villes » (en coll., 1993) et « Jean Bart, La Légende du Corsaire » (Ed. Michel Lafon, 2002).

Xavier Doublet est préfet à l'Inspection générale de l'administration, rédacteur du rapport Peretti sur la décentralisation, ancien auditeur de l'lhedate.

François Dubet est sociologue, professeur à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, directeur d'études à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) de Paris, chercheur au Cadis (Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, CNRS) et membre senior de l'Institut universitaire de France (1992-2003).

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment :

- Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale, (avec M. Duru-Bellat et A. Vérétoit), Paris, Seuil, 2010 ;
- Les places et les chances, Repenser la justice sociale, Seuil, La République des idées, 2010 ;
- Le travail des sociétés, Seuil, 2009 ;
- Injustices. L'expérience des inégalités au travail, Seuil, 2006 ;
- L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ? coll. La République des idées, Seuil, 2004.

Claire Dupuy est actuellement Deakin Fellow à St Antony's College, Université d'Oxford, et postdoctorante à l'Université catholique de Louvain. Elle est docteure en science politique de Sciences-Po Paris et en sociologie de l'Université de Milan-Bicocca. Ses recherches portent sur les transformations territoriales des États en Europe de l'Ouest, ainsi que sur les effets des politiques des gouvernements régionaux sur les inégalités territoriales. Sa thèse repose sur la comparaison en France et en Allemagne des politiques régionales d'éducation (1969-2004). Elle travaille aussi sur l'articulation entre la sociologie de l'action publique et la sociologie des mobilisations.

Martin Frädrieh est le directeur du département Profession et Qualification de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Stuttgart. Né le 11 août 1954, il poursuit ses études de droit à Erlangen-Nürnberg. Il intègre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Stuttgart en 1981 et devient directeur de Département à partir du 1er janvier 1997. Par ailleurs, il occupe les fonctions de chef de la section formation de la fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie du Land et de Président de la Commission du Land en charge de la formation professionnelle. Il est membre de la Commission des Chambres de Commerce et d'Industrie allemandes en charge de la formation.

Christian Fraud est directeur de l'agence de développement économique Dunkerque promotion (prospection, accueil et suivi des projets d'implantation et de développement des entreprises, promotion économique et soutien à l'innovation), depuis 1991. Il a été auditeur 2010 de l'lhedate.

Dieter Freitag, après avoir étudié l'électrotechnique de 1975 à 1978, travaille à Siemens puis à Audi jusqu'en 1990, date de son entrée à Michelin. Il exerce à partir de cette date diverses fonctions au sein de l'entreprise, dont directeur du centre de formation de Karlsruhe et responsable du processus de développement de Michelin en Allemagne, jusqu'à sa nomination en 2008 au poste de directeur commercial de Michelin Allemagne-Autriche-Suisse

Antoine Frémont est agrégé de géographie, docteur habilité à diriger des recherches en géographie. Il est chargé de mission aménagement du territoire à RFF. Il a été directeur de recherche à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux. Ses travaux de recherche porte sur l'industrie du transport maritime en lien avec la mondialisation.

Derniers ouvrages parus :

- « Le transport maritime à la croisée des enjeux économiques et environnementaux », in Pierre Jacquet, Rajendra Kumar Pachauri, Laurence Tubiana (Éditeurs),
- Océans, la nouvelle frontière, Rapport annuel sur le développement durable, Paris, Armand Colin, 2011.
- « L'avenir des ports maritimes », Futuribles, n°358 décembre 2008

Tomas Garcia Azcarate, conseiller responsable de la coordination et de l'analyse économique à court terme des marchés agricoles à la Commission européenne, il a longtemps assumé les fonctions de chef de l'unité « fruits et légumes frais et transformés » à la Direction générale « Agriculture et développement rural » de la Commission européenne (2001 à 2005) puis de chef de l'unité « huile d'olive et produits horticoles » au sein de cette même direction. Il a été professeur d'économie agricole et européenne à l'université polytechnique de Madrid ; il enseigne à l'Institut d'études européennes de l'ULB.

Guy Gilbert est professeur des universités. Ses Domaines d'enseignement et de recherche : Économie publique, finances publiques, décentralisation.

Karl Greissing a suivi des études de droit à Tübingen. En 1985 il travaille en tant que directeur du service judiciaire et des Transports au Bureau du district de Böblingen. En 1990 il est chargé de la gestion de la technologie, de l'énergie, de l'environnement et des transports au sein du Ministère de l'Etat du Bade Wurtemberg. En 2000, il devient chef de division de la politique européenne au Ministère des Affaires Internationales et du protocole. En 2006, il est nommé chef du département de l'énergie et du logement au sein du Ministère de l'Économie et il est depuis 2011 directeur et chef du département de politique énergétique et de construction dans le Land du Bade-Wurtemberg.

Michel Griffon, ingénieur agronome et économiste, est vice-président de l'agence nationale pour la recherche (ANR). Chercheur, puis directeur scientifique du Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), il a aussi exercé au ministère de la coopération.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages, au rang desquels :

- La planète, ses crises, et nous, avec D. Dupré, Atlantica, 2008.
- Pour des agricultures écologiquement intensives, Conférence ESA Angers, 2008.
- Nourrir la planète, Odile Jacob, 2006.

Dominik Grillmayer, après des études de sciences politiques, d'histoire et de droit européen à Munich et à Rennes, travaille de 2005 à 2008 en tant que chargé de gestion des projets internationaux de bonne gouvernance au BIRD (Bureau for Institutional Reform and Democracy). Après deux ans comme chargé des relations gouvernementales à la Chambre de Commerce Américaine en Allemagne, il exerce actuellement la fonction de chargé de recherche à l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg depuis septembre 2010.

Ludovic Halbert est docteur en géographie économique (Paris-1 Panthéon-Sorbonne), ancien élève de l'École Normale Supérieure, chargé de recherche au CNRS. Ses travaux portent sur les interdépendances entre la transformation des systèmes productifs et les nouvelles géographies urbaines, avec une attention particulière aux métropoles. Ses travaux actuels portent sur l'impact de l'industrie de l'immobilier sur la production des villes contemporaines, sur l'organisation spatiale des firmes, et sur les politiques publiques de planification et de développement à l'échelle régionale. Il travaille principalement sur les villes européennes (particulièrement la région parisienne) et les villes asiatiques (notamment Bangalore en Inde). Dernier ouvrage paru : L'avantage métropolitain, Paris, PUF, 2010.

Charlotte Halpern est chercheuse de la Fondation nationale des Sciences Politiques au Laboratoire PACTE (Politiques publiques, Action politique, territoires) / IEP de Grenoble. Ses travaux en cours portent sur les transformations de l'action publique dans les États européens (Royaume-Uni, France, Allemagne et Union européenne). Chercheuse associée à la Chaire ville de Sciences Po, elle a contribué à une série de Portraits d'entreprise sur les compagnies aéroportuaires (Revue Flux, 2010 et 2011), ainsi qu'au Programme Villes et Territoires de Science-Po dont elle coédite la série des Cahiers de recherche. Elle est également membre du comité de rédaction de la revue Gouvernement et action publique.

Bertrand Hervieu, diplômé de l'Institut d'études politiques et docteur en sociologie, est vice-président du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il a auparavant occupé le poste de secrétaire général du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes pendant six ans. Il a également été Président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de 1999 à 2003 et conseiller de plusieurs ministres de l'Agriculture et de la pêche.

Parmi ses publications :

- Les Mondes agricoles en politique, avec François Purseigle, Nonna Mayer, Pierre Muller, Jacques Rémy, Presses de Sciences Po, 2010.
- L'Archipel paysan, La fin de la république agricole, avec Jean Viard, Éditions de l'Aube, 2001.

Danièle Hervieu-Léger est sociologue, docteur d'État ès lettres et sciences humaines, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) dont elle a été présidente de 2004 à 2009. Elle a étudié les processus de recomposition des croyances religieuses dans les mouvements anti-institutionnels et communautaires des années 1970. Elle a poursuivi par l'étude des formes contemporaines de la mobilité religieuse (mobilité des croyances et des pratiques, mobilité des identités, des quêtes du sens), puis, à travers la question des sectes, elle a analysé les formes nouvelles de religiosité et de sociabilité religieuse et leurs implications pour le modèle français de la laïcité. Après divers travaux sur les ritualités funéraires et le rapport à la mort, elle poursuit actuellement une recherche sur les réformes et (re)créations monastiques contemporaines.

Derniers ouvrages parus :

- Qu'est-ce que mourir ? (dir.), 2010, Éditions le Pommier ;
- Dictionnaire des faits religieux (dir.), 2010, Presses universitaires de France.

Philippe Herzog, ancien député européen et ancien professeur des Universités, est président-fondateur de l'association Confrontations Europe. Il est conseiller spécial du commissaire européen au Marché intérieur et aux Services, Michel Barnier, depuis mars 2010.

Eric Heyer, docteur en sciences économiques est depuis janvier 2002 directeur adjoint au département analyse et prévision à l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques où il est en charge du service «France». Il est également enseignant à l'Université d'Aix-Marseille et à la Skema Business School. Ses nombreuses publications couvrent le domaine de l'organisation de production, du marché du travail et les perspectives de l'économie française à court et moyen terme. Chaque année, il travaille directement avec le Sénat et le Ministère du travail dans l'élaboration des perspectives à moyen terme de l'économie française. Il a récemment dirigé l'ouvrage «L'économie française 2012» aux éditions La Découverte.

Peter Hofmann est détenteur d'une chaire universitaire de chimie organique à l'université d'Heidelberg depuis 1995. Il a fondé et dirige le laboratoire de recherche CaRLa, une institution conjointe de l'entreprise BASF et de l'université d'Heidelberg, et est un consultant pour de nombreux autres partenaires industriels. Il a reçu en 2008 la médaille d'or Emil-Fischer, l'une des récompenses les plus prestigieuses accordées aux chimistes allemands. Ses recherches innovantes sur la catalyse sont une forme de recherche fondamentale, mais offrent intrinsèquement des perspectives concrètes qui intéressent de nombreux acteurs industriels.

Yannick Imbert est directeur des mutations et du développement économiques à la DATAR. Ancien élève-administrateur de la ville de Paris à l'ENA (promotion « Liberté, Égalité, Fraternité»), Yannick Imbert a exercé les fonctions de chef des services financiers du bureau d'aide sociale de la ville de Paris (1989-1993). Il a ensuite poursuivi sa carrière dans l'administration préfectorale. De 2005 à 2007, il a été directeur de la mission d'accompagnement du projet Iter à Cadarache. Il a exercé les fonctions de chef de cabinet auprès de la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

Marjorie Jouen est actuellement chef de cabinet adjointe de la Présidente du Comité des Régions de l'Union européenne. Elle est également conseillère bénévole à « Notre Europe ».

Parmi ses dernières publications :

- Le « Pacte de cohésion » à l'épreuve de la crise, 04/04/2012 pour Notre Europe
- Le manque de régionalisme perdure en France, tribune pour Euractiv.fr, 18/07/2011.

Thomas Kiwitt est diplômé ingénieur de l'université de Kaiserslautern dans le domaine de la planification spatiale et environnementale. Il travaille dès 1997 en tant qu'assistant du directeur de la métropole de Jakarta. De 1999 à 2003, il est responsable de la planification de la Région de Karlsruhe, puis travaille à l'administration de la Région de Freiburg en tant que directeur général jusqu'en 2008. Depuis 2007-2008, il est chef du département planification du Verband Region Stuttgart.

Henning Krug a poursuivi des études de géographie sociale à l'Université de Munich. Il obtient une licence de géographie en 1994 et un doctorat avec mention summa cum laude en 2006. De 1996 à 2004 il travaille à la direction du bureau de planification urbaine, d'ingénierie du trafic et d'architecture Winning & Partner GbR à Kassel. Il enseigne par ailleurs à l'université de Munich entre 2001 et 2007. Il intègre l'agence d'urbanisme de Heidelberg dès 2004, d'abord en tant que chef du service de la planification des transports puis à partir de 2008 en tant que chef du service de développement de la ville d'Heidelberg.

Patrick Lambert est délégué général Ville et Environnement après avoir été directeur général de l'environnement et des services urbains au sein de la Communauté urbaine de Dunkerque. Il a été Directeur général adjoint à Voies navigables de France, Directeur général du Port autonome de la Guadeloupe. Il est issu de l'École nationale des Ponts et Chaussées, École polytechnique.

Christiane Lambert est agricultrice, gérante d'une exploitation dans le Maine-et-Loire. Elle commence sa carrière dans le syndicalisme agricole au centre des jeunes agriculteurs, dont elle devient présidente nationale (1994-1998). Elle est première vice-présidente de la FNSEA, vice-présidente du Forum Agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.

Jean-Sébastien Lamontagne est depuis 2007 en poste à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne. Son activité est centrée sur la politique régionale et l'aménagement du territoire, les relations avec la DATAR, le Comité des régions.

François Lavallée est directeur général de TERENVI, créateur d'espaces verts. Il est membre du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale.

Gilles Le Blanc est économiste, professeur d'économie à l'École des Mines ParisTech et chercheur au Cerna. Ses activités d'enseignement, de recherche et de conseil portent sur les dynamiques concurrentielles et structurelles des marchés (numérique, énergie, environnement, aérospatial), et leurs conséquences sur la politique industrielle, la réglementation et la politique de la concurrence. Il travaille régulièrement pour différents ministères, la Commission Européenne, l'OCDE, ainsi que des entreprises et organisations professionnelles. Il commente et analyse l'actualité économique : sur le blog Le Bazar des entreprises (Rue89), dans le Carnet économique (Usine Nouvelle) et sur Radio Nova. Dernier ouvrage paru : Économie et politique, le grand malentendu, Ellipses, 2011.

Patrick Le Galès est politiste et sociologue, directeur de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po et professeur à Sciences Po, FBA et part time professor à King's College London (2010-2012). Ses recherches comparatives portent sur les questions de gouvernance, d'action publique et de restructuration de l'État en Europe, sur la formation d'une société de marché (notamment en Grande-Bretagne) et sur les transformations des villes européennes et des grandes villes mondiales. A Sciences Po, il a créé et co-dirigé les masters «Stratégies Territoriales et urbaines», le double diplôme de Master Sciences Po/LSE «urban policy» et «Governing the large metropolis». Il a été à l'origine avec d'autres du Master of Public Affairs et du nouveau centre Max Planck Society/Sciences Po « Coping with instability », du réseau de recherche Oxford/Sciences Po et de l'école d'été en political economy/economic sociology Max Planck/Sciences Po/Norwestern/Columbia. Il co-dirige deux programmes de recherches prioritaires de Sciences Po «Cities are back in town» et «Réseau État Recomposé». Il a été le premier codirecteur scientifique de l'IHEDATE. Il est membre de son conseil scientifique.

Patrick Le Lidec est chargé de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences-Po. Ses principaux thèmes de recherche sont la sociologie de l'action publique, la sociologie politique, l'administration publique. Il enseigne à Science po (Master STU) et à l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Il a publié de nombreuses contributions sur la décentralisation et le fédéralisme, la réforme des structures territoriales, les transformations de la gouvernance locale en France, les recompositions de l'État et des systèmes d'administration publique.

Francis Leroux est directeur du site EUROPIPE de Dunkerque. EUROPIPE, filiale du groupe allemand produit des tubes de grand diamètre pour le transport d'hydrocarbures. Europipe

fournit notamment les pipelines pour le commerce du gaz naturel. Francis Leroux préside par ailleurs la commission Industrie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale

Raphaël Ménard est ingénieur de l'École Polytechnique (X94), ingénieur civil des Ponts et Chaussées (1999) et architecte DPLG (Paris-Belleville, 2003). Il est directeur de la prospective et conseiller auprès du DG du groupe EGIS, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations depuis 2011 (10000 personnes et leader ingénierie construction). Il est également cogérant d'Elioth (Egis Concept). Il a écrit et collaboré à plusieurs publications scientifiques sur la thématique de l'énergie, de l'architecture et de l'urbanisme et il en tant qu'enseignant dans plusieurs écoles d'architecture.

Dominique Mirada est directeur interrégional Nord-Ouest de la caisse des dépôts et consignations et directeur régional Nord-Pas-de-Calais, région où il a été directeur du développement économique à la Caisse de 1999 à 2003 et délégué régional du Fonds Stratégique d'Investissement. Il a ensuite assuré à partir de 2006 la direction de la région Bretagne. Dominique Mirada a été auditeur de l'lhedate en 2010.

Jean-François Molle est ingénieur en chef du GREF, ancien élève de l'École Polytechnique. Il a travaillé au Cemagref, au Ministère de la recherche et à Bruxelles (à la DG recherche). Il est aujourd'hui consultant indépendant dans les domaines de la sécurité des produits, le lobbying réglementaire, les affaires publiques, l'environnement et le Développement Durable. Il a eu la responsabilité de ces différents secteurs pour le groupe Danone pendant plusieurs années.

Jean-Louis Muller est délégué général aux grands projets de la communauté urbaine de Dunkerque depuis 2004. Il a initié la création d'un nouveau quartier d'habitat de 1000 logements, le Grand Large, sur le site des anciens chantiers navals, entre cœur d'agglomération et station balnéaire. Depuis 2006, il développe et coordonne la transformation et la densification commerciale et résidentielle du Centre historique de la Ville et de l'agglomération.

Thomas Nagel possède un diplôme d'ingénierie chimique obtenu à l'université de Karlsruhe après une formation dans une école professionnelle. Il entre dès 1987 chez Michelin, travaillant entre Bamberg et Clermont-Ferrand comme Directeur Qualité jusqu'en 2001. Il dirige depuis 2009 le projet « e-Mobility » et est actuellement le directeur des affaires publiques de Michelin Allemagne-Autriche-Suisse

Henri Nallet est politiste de formation. Il a débuté sa carrière professionnelle comme chargé de mission à la FNSEA puis chercheur à l'INRA. Deux fois ministre de l'agriculture (gouvernements Fabius et Rocard) et Garde des Sceaux et député de l'Yonne, il est vice-président de la fondation Jean-Jaurès.

Il est l'auteur de L'Europe gardera-t-elle ses paysans, Fondation Jean-Jaurès, 2010.

Stéphane Ouaki est chef d'unité à la DG Mobilité et Transports (MOVE). Au sein de la direction « réseau de mobilité européen », il a précisé en charge les questions d'investissement des infrastructures en lien étroit avec l'Agence exécutive du Réseau Transeuropéen de Transport (TEN-T EA) qui assure la mise en œuvre et la gestion techniques et financières du programme du réseau transeuropéen de transport.

Patrick Pelata : après ses études à Polytechnique et à l'École des Ponts, Patrick Pelata fait un doctorat de sociologie en participant à la création du Lattts. Entré chez Renault en 1984, il réalise un parcours d'ingénieur de terrain, en dirigeant notamment la nouvelle tôle robotisée de Flins et en participant au projet Twingo. Il vient d'être nommé en 1998 directeur de l'ingénierie du groupe, quand Carlos Ghosn lui propose de l'accompagner à Tokyo. Numéro deux de Nissan, il a en charge le volet industriel du groupe japonais. Il revient avec Carlos Ghosn à Paris, après le départ de Louis Schweitzer et devient directeur général de Renault. Il démissionne en avril 2011.

Jean Quatremer couvre l'actualité européenne pour « Libération » depuis septembre 1990, d'abord comme responsable du défunt cahier « Europe » -un supplément hebdomadaire de huit pages consacré à la construction communautaire- puis comme correspondant auprès de l'Union. Avant cela, il s'occupait au sein du service société du même journal des questions d'immigration mais aussi, plus largement, de tout ce qui touchait, de près ou de loin, au droit.

Jörg Rauch travaille de 2001 à 2007 en tant qu'associé de recherche. Il s'intéresse ensuite au management du développement commercial au sein de l'entreprise Emblem, qui prend notamment en charge la faculté de médecine de Heidelberg, avant de devenir directeur stratégie d'une entreprise de biotechnologie pendant 8 mois en 2011. Il dirige depuis janvier 2012 l'entreprise « technology transfer heidelberg GmbH » dont il est le co-fondateur, une entreprise qui succède à EMBLEM auprès de la clinique universitaire et de la faculté de médecine de Heidelberg.

Thomas Rausch est né le 22 juillet 1953 à Francfort. Il obtient un PhD de botanique à l'université de Francfort en 1981. Il est actuellement détenteur d'une chaire à l'université de Heidelberg et exerce la fonction de directeur du laboratoire d'écophysiologie moléculaire de Heidelberg. En 2001, il devient co-fondateur de l'Institut des Sciences Végétales de Heidelberg qu'il dirige de 2003 à 2005.

Vincent Renard est directeur de recherche CNRS, conseiller à la direction de l'IDDRI, Sciences-Po. Spécialisé dans les questions d'économie foncière et immobilière, dans une optique comparative (Union Européenne, Amérique Latine, Asie de l'Est, pays « en transition »), il enseigne en particulier à l'École nationale des ponts et chaussées (Master MUR) et à l'Institut d'études politiques de Paris (Cycle supérieur d'aménagement et d'urbanisme). Il a dirigé ou participé à de nombreuses activités d'enseignement, de consultant, ou de coopération dans divers pays en développement. Il a codirigé le Programme interdisciplinaire de recherche du CNRS et du ministère de la Recherche sur le développement urbain durable (PIDUD)

Peggy Ricart est directrice d'Économie & Écologie Partenaires dans l'Action Locale – ECOPAL. Diplômée en 2002 d'un DESS en Développement local des organisations, Peggy Ricart a intégré ECOPAL la même année, au début de la démarche, afin de créer des passerelles entre industriels/donneurs d'ordres et Pme/sous-traitants.

Henri Rouillé d'Orfeuil est ingénieur agronome et docteur en économie. Il a travaillé au ministère des Affaires étrangères et à la Banque mondiale. Membre du Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), il préside Coordination SUD depuis octobre 2001.

Parmi ses publications :

- La diplomatie non gouvernementale : les ONG peuvent-elles changer le monde, éditions de l'Atelier, 2005 ;
- Économie, le réveil des citoyens, Éditions la Découverte, 2002.

Michel Savy est ingénieur de l'École centrale et docteur d'État en sciences économiques, professeur à l'Université Paris Est (à l'Université de Paris Est Créteil et à l'École des ponts). Il est chercheur au Lab'Urba de l'Université Paris Est. Il est codirecteur du Centre franco-chinois Ville et Territoire (Université de Paris Est, Université de Nankin). Il dirige l'Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe, et la revue Transports/Europe.

Derniers ouvrages parus :

- Logistique et territoire, La Documentation française, 2006.
- Le fret mondial et le changement climatique (prés.), Collection Rapports et Documents, Paris, Centre d'Analyse Stratégique, 2010.

Jean Séname est président depuis 2000 de l'Assemblée pour la Défense de l'Environnement du Littoral Flandre-Artois fédération associative de l'environnement regroupant une trentaine d'associations sur le littoral Manche-Mer du Nord et affiliée à France-Nature-Environnement. Dénommé par la presse « la vigie du littoral », Jean Séname a été journaliste professionnel, puis directeur de la communication en collectivité.

Patrick Simon est socio-démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED) (Paris, France) où il dirige l'unité de recherche « Migrations internationales et minorités » et chercheur associé au Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po. Il a coordonné le projet MEDIS sur la mesure des discriminations aux États-Unis, Canada, Australie, Grande-Bretagne et Pays-Bas. Il est engagé actuellement dans une enquête comparative européenne sur l'intégration des « secondes générations ». Il co-dirige à l'INED l'enquête « Trajectoires et Origines » sur la diversité des populations en France. Expert pour le Conseil de l'Europe (ECRI),

il réalise une étude sur le cadre légal, politique et méthodologique de collecte des données dites « ethniques » dans les 43 pays du Conseil.

Publications récentes :

- Meer N., Modood T., Sala Pala V. Simon P. « Cultural diversity, muslims, education in France and in England : two contrasting models in western Europe », in Bank J. (Ed) Routledge International Companion to Multicultural Education, London and NY : Routledge, 2009.
- Fassin D., Simon P. « Un objet sans nom : l'introduction des discriminations raciales dans la statistique française », L'Homme, 187-188/ 2008, p.271-294.

Werner Spec, après des études à l'université de Stuttgart et un diplôme en administration publique, devient trésorier municipal de la ville de Sigmaringen, où il est également directeur d'usine, puis de la ville d'Ulm. Il s'installe à Calw en 1996 et y exerce la fonction de maire-adjoint chargé des finances avant d'être élu comme maire en 1999. Il est depuis 2003 maire indépendant de Ludwigsburg, ayant été réélu en 2009.

Pierre-Henri Tavoillot est maître de conférences en philosophie à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) ; directeur adjoint de l'UFR de philosophie & sociologie, chargé de conférences à l'IEP de Paris, membre du Conseil d'analyse de la société (auprès du Premier Ministre) et président du collège de philosophie. Il collabore à la société de conseil, Eurogroup Institute.

Parmi ses ouvrages :

- Qui doit gouverner ? Une brève histoire de l'autorité, Grasset, 2011.
- Les femmes sont des adultes comme les autres. Éditions de l'Aube, 2011.
- Philosophie des âges de la vie, avec E. Deschavanne, Hachette Pluriel, 2008.

Dominique Tusch est directeur régional de Decathlon dans le Bade-Wurtemberg. A 42 ans, il est chez Decathlon depuis 20 ans. Après divers postes en tant que directeur magasin, responsable logistique, responsable ressources humaines, il est désormais en charge du développement du Land du Bade-Wurtemberg. Il s'est directement impliqué dans la recherche puis l'ouverture du magasin d'Esslingen et de l'entrepôt de Schwetzingen. Aujourd'hui, il supervise les 3 magasins existants et les responsables expansion en charge de la recherche de nouveaux sites.

Henrik Uterwedde est né le 21 décembre 1948 à Cuxhaven. De 1969 à 1973 il poursuit des études de Sciences Politiques et d'Economie à l'université de Berlin et à Sciences Po. Il obtient un doctorat en sciences politiques à l'université de Berlin en 1987. Depuis 1996, il est directeur adjoint de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg. A partir de 1998, il travaille également en tant que membre du comité scientifique de la Revue d'Intelligence Economique et à partir de 2002 en tant que correspondant au magazine Sciences Sociales.

Pierre Veltz est ingénieur des Ponts et Chaussées et docteur en sociologie, ancien directeur de l'ENPC et de l'IHEDATE. Il a enseigné à l'École des Ponts et à Sciences Po. Après avoir dirigé la mission région capitale auprès du Secrétariat d'État de la région capitale, il est actuellement président directeur général de l'établissement public de Paris-Saclay, en charge de concevoir et de mettre en œuvre le projet de cluster.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les rapports entre système productif et territoires, parmi lesquels :

- Mondialisation, villes et territoires, une économie d'archipel, PUF, (rééd. 2005) ;
- Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation, Éditions de l'aube, 2002 ;
- La grande transition, Éditions du Seuil, 2008.

Henri Verdier est ancien élève de l'École normale supérieure, où il a suivi un double cursus en sciences et en sociologie. Il a créé, avec les Éditions Odile Jacob, une activité d'édition de logiciels éducatifs, avec notamment un fort engagement dans le projet La Main à la pâte avec le professeur Georges Charpak. Il a ensuite travaillé au sein de la direction de la stratégie du groupe Lagardère. Il dirige aujourd'hui la société MFGR&D, qui applique des méthodes mathématiques de pointe à l'analyse du web social, et le Think Tank «Futur numérique» de l'Institut Télécom. Henri Verdier est le président du pôle de compétitivité cap Digital.

Jean-François Vereecke est directeur de l'observation et de la prospective de l'agence

d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque de l'agence d'urbanisme et de développement de la région de Flandre-Dunkerque créé en 2000, date de son arrivée à l'AGUR. Docteur en économie, Jean-François Vereecke a été économiste à l'IFRESI CNRS. Il est également artiste peintre.

Jean Viard est directeur de recherches CNRS au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française) et chargé de cours à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Diplômé en économie (DES Aix-en-Provence), docteur en sociologie (EHESS Paris), ses domaines de spécialisation sont les temps sociaux (vacances, 35 h), l'espace (aménagement, questions agricoles) et le politique. Ancien président des groupes de prospective tourisme au Commissariat au plan et à la Datar, membre du Conseil national du tourisme, président des éditions de l'Aube, dont il est le fondateur avec Marion Hennebert, il réalise aussi du conseil aux entreprises et aux collectivités territoriales. Conférencier, il est également l'auteur de nombreux ouvrages.

Derniers ouvrages parus :

- Éloge de la mobilité – 2011, Éditions de l'Aube ;
- Nouveau portrait de la France – 2011, Éditions de l'Aube.

Tommaso Vitale est «Associate Professor» de sociologie à Sciences Po où il est directeur scientifique du master biannuel "Governing the Large Metropolis". Ses thèmes de recherche principaux s'inscrivent dans les champs de la sociologie urbaine comparée et des politiques urbaines (conflits urbains, ségrégation spatiale, gouvernance locale de la restructuration industrielle, etc.). Il est membre des comités scientifiques de la collection «Mondialisation, participation, et mouvements sociaux» (ed. Franco Angeli, directeur : Roberto Biorcio) et de revues académiques. Il a été chercheur invité au Workshop in Political Theory and Policy Analysis (Bloomington, Indiana University) où il est membre associé, à l'UMR Education et Société (INRP, Lyon) et au Groupe de Sociologie Politique et Morale (EHESS, Paris).

Patrice Vuidel est consultant associé au Laboratoire de recherche et d'intervention ATEMIS, secrétaire du Club Économie de fonctionnalité et développement durable. A auparavant travaillé une dizaine d'années comme agent de développement local sur les champs de l'emploi, de la formation et du développement économique. Patrice Vuidel possède une formation en sciences économiques, en développement local et en prospective. Il est depuis fin 2011 maire adjoint au développement économique, au commerce et au tourisme de la ville de Pantin (Seine Saint-Denis).

Sylvia Weidenbacher est diplômée ingénieure en architecture paysagiste. Elle travaille en tant que responsable de la planification paysagère au Verband Region Stuttgart depuis 1996 et est membre de la chambre d'architecture du Bade-Wurtemberg depuis 2000.

Michel Yahiel est diplômé de Sciences Po Paris et ancien élève de l'ENA. Il est délégué général de l'ARF. Il a notamment dirigé le cabinet du ministre des Affaires sociales, puis le Fonds d'action sociale et un cabinet privé de conseil (Bernard Brunhes International), puis est devenu rapporteur général de la commission des simplifications administratives, présidée par le Premier ministre. Il a ensuite rejoint la Ville de Paris comme directeur du développement économique et de l'emploi, puis directeur général des ressources humaines, entre 2002 et 2009.

Les auditeurs

Allais Patrice

Directeur général Proximité cohésion sociale – Rennes Métropole - Président du réseau Amadeus

Baduel Marie

Chef de projet Schéma régional de développement économique – Conseil régional PACA

Barthe David

Directeur général – CEFAC

Bello Robert

Directeur régional – Eurovia Management

Bellot Samuel

Directeur – GIP CARMEE

de Blic Cécile Directrice

Carrefour des pays lorrains

Bolard Hervé

Responsable du département Développement économique territorial – CCI de Paris Hauts-de-Seine

Bolot Christophe

Directeur général adjoint – Lille Métropole

Bourel Jeanne

Collaboratrice de cabinet – Conseil régional des Pays de la Loire

Bourimech Youness

Co-fondateur et directeur commercial – Be Clean

Carrat Marine

Collaboratrice du cabinet du président – Conseil général de Gironde

Chabrol Patrick

Chef du bureau de l'organisation des formations – Direction générale de la Gendarmerie nationale – Ministère de l'Intérieur

Charollais Valérie

Chargée de mission – Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Charron Jacques

Chef du département Prospective et attractivité territoriale – CCI de Rouen

Chiraa Yamna

Attachée parlementaire de Jean-Marc Ayrault – Assemblée nationale

de Comarmond Hélène

Directrice adjointe de la DRIAAF d'Île-de-France – Ministère de l'Agriculture

Compain Olivier

Directeur général adjoint « Ressources » – Ville de Caen

David-Lecourt Claire-Anne

Chargée de mission Innovation-Recherche-Université – Caisse des dépôts et consignations

Degay du Plessis Aline

Secrétaire confédérale en charge de la réforme de l'État, de la décentralisation et de l'aménagement du territoire – CFDT

Delannoy Philippe-Edouard

Directeur du développement Ouest – Auchan France

Devulder Nathalie

Déléguée générale de la Fondation RTE

Duporge Marie

Conseillère et directrice de projet chargée du suivi des mutations et du développement économiques – Datar

Gaillard Béatrice

Directeur des achats indirects – Lafarge SA

Gandolfo Joseph
Directeur des travaux et des services – Aximum

Gorgeon Catherine
Déléguée au développement régional Picardie – Groupe La Poste

Gourbesville Mathilde
Conseillère technique au cabinet de Pierre Mansat – Mairie de Paris

Guenebeaud Béatrice
Conseillère technique au cabinet du président – Marseille Provence Métropole

Guigou Brigitte
Sociologue urbaniste chargée de mission – IAU Île-de-France

Hémous Emmanuel
Délégué du préfet de Gironde – Ministère de l'Intérieur

Hoguet Patrick
Directeur général – Bouygues travaux publics régions France

Ida-Ali Ou Lahsen Khalid
Directeur du développement social et urbain – Ville de Vitry-Le-François

Jouron Fabien
Directeur régional Immobilier Bretagne Pays de la Loire – Poste Immo

Knoll Marc
Responsable du pôle Attractivité – Agence régionale de développement économique Paris Île-de-France

Lebègue Françoise
Directeur de SAGEBAT – Groupe SMABTP

Lemouzy Roger-Pierre
Secrétaire régional Midi-Pyrénées – CGT

Léonhardt Frédéric
Chargé de mission territorial – Anru pour le département du Val-de-Marne et de Paris

Louis Brigitte
Directrice régionale Picardie – Caisse des dépôts et consignations

Marchand Pascal
Directeur général adjoint – Marseille Provence Métropole

Maréchal Emmanuelle
Chef de bureau de la stratégie et de l'expertise immobilières – Min. de la Défense

Mary Claire
Chargée de mission Grand Paris – SIAAP

Méline Thierry
Président directeur général – Colas Midi-Méditerranée

Merabet Chater Ali
Conseiller pour le développement en région – Présidence du Sénat

Mérelle Franck
Directeur – Agence d'urbanisme et de développement de la Région St-Omer

Missoffe Alexandre
Directeur de cabinet du directoire de la Société du Grand Paris

Morvan Gilles
Directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane – MEDDTL

de Peretti Pascale
Responsable des ventes, direction des collectivités locales – EDF

Picart Mickaël
Directeur de cabinet du secrétaire général – SNCF

Pilloton Eric
Préfet de la Mayenne – Ministère de l'Intérieur

Pujos Charles
Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif pyrénéen – DATAR

Quatrelivre Hervé
Administrateur, chargé de mission à la direction des Affaires institutionnelles – ERDF

Ratsimba Marc
Directeur général adjoint en charge du Développement local – Commune de Clichy-sous-Bois

Rebiffé Eric Directeur général de Sanofi développement – Groupe Sanofi

Roux Thierry
Responsable de la Communication – Groupe Aubert & Duval (Eramet) Conseiller municipal de Riom

Rutard Stéphane
Chef du service Développement durable – FNTP

Sabbah Catherine
Journaliste – Les Echos

Sanchez Thomas
Directeur de projets Développement durable – Caisse des dépôts et consignations

Schram Johan
Chef de projet – Energies Demain

Semerdjian Eric
Directeur de la prospection internationale – Provence-Promotion

Trassard Denis
Directeur adjoint interrégional Ouest – Caisse des dépôts et consignations

Trentesaux Jacques
Rédacteur en chef adjoint – Groupe l'Express Roularta

Tritz Olivier
Directeur général des services – CCPO

Vall Elisa
Déléguée aux relations institutionnelles – Groupe La Poste

de Vaugiraud Olivier
Directeur délégué du CNER – RTE

Vincendon Sibylle
Rédactrice en chef adjointe – Libération

Voinson Philippe
Directeur général – CAPEMM

Wadlow Valérie
Conseillère Amiens Métropole au projet urbain d'agglomération – Ville d'Amiens

Wils-Morel Christine
Sous-préfète de Saint-Denis – Ministère de l'Intérieur

Ihedate

9 rue de Berri
75008 Paris

Directeur

Philippe Estèbe

Coordination pédagogique

Nathalie Leroux

Secrétariat - Organisation logistique

Anne Oheix

Contact

Nathalie Leroux
Maison des Ponts
15, Rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris
01 44 58 24 40

Conseil scientifique

Pierre Veltz, président
Laurent Davezies
Dominique Dron
Frédéric Gilli
Patrick Le Galès
Vincent Renard
Michel Savy
Martin Vanier

Internet

<http://www.ihedate.org>